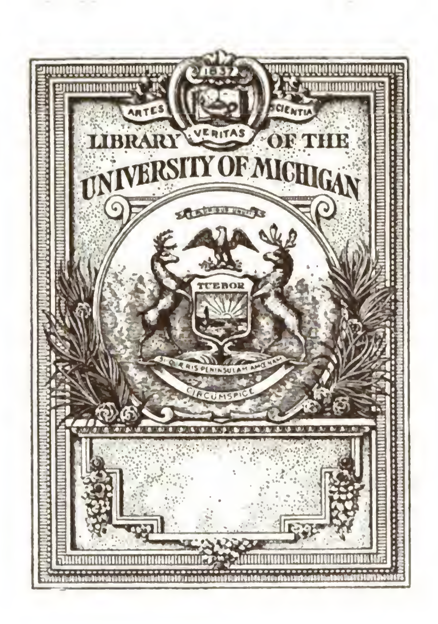

STORAGE
12


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



# CATASTROPHE DE MURAT,

OU

## RÉCIT DE LA DERNIÈRE RÉVOLUTION DE NAPLES,

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

De la Relation historique du séjour de Murat à Toulon et en Corse, de sa tentative en Calabre ; de son arrestation et de sa mort :

AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES,

PAR M. ALPHONSE DE BEAUCHAMP,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.



A VERSAILLES,

DE L'IMPRIMERIE DE J.-A. LEBEL,

IMPRIMEUR DU ROI.

1815.

# INTRODUCTION.

Baignée par deux mers, l'Italie offre une configuration particulière. De même que les Pyrénées séparent l'Espagne du reste de l'Europe, les Alpes élèvent aussi une barrière entre l'Italie, l'Allemagne et la France. Comme l'Espagne, l'Italie a une forme péninsulaire, et ses habitans font aussi une nation à part. Doit-on s'étonner qu'elle ait toujours ambitionné de se gouverner elle-même? Comment se fait-il qu'autrefois maîtresse de l'univers, elle soit depuis quatorze siècles assujettie à des nations étrangères? Est-ce en expiation de l'ancien joug qu'elle fit peser si long-temps sur l'empire romain? Depuis la chute du trône des César, cette belle contrée a été successivement envahie, dévastée ou occupée par les Vandales, les Hérules, les Gépides, les Goths, et les Grecs du Bas-Empire; par les Lombards, les Huns, les Sarrasins, les Français et les Allemands;

*

par les Normands qui fondèrent le royaume de Naples, et par les Provençaux et les Aragonais, qui succédèrent aux Normands.

Naples, d'abord une république obscure, resserrée dans les limites d'un territoire borné, distinguée seulement par l'antiquité de sa fondation, antérieure à celle de Rome même, rechercha l'amitié de cette voisine redoutable, et fut heureuse sous la protection de son alliance, jusqu'au moment où rien ne put la soustraire à la domination des maîtres du monde.

Comme presque toute l'Italie, Naples, vers la fin du cinquième siècle, fut plongée dans le chaos du démembrement de l'empire romain; dans l'espace de soixante-dix-sept ans, cette ville passa sous les lois d'Odoacre, de Théodoric et de Totila, conquérans barbares il est vrai, mais qui mêlèrent quelques vertus à leurs exploits guerriers. Bélisaire la reconquit, et au milieu de toutes ces convulsions, elle se forma une sorte de constitution républicaine, dont les chefs furent plus ou moins indépendans du Bas-Empire.

Tantôt sous un duc électif ou usurpateur, tantôt sous le joug des Barbares, Naples étoit disposée à reconnoître le premier prince conquérant ou aventurier, qui se montreroit capable de la protéger ou de fixer sa destinée politique. Un évènement inattendu en fit le siége d'une nouvelle monarchie. Cinquante gentilshommes normands, au retour d'une croisade à la Terre-Sainte, jetèrent à Salerne les fondemens du royaume des Deux-Siciles. Sur le bruit de leurs exploits contre les Sarrasins qui désoloient l'Italie méridionale, trois autres gentilshommes normands, fils de Tancrède de Hauteville, vinrent s'associer à leur fortune, et se montrèrent les dignes chefs de ces illustres pélerins. Ils firent la guerre avec succès, s'emparèrent de la Pouille, conquirent la Calabre, passèrent le détroit, formant une nouvelle domination en Sicile et tout autour de Naples. Au milieu de tant de révolutions, cette ville conservoit encore son régime républicain; et ce ne fut qu'en 1139 qu'elle ouvrit ses portes à la puissance des Normands. C'étoit la destinée de Naples de prévenir les vio-

lences en se donnant au plus fort : conduite qu'elle avoit tenue jadis en se donnant aux Romains. La monarchie des Deux-Siciles s'étoit formée sous l'autorité du fils du comte Roger, qui avoit recueilli tout l'héritage des Tancrède. Elle fut arrondie depuis Gaëte jusqu'à Brindes, telle que nous la voyons maintenant. Naples, si recherchée des anciens, comme un séjour de délices et de volupté; Naples, célèbre dans tous les temps par la douceur et la beauté de son climat, devint la capitale de ce nouveau royaume où les arts commençoient à renaître. Après quatre générations, la dynastie normande alloit s'éteindre, lorsque les Siciliens appelèrent au trône Tancrède, comte de Lecce, bâtard de cette race héroïque. A sa mort, les Deux-Siciles proclamèrent son jeune fils; mais l'empereur Henri VI, de la maison de Souabe, invoquant les droits de sa femme Constance, fille de Roger I.er, s'empara des Deux-Siciles, après avoir exercé des cruautés atroces contre la famille des Tancrède. La Sicile fut dévastée et teinte du sang de ses plus illustres citoyens. Bientôt la maison de

Souabe en fut dépouillée par Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Ce prince, appelé en Italie par le pape Innocent III, pénétra dans le royaume de Naples, et dans une bataille défit et tua Mainfroi, régent des Deux-Siciles, dont les droits passèrent à sa fille Constance, épouse de Pierre, roi d'Aragon.

A peine Charles d'Anjou se crut affermi sur le trône, qu'il gouverna ses sujets avec un sceptre de fer. Bourreau des Siciliens, ce prince ambitieux et féroce méditoit la conquête de l'empire grec de Constantinople. La publication de la croisade contre les Grecs irritoit les Siciliens. « Déjà, dit Néocastro [1], » Charles avoit arboré contre nos amis de » la Grèce la croix du brigandage, car c'est » sous cette bannière sacrée qu'il a coutume » de répandre le sang des innocens. Ses ef- » forts pour entraîner le peuple sicilien dans » cette guerre, faisoient le malheur et la dé- » solation de notre patrie ». Sous le prétexte de cette croisade, Charles exigeoit de ses sujets des subventions de guerre intolérables et des impôts inouis. En même temps « il

(1) Historia Sicula.

» disposoit arbitrairement des héritières ri-
» ches ou nobles, qu'il donnoit en mariage
» à ses partisans, comme une récompense,
» tandis que les hommes qui lui étoient sus-
» pects, ou il les envoyoit à la mort, sans
» même les accuser d'aucun crime, ou il les
» faisoit languir dans d'infernales prisons, où
» il les condamnoit à la déportation et à de
» longs exils. Beaucoup de seigneurs que la
» religion, l'âge, ou leur dignité, rendoient
» vénérables, étoient soumis aux traitemens
» les plus insultans; et par un dernier ou-
» trage, qui en tous lieux a précipité la ruine
» des tyrans, les femmes étoient exposées à
» la brutalité des soldats ». C'est ainsi que
dans tous les siècles la conduite des oppres-
seurs a été la même.

Les crimes de Charles d'Anjou, funestes à sa maison presqu'autant qu'à lui, marquèrent la séparation des Deux-Siciles. En 1282, le troisième jour de Pâques, le peuple de Palerme leva l'étendard de la révolte contre les Français, et les *Vêpres Siciliennes* furent la lente mais terrible punition du supplice de Conradin, dernier rejeton de la mai-

son de Souabe, du massacre d'Augusta, et du sang dont les Angevins et les Provençaux avoient inondé les deux royaumes. Les Siciliens offrirent la couronne à Pierre, roi d'Aragon, qui l'accepta; et Charles, après une longue guerre, mourut de chagrin.

Ainsi Naples et la Sicile étoient toujours gouvernées par des étrangers; Naples par la maison d'Anjou, et l'île de Sicile par celle d'Aragon. Prisonnier à la mort de son père, Charles II, fils de Charles d'Anjou, recouvra la liberté, et fit la paix avec les Aragonais: c'étoit un prince doux et bienfaisant. Robert, son second fils, lui succéda; son règne fut long, tranquille et favorable aux lettres. En perdant le vieux roi Robert, le royaume de Naples se trouva de nouveau exposé à l'anarchie et aux convulsions auxquelles la domination des princes de la maison d'Anjou l'avoit dérobé soixante ans. Les crimes et les malheurs de la belle Jeanne, sa petite-fille et son héritière, attirèrent de longues calamités sur les Napolitains. Chassée du trône, rétablie par la faveur du pape, Jeanne fut dé-

pouillée par Charles de Durazzo, qu'elle avoit désigné pour son héritier, et qui la fit étouffer entre deux matelas. Charles régnoit à Naples et en Hongrie, quand il fut assassiné dans son palais. Pendant la minorité de son fils Ladislas, héritier du seul royaume de Naples, le désordre y fut extrême. Bientôt sa sœur unique, Jeanne II, lui succéda : princesse la plus impudique depuis Messaline. Elle adopta d'abord Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon; mais ce prince ayant voulu lui ravir l'autorité, Jeanne lui opposa René d'Anjou. Cette double adoption fut long-temps un double flambeau de discorde entre la France et l'Espagne.

Naples et la Sicile, qui avoient formé une puissance formidable sous les conquérans normands, n'étoient plus, depuis les Vêpres Siciliennes, que deux Etats jaloux l'un de l'autre, et qui se nuisoient mutuellement. Après la mort de Jeanne II, Alphonse le Magnanime renouvela ses prétentions sur Naples; la victoire les confirma, et les Deux-Siciles furent de nouveau gouvernées

par un seul monarque. Alphonse mourut sans enfans légitimes, et les Napolitains proclamèrent Ferdinand, son fils naturel, dont le règne fut long, mais troublé par deux révoltes qui ébranlèrent son trône. Toujours remuans, incapables de se gouverner eux-mêmes, de se donner un roi, et de souffrir celui qu'ils avoient, les Napolitains étoient au premier conquérant qui se montroit avec une armée sur leur territoire. A la mort de Ferdinand, bâtard d'Aragon, Alphonse, son fils, prince cruel, monta sur le trône de Naples, au préjudice des héritiers de la maison d'Anjou, qui ne cessoient de réclamer leurs droits. Tel fut le titre de Charles VIII, pour envahir ce royaume; expédition imprudente et malheureuse, cause de tant de guerres en Italie. Cette conquête rapide s'évanouit bientôt devant une ligue formée au-delà des Alpes, contre la puissance de la France. En un mois, Gonzalve de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, envoyé par Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, reconquit tout le royaume de Naples au nom

de Frédéric, successeur d'Alphonse. Mais ce beau royaume ne tarda pas à exciter l'ambition de la France et de l'Espagne. Louis XII, maître de Milan et de Gênes, voulut encore avoir Naples. Il redoutoit Ferdinand le Catholique, qui en avoit déjà chassé les Français; mais cette fois, Ferdinand aima mieux trahir sa maison. Par un traité perfide, il partagea le royaume de Naples avec la France, dépouillant ainsi Frédéric, dernier roi de la branche bâtarde d'Aragon. Louis XII perdit bientôt sa part de cette odieuse conquête. Gonzalve de Cordoue trompa d'abord les Français, et ensuite les vainquit. Ferdinand réunit les Deux-Siciles à sa couronne, et depuis elles firent partie de l'immense héritage de Charles-Quint.

Sous le règne de ce monarque, et sous celui des princes de la maison d'Autriche, ses successeurs, les peuples d'Italie commencèrent à jouir du repos, et à cultiver les arts. C'étoit le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'étoit pas le plus puissant. Il ne restoit presque plus de traces de ces

guerres étrangères qui l'avoient désolé depuis le règne de Charles VIII, et de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville.

On ne voyoit plus de ces conjurations atroces, autrefois si fréquentes: les mœurs s'étoient adoucies. L'Italie, heureuse et paisible, étoit partagée entre la maison de Savoie, les papes, les républiques de Gênes et de Venise, et la maison d'Autriche qui régnoit à Milan et à Naples.

Gouvernée par des vice-rois, cette dernière capitale jouissoit rarement de la présence de ses souverains, et cependant la tranquillité publique n'y fut troublée, dans tout le cours du dix-septième siècle, que par la fameuse révolte de Mazaniello. Cet homme, simple pêcheur, fut pendant quelques jours maître absolu de Naples. En vain le duc de Guise y parut ensuite, dans l'espoir de se faire proclamer par les mécontens: son entreprise romanesque n'eut aucun succès. L'extinction de la branche espagnole de la maison d'Autriche ouvrit, avec le dix-huitième siècle, un champ vaste à l'ambition des

puissances prépondérantes du midi de l'Europe. La grande contestation pour la succession de Charles II, changea totalement le systême politique de l'Italie. Naples eut d'abord pour roi Philippe V, duc d'Anjou; mais en 1706 ce prince en fut expulsé par les Autrichiens, et la possession de ce royaume fut confirmée à l'empereur Charles VI par la paix d'Utrecht. L'ambition d'une femme y fit régner de nouveau la dynastie des Bourbons d'Espagne. La reine Elisabeth Farnèse, épouse de Philippe V, voulut procurer un établissement à son fils don Carlos. La guerre fut déclarée à l'Autriche; l'infant conquit le royaume de Naples, et en conserva la souveraineté sous le titre de roi des Deux-Siciles. En 1759, cette belle possession passa à Ferdinand IV, infant d'Espagne, en vertu d'une loi de succession par laquelle il fut réglé que Naples et la Sicile ne seroient jamais unis à la monarchie espagnole.

Sous le règne de Ferdinand, la révolution française éclata, et jeta bientôt dans toute l'Italie les germes de plusieurs révolutions

successives. Le peuple de Naples, indolent et amolli, mais turbulent et superstitieux, se montroit disposé à soutenir les prérogatives royales contre l'esprit de philosophie et d'indépendance que manifestoient les hautes classes de la société et les gens de lettres. La cour des Deux-Siciles, dominée par la reine Caroline, archiduchesse d'Autriche, entra dans la ligue formée par les princes de l'Europe contre la France, gouvernée alors en république. Les hostilités éclatèrent en 1796. En vain Ferdinand, après avoir fait d'immenses préparatifs, se rendit maître de Rome, que les Français avoient occcupée; il en fut chassé par une armée française peu nombreuse, et la sienne, en proie au désordre et à la défection, céda de toutes parts. Le royaume fut envahi, et Naples n'eut pour défenseurs que la populace, qui opposa une résistance furieuse, mais mal combinée. Le parti français triompha, la cour se réfugia à Palerme, et une république *Parthenopéenne* s'éleva sur ce délicieux rivage, au milieu des plus grands troubles, et d'une agitation sourde et me-

naçante. Les avantages remportés en 1799 dans l'Italie supérieure, par les Austro-russes, firent bientôt perdre aux Français leur conquête. Le retour de la cour de Palerme à Naples fut marqué par de sanglantes proscriptions : elles irritèrent le parti français sans l'anéantir. Napoléon Buonaparte, devenu l'héritier et le chef de la révolution française, se prévalut de l'état politique du royaume de Naples, lorsqu'il rangea toute l'Italie sous sa domination. Là, se décelèrent ses vastes projets de monarchie universelle. Sous le nom de Joseph, son frère, mannequin royal, il prétendit asservir les Deux-Siciles. Mais le phare de Messine devint pour Napoléon les colonnes d'Hercule. Protégée par l'Angleterre, la Sicile échappa au joug de Buonaparte, tandis que les deux Calabres opposoient à ses troupes aguerries une résistance héroïque et prolongée. Joseph, devenu le nouveau Tibère de Caprée, se baigna dans le sang des sujets fidèles à la dynastie légitime des Deux-Siciles.

Abhorré des peuples, méprisé des grands, appelé à régner sur les Espagnes, où il ne

devoit être ni plus heureux, ni moins haï, Joseph céda, par l'exprès commandement de son frère, le trône de Naples à Joachim Murat, qui au moins étoit environné d'une sorte d'éclat militaire. Ce prince napoléonien régna sous de plus favorables auspices; il ménagea le peuple et les grands; il montra une obéissance moins servile aux volontés de son impérieux beau-frère, cherchant, par une conduite plus adroite, à jeter quelques racines sur un sol si souvent en proie aux convulsions de la nature et de la politique. Joachim régnoit paisiblement sur le royaume de Naples, sans oser faire aucune tentative sérieuse sur la Sicile, lorsqu'il se vit entraîné dans le tourbillon de la politique insensée de Buonaparte. La chute de ce dangereux météore devoit entraîner celle de tous ses satellites. Tel est le principe de la dernière révolution de Naples, dont nous allons faire le récit.

Ce royaume, auquel la plupart des géographes donnent cent lieues de longueur sur vingt-sept de largeur, étoit divisé en douze provinces, appelées *Giustizierati*. L'Apen-

nin, qui n'est qu'une chaîne des Alpes, le traverse du nord au sud, et descend jusqu'à l'extrémité de la Calabre ultérieure. Le territoire napolitain, sous l'influence d'un climat très-chaud, mais salubre, est d'une grande fertilité. Sa population s'élève à trois millions d'habitans; Naples en renferme quatre cent mille.

# CATASTROPHE
# DE MURAT,

OU

## RÉCIT DE LA DERNIÈRE RÉVOLUTION DE NAPLES.

---

Joachim Murat, élevé au trône de Naples, moins par ses exploits guerriers, que par l'épée de son beau-frère Napoléon, dont il étoit l'aide-de-camp, se trouvoit par-là même engagé à suivre la fortune de celui qu'il devoit regarder comme son bienfaiteur et comme son maître. Il l'accompagnoit dans ses expéditions lointaines, et le commandement de la cavalerie de la grande armée française sembloit lui être dévolu. On l'avoit vu combattre avec autant de valeur que d'activité en Italie, en Egypte, à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, en Pologne et en Espagne. A la funeste campagne de Russie, écueil de la fortune de Napoléon, il commandoit

un corps de l'armée française. Frappé de la catastrophe de Moskou, indigné de la fuite de son beau-frère, il abandonna lui-même les débris d'une armée où tous les liens de la discipline étoient rompus. Il prit aussitôt le chemin de Naples, pour essayer de se soutenir encore sur un trône qui sembloit devoir s'écrouler avec le colosse de l'empire français. Revenu dans sa capitale, il fit à la cour d'Autriche des ouvertures sur l'intention où il étoit de réunir sa marche politique ultérieure, avec celle du cabinet autrichien. Bientôt s'ouvrit la campagne de 1813; et les premiers évènemens ayant paru favorables à Napoléon, le roi Joachim quitta Naples et reparut de nouveau à l'armée française; en même temps il offrit secrètement à l'Autriche sa médiation entre les puissances européennes et l'empereur des Français. La cour de Vienne voulant tirer parti de ces ouvertures pour rétablir sa domination en Italie, témoigna au cabinet de Londres qu'elle désiroit entrer en négociation avec Murat. Le ministère britannique donna aussitôt des pleins pouvoirs à lord Aberdeen pour y prendre part. La base des négociations étoit que Murat ne resteroit point à Naples, et qu'on lui donneroit d'autres Etats comme équi-

valens. La bataille de Leipsick, livrée le 18 octobre, affranchit l'Allemagne, ou plutôt l'Europe entière, et marqua en traits de feu et de sang la décadence rapide du pouvoir de Napoléon. Le roi de Naples quitta de nouveau l'armée française pour retourner dans ses Etats, avec le dessein de se rapprocher de l'Autriche et de l'Angleterre; on croit même qu'il y fut autorisé tacitement par Buonaparte. Arrivé à Naples, Murat ouvrit ses ports au commerce anglais, sous pavillon neutre, et renoua sur-le-champ les négociations qui avoient été rompues pour son accession à l'alliance européenne.

Cependant lord Aberdeen se renfermoit dans ses premières instructions; mais l'Autriche représenta que Murat ne vouloit entendre parler ni d'indemnités ni d'équivalent, et qu'il persistoit au contraire à régner sur Naples *sine quâ non:* elle ajouta que son intérêt la portoit elle-même à conclure un traité nécessaire au succès de la campagne qui avoit pour objet l'invasion de la France. Elle proposoit formellement que Murat conservât Naples, et que la famille de Sicile cherchât dans le midi de l'Europe, des moyens d'indemnités. En même temps le ca-

binet autrichien faisoit sentir l'inconvénient d'abandonner les intérêts de la cause générale, pour des intérêts isolés. L'Angleterre n'ayant pu garantir à la fois Naples et la Sicile, on s'attendoit qu'elle ne mettroit pas les avantages particuliers de la cour de Palerme en balance avec ce que demandoit la sécurité et la tranquillité de l'Europe. En effet, les engagemens du cabinet de Saint-James avec le roi de Sicile, ne consistoient qu'à ménager les intérêts généraux de cette île, comme alliée de la Grande-Bretagne; et il n'avoit pas été stipulé de *sine quâ non* à l'égard de Naples. Ces considérations déterminèrent les ministres anglais. Pénétrés d'ailleurs des sentimens de politique générale, ils consentirent, quelque répugnance qu'ils en ressentissent sous d'autres rapports, à ce que Murat conservât son royaume, pourvu qu'il prît l'engagement de joindre ses forces à celles des alliés, et que des indemnités convenables fussent données à la Sicile.

Par une sorte d'esprit de vertige, Murat crut entrevoir la possibilité de s'agrandir en Italie, à la faveur des dispositions de l'Autriche, de la décadence du pouvoir de Napoléon, et des in-

térêts politiques de l'Angleterre. L'ambition s'empara de lui au moment où il n'auroit dû songer qu'à la conservation d'une couronne dont il n'étoit redevable qu'au système d'usurpation universelle, contre lequel il alloit s'armer lui-même. Il fit avancer son armée vers Rome, et proposa à l'Autriche le partage de l'Italie. Le Pô devoit former la ligne de démarcation entre les deux Etats. Deux mois s'écoulèrent en négociations continuelles, tant avec les alliés qu'avec Napoléon et le vice-roi Beauharnais, à l'effet d'occuper l'Italie jusqu'au Pô méridional; ce qui auroit mis le roi de Naples en possession non-seulement de la Toscane et des Etats Romains, mais encore de la moitié de la vice-royauté d'Italie. Cette demande fut regardée comme absurde et avec mépris par Napoléon. Murat ne pouvant rien obtenir de ce côté, se détermina à se joindre aux alliés, avec lesquels il négocioit depuis long-temps. Jusqu'alors les forces militaires du royaume de Naples n'avoient été pour aucun des deux partis; ni l'un ni l'autre n'avoit pu compter sur elles ou n'avoit eu à les combattre. L'Autriche étoit la puissance pour qui cet état de choses avoit le moins de désavantages; elle pouvoit diriger la masse de ses

troupes dans l'intérieur de la France, contre Napoléon, sans s'inquiéter de l'Italie, dont le sort devoit se décider plutôt à Paris qu'à Milan.

Murat, instruit que les alliés venoient de passer le Rhin, connoissant d'ailleurs la situation morale de la France, et les dangers qui environnoient Napoléon, n'hésita plus de s'appuyer sur l'Autriche pour se mettre en garde contre l'incertitude de l'avenir; en conséquence, le 11 janvier 1814, un traité fut signé entre la cour de Vienne et celle de Naples. Par ce traité, Murat s'engageoit à fournir aux puissances confédérées contre son beau-frère, un corps d'armée de trente mille hommes au moins; il obtenoit pour prix de sa désertion, la reconnoissance de son existence politique et de ses droits de conquêtes sur la ville d'Ancône et sur les Marches Pontificales.

Non-seulement le traité consacroit le principe de l'existence de Murat comme monarque, mais encore il amenoit l'Angleterre elle-même à désirer d'entrer avec lui en relation de bonne intelligence et d'amitié. Vers la fin de janvier, lord Castlereagh transmit de Bâle à lord William Bentinck, commandant en chef les forces britan-

niques dans la Méditerranée, des instructions pour suspendre les hostilités contre le royaume de Naples. Mais avant l'arrivée de ces instructions, lord Bentinck, en vertu du traité de Murat avec l'Autriche, conclut de son chef un armistice entre l'Angleterre et le gouvernement napolitain. Cet arrangement comprenoit, outre une suspension d'armes, l'ouverture d'un commerce libre, et la stipulation qu'on s'avertiroit trois mois d'avance en cas de rupture; toutefois on considéra ce traité comme une convention militaire, qui devoit établir une coopération active entre Murat, l'Autriche et la Grande-Bretagne contre les possessions françaises en Italie. Lord Castlereagh, par une lettre datée de Châtillon, le 21 février, manifesta à lord Bentinck que cette pacification anticipée avoit déplu au ministère anglais; il ajouta néanmoins, que puisque l'arrangement avoit été conclu, le gouvernement britannique y adhéroit, pour ne pas déplaire à l'Autriche, et à condition que Murat, pour conserver son royaume, donneroit des indemnités au roi de Sicile.

Cependant le retard de la cour de Vienne à ratifier le traité, fit concevoir au roi de Naples

le soupçon que les alliés n'avoient pas l'intention d'accomplir leurs promesses ; en conséquence il déclara qu'il ne mettroit pas son armée en mouvement, à moins que le traité du 11 janvier ne fût ratifié ; l'empereur d'Autriche le promit par écrit ; Murat reçut la lettre de l'empereur le 4 février, et le 6 il se mit en marche, prit Reggio, et arriva sous les murs de Plaisance. Le feld maréchal Bellegarde se vit alors en état de résister au vice-roi Beauharnais, qui venoit de prendre l'offensive avec quarante-cinq mille hommes entre l'Adige et le Mincio. Le mouvement de Murat força l'armée française de se replier sur l'Adige, pour ne plus agir que sur la défensive. Tel fut le premier fruit de la coopération du roi de Naples. Il dépendoit de lui de faire changer le sort de la guerre en Italie ; mais bientôt sa conduite parut équivoque. Il avoit contrarié d'abord par son inactivité, et ensuite par des manœuvres combinées avec adresse, les projets des alliés dans des circonstances décisives, laissant échapper à Reggio un corps d'armée français considérable, qui auroit été fait prisonnier. La défiance des alliés se convertit bientôt en certitude morale. Aussi la position de Murat

devenoit-elle aussi délicate que pénible. Il redoutoit à la fois le mécontentement des confédérés et la colère de Napoléon, dont il apprit avec un étonnement mêlé de crainte, les succès inattendus dans les plaines de la Brie et de la Champagne. Il parut plongé alors dans un état de grande agitation. « Le roi de Naples, écrivit le » duc d'Otrante, est malade de chagrin; il sait » dans quelles circonstances il s'est mis, et que » les Autrichiens et les Anglais lui reprochent » trop d'attachement pour votre majesté impé» riale (1) ».

Murat lui-même, dans une conversation avec le consul français à Ancône, avoua que la nécessité seule l'avoit forcé de se joindre aux alliés; « car, dit-il, les forces maritimes de l'Angleterre » menacent sans cesse d'envahir mes Etats, et » mes sujets sont très-mécontens de la stagna» tion du commerce; je suis convenu toutefois » que mon armée ne combattra jamais les Fran» çais ». Tel étoit aussi, à cet égard, l'opinion du vice-roi Beauharnais. « J'ai les plus grandes es» pérances, écrivoit-il à Napoléon, que le roi de » Naples n'ajoutera pas à ses torts envers votre

(1) Lettre à Napoléon, datée de Lucques, le 18 février 1814.

» majesté, celui de faire feu sur les troupes im-
» périales (1) ».

Il paroît aussi que la reine Caroline étoit alors en correspondance avec son frère Napoléon, dans le dessein de ménager un rapprochement entre les deux cours de Paris et de Naples. En effet, parmi les pièces produites contre Murat au parlement d'Angleterre, par lord Castlereagh, dans la séance du 2 mai 1815, on remarque une dépêche de Napoléon, adressée à sa sœur, à une époque où il sembloit fonder encore son espoir sur des succès; il y traitoit Murat en maître: « Votre mari, disoit-il, est
» très-brave sur le champ de bataille; mais il est
» plus foible qu'une femme ou qu'un moine quand
» il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage
» moral. Il a eu peur, et il n'a pas hasardé de
» perdre un instant ce qu'il ne peut tenir que
» par moi et avec moi..... »

Dans une autre lettre encore plus remarquable, adressée à Murat en personne, Napoléon le menaçoit de son mécontentement, s'il ne changeoit de conduite: « Elle a été, lui disoit-
» il, diamétralement opposée à vos devoirs.

(1) Lettre d'Eugène Beauharnais à Napoléon, du 28 février 1814.

» Cela provient toutefois de la foiblesse de votre
» caractère. Vous êtes un bon soldat sur le champ
» de bataille, mais hors de là, vous n'avez ni vi-
» gueur, ni caractère..... Je suppose que vous
» n'êtes pas de ceux qui pensent que le lion est
» mort; si vous faisiez ce calcul, il seroit faux.
» J'ai battu les Autrichiens hier, et je suis à la
» poursuite de leurs colonnes.... Vous m'avez
» fait tout le mal que vous pouviez depuis votre
» départ de Wilna; mais nous ne parlerons plus
» de cela. Le titre de roi vous a tourné la tête;
» si vous désirez le conserver, conduisez-vous
» bien (1) ».

Dans cette position délicate, Murat montroit le dessein de donner le change à Napoléon sur son accession effective à l'alliance des puissances européennes; mais sa conduite ambiguë ne pou-

(1) Voyez pour ces négociations et pour ces documens, les pièces justificatives n.° 1.er, contenant la séance de la chambre des communes, du 2 mai 1815; l'extrait officiel des pièces produites par lord Castlereagh contre Murat, et les notes du Moniteur, en date du 14 du même mois : dans ces notes on cherche à établir que les deux principaux documens soumis au parlement britannique, ont été falsifiés à Paris, par ordre de M. le comte de Blacas, quoique toutes les pièces, au nombre de cinq, aient été considérées en Angleterre comme originales et authentiques.

voit leur échapper. Elles s'aperçurent aisément qu'il vouloit tenir la balance, s'emparer de l'Italie jusqu'au Pô, et se mettre du côté du plus fort. Voilà ce que pensoient lord Bentinck et le général Nugent, officier plein d'honneur et très-versé dans les opérations militaires; tous deux prenoient une part active aux évènemens. Ils pénétrèrent la duplicité de Murat. Les officiers de son armée disoient hautement que l'Italie devroit être réunie sous une seule dénomination, et que Murat devroit en être le souverain. Dès-lors se forma parmi les révolutionnaires italiens, l'opinion de l'unité et de l'indépendance de l'Italie sous le pouvoir d'un seul chef. Mais les ministres anglais jugèrent qu'il étoit préférable de montrer un excès de confiance plutôt qu'un excès de jalousie, et ils s'efforcèrent de détruire les soupçons de lord Bentinck, quoiqu'étant plus près de la scène, il fut plus à portée de juger les intentions de Murat.

Cependant Paris étoit tombé inopinément entre les mains des alliés, et la négociation du 11 avril 1814 avoit mis fin à la guerre contre Napoléon. Le traité de Paris fixa les rapports mutuels de la France et de ses anciens ennemis. Louis XVIII

venoit de remonter sur le trône de ses ancêtres. Toutes les armées combinées commençoient leur retraite; celle de Naples rentra dans les Marches Pontificales, sur lesquelles Murat avoit des prétentions. Les rapports de toutes les puissances devoient être déterminés au congrès de Vienne. Toutes les branches de la maison de Bourbon se prononcèrent contre la reconnoissance du roi Joachim, dont l'existence politique devenoit bien plus précaire par le retour des anciennes dynasties aux trônes de France et d'Espagne. En effet, de tous ces rois éphémères créés par celui qui fut long-temps le fléau de l'Europe, Joachim Murat étoit le seul qui régnât encore. Le trône de Naples pouvoit-il rester envahi par un soldat, tandis que la politique du congrès européen faisoit revivre le principe de l'hérédité et de la légitimité des couronnes? Déjà le roi de Sicile s'étoit prononcé contre toute espèce d'indemnité pour le royaume de Naples.

Une politique prudente auroit dû prescrire à Murat de renoncer à toute conquête, et de borner uniquement ses vues ultérieures à la conservation de l'un des plus beaux royaumes du

monde; il ne pouvoit plus l'agrandir qu'au détriment d'un voisin pacifique dont l'existence, sous le double rapport de la morale et de la religion, intéressoit l'Europe chrétienne. Mais le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe, et les fatales espérances que ne dissimuloient plus ses partisans en France et en Italie, inspirèrent au roi Joachim une aveugle confiance dans ses forces et dans ses ressources. L'intérêt commun avoit fait taire l'inimitié de ces deux soldats parvenus au suprême pouvoir. Menacé des mêmes revers que Napoléon, le roi de Naples jugea que l'union seule feroit la force de tous les deux, et que le concert étoit nécessaire à l'un pour ressaisir son sceptre de fer, à l'autre pour conserver sa couronne chancelante. Murat se reposoit aussi avec complaisance sur son traité avec l'Autriche et l'Angleterre, ainsi que sur l'adhésion de la Russie et de la Prusse, qui sembloit avoir consacré irrévocablement le principe de sa souveraine puissance. En un mot, Murat se crut l'arbitre de l'Italie. Au lieu de songer à sa propre conservation, il grossit chaque jour ses forces des déserteurs et des réfugiés italiens qui se déroboient aux enrôlemens de l'Autriche; et formant des plans vastes

pour l'avenir, il en prépara secrètement l'exécution, en combinant tous les élémens d'une révolution militaire et politique. Toutefois aucun de ses projets, aucun de ses mouvemens n'échappoit à la sagacité du cabinet de Vienne, dont la principale vue avoit pour objet de reprendre son ancienne influence sur l'Italie. Ainsi sous aucun rapport la conduite de Murat n'étoit propre à lui concilier la bienveillance des puissances prépondérantes, ni à faire changer les dispositions des cours qui s'opposoient à son admission au rang des souverains de l'Europe. Des preuves écrites, tombées entre les mains des alliés, ne laissoient déjà plus aucun doute sur ses intelligences secrètes avec Napoléon. Lord Castlereagh ne le dissimula point à l'agent de Murat près la cour de Londres; il lui dit que la conduite de son maître ne paroissoit pas conforme à ses engagemens; il le dit aussi au duc de Campochiaro, à Vienne, en lui déclarant que la question relative à Naples seroit discutée librement et solemnellement au congrès.

Cette question présentoit les plus grandes difficultés, et tous les ministres demeurèrent d'accord que ce seroit la dernière dont on s'occuperoit dans les conférences. Il y avoit deux sortes d'ambassa-

deurs des Deux-Siciles au congrès, ceux de Murat et ceux de la cour de Palerme, chacun revêtu du titre de représentant des Deux-Siciles, et chacun chargé de négociations diamétralement opposées. La déclaration franche et explicative que lord Castlereagh avoit faite au ministre napolitain, donna lieu à une note très-détaillée, dans laquelle ce ministre s'efforçoit de justifier la conduite de Murat; mais cette justification étudiée ne put dissuader lord Castlereagh de la duplicité du roi Joachim. Vainement ses plénipotentiaires pressoient la conclusion d'une paix définitive entre Naples et l'Angleterre; ils offroient une alliance et un traité avantageux. Le cabinet de Londres soutenoit que ses engagemens avec Murat ne consistoient qu'en un simple armistice, et il renvoyoit la conclusion du traité à la décision du congrès. Les principaux alliés, instruits que Joachim avoit compromis ses droits, trouvèrent plus de difficultés à résister aux sollicitations pressantes de la France et de l'Espagne. Le duc de Wellington qui venoit de remplacer lord Castlereagh au congrès, écrivit de Vienne à ce ministre, qu'ayant reçu de lui les preuves de la trahison de Murat dans la dernière campagne, il les avoit soumises aux souverains alliés

alliés qui en avoient été complètement convaincus. Tous déclarèrent que Murat n'avoit plus aucun droit à leur protection : la France et l'Espagne insistèrent vivement pour qu'il fût détrôné. On croit aussi que ces deux puissances demandèrent que Napoléon fût éloigné de l'île d'Elbe, et réduit à l'impossibilité de pouvoir désormais troubler l'Europe.

Au milieu de ces grandes négociations, il ne pouvoit échapper à Murat que sa fortune politique devenoit de jour en jour plus précaire. En effet, tandis qu'une trahison perfide étoit ourdie parmi nous pour relever le pouvoir du perturbateur du monde, Joachim Murat voyoit chanceler sous ses pieds le trône des Tancrède. Il sentoit que si Napoléon étoit tiré de son île et soustrait à ses nombreux partisans, la couronne de Naples, dont il lui étoit redevable, lui seroit infailliblement arrachée. Dans cette appréhension, il renoua avec plus d'ardeur ses relations secrètes avec Napoléon, par l'intermédiaire de Pauline Borghèse, sa belle-sœur. Avec quelle joie il embrassa des projets téméraires dont l'accomplissement sembloit devoir affermir la couronne sur sa tête! On assure que dans l'espoir de se ménager l'Autriche, ou de lui donner le

change sur ses desseins ultérieurs, Murat reprit avec impudence son système de duplicité, et qu'il dévoila au cabinet autrichien, par une délation odieuse, quelques détails de la conspiration de Milan; il l'avoit fomentée lui-même avec Napoléon, et cette trame formoit une des branches du vaste complot ourdi pour soulever l'Italie entière, et en expulser les Autrichiens.

Quoi qu'il en soit, la conjuration de Milan fut étouffée, tandis que Murat et Napoléon se concertoient sur les moyens les plus efficaces de s'emparer, l'un de la France, l'autre de l'Italie, au nom de la liberté et de l'indépendance des peuples.

Dans des conciliabules, dans des conférences mystérieuses, on propageoit la doctrine de l'unité politique de l'Italie. Tous les esprits étoient émus. Partout les partisans de Murat et de Napoléon cherchoient à confondre les intérêts de ces deux personnages avec la cause de la liberté : « l'Italie, » disoient-ils, est appelée à l'indépendance par » un prince dont les plus graves motifs doivent » armer le bras. Si la conservation d'un royaume » nouvellement acquis, si la raison d'Etat impose » souvent l'obligation de changer de politique, » Joachim Napoléon ne sauroit être blâmé d'avoir

» accédé en 1814 à une ligue formidable qui
» reconnut sa souveraineté, et lui abandonna une
» partie des Etats Romains. Traité comme l'égal
» des rois de l'Europe, tant que les rois eurent
» besoin de son armée, il n'a plus été regardé
» depuis comme souverain légitime, mais comme
» un intrus, un roi roturier, dont l'existence
» menaçoit toutes les couronnes. Aujourd'hui
» ses droits sont contestés. Doit-il balancer un
» moment de proclamer la guerre, le prince qui
» se voit trahi par des alliés dont il a servi la
» cause; le prince qui ne peut plus douter de la
» résolution prise au congrès de Vienne, de lui
» dérober les provinces qui lui ont été garan-
» ties? Quelle sécurité lui présente l'avenir? Les
» anciennes dynasties ne sont-elles pas les seules
» qu'admettent les souverains réunis au congrès?
» On y oublie, sans doute, que les plus grands
» rois qu'ait célébré l'histoire, n'ont pas été éle-
» vés pour régner. La cause des races nouvelles
» remonte au principe de la souveraineté des
» peuples. L'Italie seroit-elle donc destinée à
» n'être que le théâtre éternel des guerres san-
» glantes que suscitent la rivalité des étrangers?
» De nos jours n'y a-t-on pas vu jusqu'à des
» armées russes, et le pavillon ottoman uni au

» pavillon anglais et aux clefs de saint Pierre?
» Au milieu de tant de révolutions et de vicis-
» situdes, les Italiens trop divisés n'ont pu former
» un corps de nation, et ils ont toujours aspiré
» à être libres. En vain le but de leur politique
» a-t-il été constamment l'expulsion des étran-
» gers. Si tous les peuples ont des titres égaux à
» l'indépendance, les Autrichiens n'ont pas plus
» de droits que les Français à la domination ex-
» clusive de l'Italie. Le moment est venu de pro-
» clamer l'unité et la liberté de cette belle con-
» trée ».

Dans les conseils de Naples et de l'île d'Elbe, le succès de cette grande entreprise ne paroissoit pas douteux; on y soutenoit que vingt années de révolutions et de guerre avoient retrempé le caractère des Italiens; que sous les drapeaux français leur courage s'étoit relevé; qu'ils n'étoient plus étrangers à l'esprit de liberté et au systême représentatif. « Tout fait présager, disoit-on, que le
» signal de l'indépendance ne sera pas donné en
» vain par un prince qui doit lui-même son éléva-
» tion aux principes de liberté et au triomphe des
» armes françaises. En ne considérant que l'état
» moral de l'Italie, ne voit-on pas que les es-
» prits, les intérêts y sont divisés, comme dans le

» reste de l'Europe, et que deux partis sont en
» présence. L'un défend les vieilles maximes, les
» anciennes races et les anciennes possessions;
» l'autre, plus entreprenant, plus énergique, pro-
» clame l'entière liberté des nations, et veut le
» maintien des possessions récentes, acquises par
» la valeur, et consacrées par des traités. Mille
» indices déposent que cet arbre plein de vi-
» gueur et de sève a poussé dans tous les pays de
» profondes racines; s'il a été abattu par un
» grand orage, il peut se relever par une vive
» commotion. N'hésitons pas à donner le signal;
» bientôt il ne seroit plus temps ».

Mais jamais Murat n'auroit eu assez d'énergie pour lever seul l'étendard de la guerre, si son entreprise n'eût pas été combinée avec la tentative plus audacieuse de Napoléon. Aiguillonné par les messages de l'île d'Elbe, par l'assurance positive qu'une puissante diversion déconcerteroit du côté des Alpes toutes les mesures militaires de l'Autriche, Murat ne balança plus.

A cette époque, le congrès de Vienne, occupé des intérêts généraux de l'Europe, n'avoit pas encore pris de détermination à l'égard de Naples. Murat, pressé d'agir, couvrit par des prétextes spécieux ses démarches entreprenantes; il

mit son armée au grand complet; il allégua la nécessité de surmonter par la voie des armes l'opposition de la maison de France, à laquelle il supposoit des projets d'agression; en un mot il se plaignit amèrement des Bourbons, et communiquant à la cour de Vienne, vers la fin de février, un projet simulé d'attaque, il demanda le passage libre par la moyenne et par la haute Italie, pour une armée de quatre-vingt mille hommes qu'il feignit de vouloir faire marcher contre la France. Cette étrange proposition fut repoussée aussitôt par le gouvernement autrichien, d'autant plus alarmé, que Murat témoignoit en même temps l'intention de faire passer des troupes par la Marche d'Ancône. L'empereur d'Autriche adressa aux cabinets de France et de Naples, le 25 et le 26 février, des déclarations par lesquelles ce monarque annonçoit la ferme résolution de ne permettre, dans aucune circonstance, que la tranquillité de la haute Italie fût compromise par le passage de troupes étrangères. Il donna immédiatement l'ordre positif de faire marcher en Lombardie des forces militaires considérables pour soutenir sa déclaration. La cour de France y répondit par des assurances formelles que Louis XVIII n'a-

voit aucun projet de porter des troupes françaises au-delà des Alpes. Murat ne donna point de contre-déclaration. Le moment de dévoiler ses véritables desseins n'étoit pas encore arrivé.

Le 5 mars, il reçut à Naples la nouvelle de l'évasion de Buonaparte; il tint aussitôt un conseil extraordinaire, à l'issue duquel il fit appeler le ministre d'Autriche, pour lui déclarer qu'il seroit et resteroit fidèle au système d'alliance. Il renouvela officiellement cette déclaration aux cabinets autrichien et anglais; mais attaché à son système de fourberie, il expédia aussitôt le comte de Beaufremont, son aide-de-camp, avec la mission de chercher Buonaparte en France, pour l'assurer de son appui, et d'une coopération efficace.

Toutefois l'attente et l'inquiétude régnoient à la cour de Murat. Qu'alloit devenir le fugitif de l'île d'Elbe? A peine son entrée à Lyon fut-elle connue à Naples, que le roi fit déclarer positivement à la cour de Rome « qu'il regardoit la » cause de Napoléon comme la sienne, et que » bientôt il prouveroit qu'il ne lui avoit jamais » été étranger ». Il fit en même temps la demande impérative du passage à travers l'Etat de l'Eglise, pour deux divisions napolitaines qui,

dit-il, loin de se conduire en ennemies, ne troubleroient pas le souverain Pontife dans sa capitale. Le S. Père refusa le passage, et protesta contre la violation de son territoire; mais il fallut céder au torrent et s'éloigner. Le roi Joachim avoit à Rome un grand nombre de partisans, qui l'attendoient avec impatience. La nouvelle certaine que Buonaparte étoit entré à Grenoble et à Lyon, avoit ranimé dans toute l'Italie des sentimens opposés de crainte et d'espérance. Tous les esprits étoient dans la plus grande exaltation. Un seul homme mettoit en mouvement des milliers d'hommes. Le Piémont n'étoit pas moins agité. La fermentation étoit telle à Milan, que le général Bellegarde crut devoir mettre la ville en état de siége : il institua en même temps un tribunal extraordinaire pour juger les perturbateurs.

Cependant deux divisions de Murat pénétroient dans l'Etat Pontifical, et Pie VII, en proie à de nouvelles vicissitudes, venoit de quitter sa capitale après y avoir établi une junte d'Etat. L'auguste vieillard courut se réfugier au milieu des troupes anglaises. Rome alloit être subjuguée de nouveau par les Napolitains, ou plutôt par les auxiliaires de Napoléon. Dès le

14 mars, le roi Joachim, après avoir révélé aux grands de l'Etat, dans deux conseils extraordinaires, ses desseins ultérieurs, avoit annoncé à l'armée napolitaine qu'elle alloit accomplir de *grandes destinées*; il ordonnoit en même temps la mise en activité des gardes nationales; il nommoit régente la reine son épouse, et diminuoit les impôts d'un tiers, dans l'espoir de se populariser.

Le roi quitta Naples le 16 mars, et arriva le 19 à Ancône, où il établit son quartier général. Instruit peu de jours après que Napoléon avoit fait son entrée à Paris sans obstacles, il se disposa aussitôt à ouvrir la campagne, et reprit son titre de Joachim Napoléon, qu'il avoit abandonné lui-même depuis l'abdication de Fontainebleau. Par un raffinement de duplicité, et peut être pour ne pas fermer tout accès aux négociations, Murat enjoignit à ses plénipotentiaires à Vienne, de remettre au cabinet autrichien une note contenant l'assurance de ses sentimens d'amitié, et de sa volonté *immuable* de ne jamais se séparer de l'Autriche. « Sa Ma-
» jesté napolitaine, ajoutoit la notification, d'a-
» près le changement de l'état des choses, se
» voit forcée, pour sa propre sûreté, ainsi que

» sous le rapport des mesures militaires que toutes
» les puissances jugent nécessaire d'adopter, à
» donner aussi une position plus étendue à son
» armée, et en conséquence cette position aura
» lieu en dedans de la ligne de démarcation fixée
» par l'armistice de 1813 ».

Mais déjà cette armée avoit commencé, le 30 mars, sans déclaration préalable, les hostilités contre les postes autrichiens dans la Légation, et le même jour Murat avoit publié à Rimini une proclamation qui appeloit les peuples d'Italie à l'indépendance. En voici les principaux traits :

« Italiens ! la Providence vous appelle enfin
» à la liberté. L'heure est arrivée où de grandes
» destinées doivent s'accomplir ; un seul cri se
» fait entendre depuis les Alpes jusqu'au détroit
» de Scylla, et ce cri est : l'*indépendance de*
» *l'Italie*.

» De quel droit des peuples étrangers pour-
» roient-ils lui ravir ce premier droit et ce
» premier bien de tous les peuples?....... La
» nature auroit donc en vain élevé pour vous
» les remparts des Alpes? Vous avez été jadis
» les maîtres du monde, et vous avez expié cette
» gloire dangereuse par vingt siècles d'oppres-

» sion. Mettez désormais votre gloire à ne plus
» avoir de maîtres. Quatre-vingt mille Italiens
» du pays de Naples entrent en campagne sous
» les ordres de leur roi, et jurent de ne prendre
» aucun repos avant que l'Italie ne soit déli-
» vrée.

» Italiens des autres contrées, secondez ce des-
» sein magnanime; que ceux qui ont porté les
» armes les reprennent; que la jeunesse apprenne
» à les manier; que la force du peuple se déploie
» en masse et dans toutes les formes; que le combat
» soit décisif, et nous assurerons pour long-temps
» le bonheur de notre belle patrie. Des peuples di-
» gnes d'être régis par des institutions libérales,
» se réjouiront de votre entreprise, et applaudi-
» ront à votre triomphe. L'Angleterre même, ce
» modèle des gouvernemens constitutionnels, ce
» peuple libre, qui met sa gloire à combattre pour
» l'indépendance, et à prodiguer ses trésors pour
» atteindre ce but glorieux, pourra-t-elle ne pas
» applaudir à vos nobles efforts?

» Italiens! unissez-vous, et un gouvernement
» de votre choix, une représentation vraiment na-
» tionale, une constitution digne du siècle et de
» vous, protégeront votre liberté et vos propriétés.
» Mais il faut que votre courage devienne le gage

» de votre indépendance. Je somme tous les braves de venir combattre à mes côtés ; j'appelle tous ceux qui ont réfléchi sur les intérêts de leur patrie, à préparer la constitution et les lois qui doivent régir désormais l'heureuse et indépendante Italie (1) ».

En faisant retentir au milieu des Italiens le cri séducteur de l'*indépendance*, Murat se flattoit que les mécontens de la Lombardie, de la Ligurie et du Piémont, viendroient en foule se ranger sous ses drapeaux ; qu'ils lui ouvriroient les portes de Gênes, de Milan, de Turin, et le mettroient ainsi en communication directe avec les armées françaises, au moment même où elles relevoient le trône militaire de Napoléon.

Déjà l'armée napolitaine, forte de quarante mille hommes d'infanterie, et de huit mille chevaux, marchoit en cinq colonnes vers la haute Italie, se dirigeant à la fois sur Bologne, Modène, Reggio, Ferrare, et menaçant toute la ligne du Pô, tandis qu'une division filoit en Toscane par les Apennins. L'armée de l'empereur d'Autriche s'élevoit à trente-huit mille combattans, y compris onze à douze mille hommes

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 2.

de cavalerie. Attaquée à l'improviste, elle se replia sur Bologne et Modène. Le 28 mars, son arrière-garde avoit déjà abandonné Rimini. Poursuivie par le général Carascosa, elle soutint, au pont de Saint-Lazare, sur le Gavigniano, un premier engagement, et perdit quelques bagages dans sa retraite. Le roi Joachim se portoit aussi en avant : le 3, il entra à Forli, et le 1.er avril son quartier général fut établi à Faenza. Dans toutes les villes dont il prenoit possession, il faisoit publier des proclamations et des adresses où les Allemands étoient accusés de perfidie, et les Anglais appelés une nation grande et libérale. Le roi espéroit par-là persuader aux Italiens que l'Angleterre favorisoit ses vues.

Son avant-garde ayant suivi de près les Autrichiens sur la route de Bologne à Modène, les joignit le 4 avril vers le Panaro. L'attaque commença contre la tête du pont devant Modène, occupé par dix à douze mille Autrichiens sous les ordres du général Bianchi. Là, après six heures d'un combat très-acharné, le pont fut enlevé par le général Carascosa, qui chassa les Autrichiens de leur position de la Samoggia. Deux généraux de marque y furent blessés mortellement, le général Filangieri, aide-de-camp

de Murat, et le général autrichien Stephanini.

Le général Bianchi se replia aussitôt sur Carpi, prenant ensuite position derrière le canal Leutevaglio, et dans la tête du pont de Borgo-Forto, sur le Pô. Le duc de Modène n'eut que le temps de quitter sa capitale pour se réfugier en Autriche.

Le même jour, Murat fit son entrée à Modène, à la tête de sa cavalerie. Rien n'étoit plus imposant que la tenue du roi et de son état-major; l'argent, l'or et la pourpre éclatoient dans leurs uniformes: c'étoit un cortège de triomphe. On reconnoissoit à cette cavalcade pompeuse, l'homme qui dans les armées de Napoléon avoit affecté tous les genres de costumes et de magnificence, au point d'en fatiguer les soldats, qui ne le désignoient plus que sous le nom de *Franconi*, célèbre bateleur de la capitale.

Trois jours après le combat de Modène, la colonne commandée par les généraux Livron et Pignatelli, et qui s'étoit dirigée vers les Apennins, fit son entrée à Florence. A l'approche des Napolitains, le grand-duc de Toscane quitta précipitamment sa capitale. Le général Nugent s'étoit replié d'abord sur Pistoie avec quatre

à cinq mille hommes de troupes combinées sicilo-austro-britanniques; il se porta ensuite par les Apennins, sur Gênes, pour en défendre les approches.

Au bruit de ces succès remportés au nom de la liberté de l'Italie, les patriotes et les vieux soldats italiens s'émurent; les habitans de Bologne manifestèrent un grand enthousiasme. Partout on signoit et on propageoit des adresses brûlantes de civisme, qui se terminoient par ces cris de ralliement: *Vive l'Italie! vive l'indépendance italienne! vive Joachim l'italique!*

Maître de Rome, de Bologne, de Modène, de Reggio et de Florence; maître de trois nouveaux départemens, Murat y envoya un commissaire civil, et fit de l'arrondissement de Ravennes un département particulier, sous le nom de Pineta. Plusieurs villes au-delà du Pô, telles que Venise, Padoue, Verone, étoient dans la plus grande agitation. Brescia se prononçoit pour l'indépendance; Bologne envoyoit des députés à toutes les villes, pour fraterniser et former avec elles un pacte fédéral.

Les monarques alliés parurent d'abord effrayés de cet embrasement de l'Italie: déjà même, après avoir long-temps hésité à l'égard de Naples, ils

avoient fait fléchir la sévérité de leurs principes sur la légitimité des couronnes. Le 31 mars, un plénipotentiaire fut chargé de donner à Murat l'assurance de sa conservation sur le trône, s'il s'unissoit sincèrement à la confédération européenne contre Napoléon, redevenu l'épouvante des nations civilisées. On croit même que l'Autriche abandonnoit les Marches Papales, et que l'Angleterre, la Russie et la Prusse accédoient au traité. Cette négociation fut confiée au comte de Neipperg, qui déjà avoit signé pour l'Autriche un traité avec Murat en 1813. Muni de pouvoirs et d'instructions, il devoit se rendre à Ancône, pour conférer avec le roi. Cependant, comme il pouvoit arriver trop tard, et qu'il étoit possible que les négociations fussent éludées ou entravées, l'Autriche, pour les appuyer, pressoit la marche des renforts qui filoient en Italie. En effet, le jour même que partoit de Vienne le comte de Neipperg, Murat passoit le Rubicon, et lançoit sa fameuse proclamation de Rimini, par laquelle il invitoit les sujets italiens de l'Autriche à se révolter et à se joindre à son armée.

Ce fut à Parme, dit-on, que le premier courrier autrichien joignit Murat, qui, saisissant aussitôt

sitôt les dépêches dont il étoit porteur, répéta plusieurs fois en les lisant : *Il est trop tard, l'Italie veut être libre et le sera.*

L'empereur d'Autriche, instruit dans l'intervale des progrès de l'armée napolitaine, mais rempli de confiance dans le nombre de ses troupes, ainsi que dans ses relations étroites avec toutes les puissances de l'Europe, fit déclarer à Murat, par une notification du 10 avril, qu'il regardoit les deux Etats comme étant en guerre, et qu'il en abandonnoit la décision ultérieure à la force des armes. Le lendemain, une déclaration détaillée à ce sujet, parut dans la gazette de la cour de Vienne (1).

Mais déjà toute la ligne du Pô étoit menacée par l'armée napolitaine, les Autrichiens s'étant jetés sur la rive gauche avec les ducs et les souverains, les commandans et les gouverneurs; partout on ne voyoit que confusion et désordre.

Le général de cavalerie baron de Frimont, à qui l'empereur François venoit de déférer le commandement en chef de son armée d'Italie, la rassembloit entre Casal-Maggiore et Piadena. Deux camps étoient déjà formés, l'un à Plaisance, l'autre dans les plaines de Chiavi. La

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 3.

marche de Murat faisoit supposer qu'il dirigeoit ses forces du côté du Taro pour menacer Plaisance, l'une des clefs du Pô, où les Autrichiens s'empressoient d'armer les retranchemens et les fortifications.

Depuis cette ville jusqu'à Borgo-Forto, ils tenoient deux têtes de pont, et attendoient de nombreux renforts. Leur grand quartier général venoit d'être porté successivement de Piadena à Mantoue et à Saint-Benedetto. On faisoit de grandes dispositions pour défendre les lagunes et conserver Venise, les Napolitains pouvant forcer la ligne du Pô, et se porter dans le Padouan. Toutefois leurs colonnes principales sembloient se diriger du côté du Taro; le roi affectoit de combiner un grand mouvement pour faire passer le Pô à ses troupes et attaquer Plaisance, tandis que des corps en marche sur la rive droite tourneroient l'ennemi. Mais toutes ces opérations vers le Taro pour menacer Plaisance, n'étoient que simulées. Tandis que les têtes de colonnes faisoient une fausse attaque sur Crémone et Casal-Maggiore, une partie de l'armée napolitaine se dirigeoit sur Ferrare. Ce plan, digne de l'école de Napoléon dans ses jours de gloire, étoit habilement conçu; il con-

sistoit à se rendre maître de Ferrare et du Bas-Pô, à couper les communications de l'armée autrichienne, et à provoquer à l'insurrection les peuples de la Lombardie et du pays Vénitien. Mais une précision admirable et plus de promptitude encore pouvoient seules en assurer l'exécution. Le roi de Naples fit une faute capitale; ayant trop étendu sa ligne, il ne put réunir autour de Ferrare une masse de forces suffisantes. Ses soldats se croyoient déjà en possession de la ville et de la tête du pont d'Ochio-Bello: position dont Murat vouloit s'emparer, à quelque prix que ce fût; mais le gros de l'armée autrichienne s'y étoit concentré. L'armée de Murat, d'abord repoussée dans plusieurs attaques, fut assaillie tout-à-coup sur son flanc gauche, par le général Bianchi, tandis que la division du général Mohr, se dirigeant sur la route d'Ochio-Bello, menaçoit l'aile droite. Ce général rencontre la division du général Ambrosio, forte de huit mille hommes, qui s'étoit retranchée dans des maisons crenelées; il prend d'assaut les retranchemens, et assure ainsi la délivrance de Ferrare. En même temps, le général Starem-berg attaquoit la division du général Pexe, postée à Carpi, et l'obligeoit de se jeter en désordre

dans la ville. Staremberg passant aussitôt la Secchia, poursuivit les Napolitains, et leur fit un grand nombre de prisonniers. Vaincue par cette manœuvre, la division Carascosa ne put se maintenir ni sur la Secchia ni sur le Panaro; elle évacua précipitamment la ville de Modène; et le 11 avril, le général Bianchi y fit sa rentrée triomphante. C'est ainsi que par les savantes combinaisons de ce général, et par la précision de ses manœuvres, les Autrichiens se trouvèrent en force sur tous les points décisifs, et firent échouer toutes les entreprises de Murat sur la haute Italie.

Le mouvement rétrograde de l'armée napolitaine s'effectua bientôt sur toute la ligne. Non-seulement Parme, Reggio, Modène et Bologne, furent évacués, mais encore Florence et toute la Toscane. L'armée, après s'être repliée sur l'Arno, rentra dans les Marches. L'échec d'Ochio-Bello eut pour Murat des conséquences aussi fâcheuses que s'il eût succombé dans une bataille générale; car c'est moins la perte de quelques milliers de soldats et d'une partie du matériel qui entraîne une armée dans l'abîme, que le trouble, le désordre et le découragement, suites inévitables d'une entreprise imprudente. Le moral du

soldat est ébranlé; l'armée n'a plus ni consistance, ni ressort, ni soutien; au moindre revers elle est désorganisée et comme dissoute, surtout quand elle a été égarée par une politique astucieuse et perfide, qu'elle s'est reposée sur des espérances chimériques, et qu'elle n'a été animée que par une exaltation factice.

Elève et créature de Napoléon, le roi de Naples se servit comme lui de fictions politiques pour nourrir l'esprit de ses soldats et de ses généraux. Il leur avoit d'abord persuadé que les Anglais resteroient neutres dans cette lutte, et que les Autrichiens fuiroient, dans la crainte d'être enveloppés par des corps de l'armée française, débouchant du Mont-Cenis sur Turin et sur Milan. Mais à peine les Napolitains virent-ils que les Autrichiens et les Anglais n'étoient rien moins que disposés à se retirer sans coup férir, que leur enthousiasme fit place à des réflexions sérieuses et décourageantes. On les rassura néanmoins dans ce premier mouvement rétrograde, en leur annonçant le soulèvement de presque toute l'Italie, en faveur de l'indépendance, et la marche d'une armée française qui venoit se joindre à eux. On sait que tous les secours de la part de Napoléon se rédui-

sirent à l'envoi d'un ministre plénipotentiaire [1], chargé sans doute de régenter Murat et de le fortifier dans les principes de l'art de la guerre.

Le roi de Naples fut-il lui-même la dupe des promesses de Napoléon? Tout porte à le croire, car déjà il se considéroit comme l'arbitre de l'Italie, et avoit convoqué à Rome, pour le 8 mai, les députés de toutes les villes, réunis en assemblée nationale; déjà il destinoit Rome à redevenir la capitale de l'Italie entière. On ne sauroit d'ailleurs expliquer que par la fausse espérance d'une prompte diversion vers le Piémont et la Lombardie, l'obstination de Murat à rester cantonné dans la Romagne, après l'échec d'Ochio-Bello.

Là, il croyoit tenir tête à l'armée autrichienne; il publioit des bulletins mensongers, dans lesquels il se vantoit d'avoir présenté la bataille à l'ennemi qui n'avoit osé l'accepter. Mais par de nouvelles proclamations, il appeloit les Italiens au secours de *la patrie en danger;* il accordoit aux villes qui se déclareroient libres des droits et des priviléges particuliers. Tandis qu'il s'efforçoit d'embraser l'Italie, en accréditant des impostures politiques; tandis qu'il étoit lui-même en proie à des erreurs fatales, il vio-

(1) M. le lieutenant-général comte Belliard.

loit toutes les règles de la guerre en négligeant d'occuper les défilés des Apennins; il persistoit à rester dans la Romagne, et cela au moment même où les Autrichiens se mettoient en marche par Florence et Arezzo, pour le tourner et l'envelopper.

Les renforts partis de l'Autriche venoient d'arriver en Lombardie, et le général en chef, baron de Frimont, alloit développer son plan de campagne. Il consistoit à couper la retraite à l'armée napolitaine. Les opérations offensives des Autrichiens commencèrent quand Murat, après avoir évacué Bologne, se replia sur la route d'Ancône, et parut déterminé à n'opposer d'autre résistance que celle qui devenoit nécessaire pour faciliter son mouvement rétrograde. La division du comte Neipperg fut chargée seule de le suivre, tandis que le général Bianchi, avec un corps de troupes considérable, se portoit de Bologne à Foligno par Florence, à marches forcées, afin de fermer au roi le retour dans les Etats de Naples, ou au moins lui couper la route de la capitale. Le comte Neipperg avoit ordre de retenir l'armée de Murat par de fausses démonstrations, et de n'attaquer que les seules positions militaires.

Cependant Murat avoit réuni vingt à vingt-deux mille hommes à Cesène, où il s'étoit fortement retranché en appuyant les ailes de son armée sur Bertinoro et sur Cervia. Là, tandis que toutes ses forces étoient sous les armes, prêtes à livrer bataille, il fit de sérieuses réflexions. Tout lui indiquoit que toute l'Italie n'étoit point encore mûre pour les *idées libérales*, et qu'il devoit désespérer de recevoir aucun secours de Buonaparte. Il étoit évident qu'il avoit passé trop tôt le Rubicon, et qu'il étoit trop tard pour appaiser l'Autriche. Déjà un négociateur napolitain venoit d'être renvoyé de Trieste sans réponse. Toutefois le roi de Naples envoya, le 21 avril, un parlementaire au général Neipperg, avec une lettre que le chef de son état-major, le général Millet de Villeneuve, adressoit au général en chef de l'armée autrichienne, pour lui demander un armistice. Dans cette singulière dépêche (1), Murat représentoit la marche de toute son armée sur un territoire étranger, ses assauts contre des places fortes et des têtes de pont, et sans doute sa proclamation de Rimini, comme des actions fortuites, qui mettoient le chef qui les avoit entreprises et di-

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 4.

rigées en personne, sans provocation et de son propre mouvement, sur la voie de reconnoître qu'il se trouvoit par méprise en guerre avec l'empereur François, et compromis à l'égard de l'Angleterre, alliée de l'Autriche. La réponse du général Neipperg fut un refus formel d'interrompre le cours de ses opérations par aucune suspension d'armes (1).

La demande de Murat déceloit à la fois la confusion et l'embarras du désespoir; peut-être même étoit-elle un vain prétexte pour gagner du terrein, et pour faire tomber les Autrichiens dans quelque piége.

Quoi qu'il en soit, aucuns des desseins et des plans de Murat n'étoient restés inconnus, depuis qu'un agent napolitain, nommé Binda, qui vouloit se rendre secrètement de Florence à Gênes, étoit tombé entre les mains de l'armée autrichienne, avec toutes ses instructions.

Sur le refus de l'armistice, Murat abandonna dans la nuit du 22 au 23 avril, sa forte position sur le Savio, pour continuer sa retraite sur Rimini.

Cependant le général Bianchi avoit mis tant de célérité dans sa marche, et le comte de Neip-

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 5.

perg tant d'adresse à retenir l'armée napolitaine sur la route d'Ancône, que Murat n'entrevit point d'abord le but des opérations de l'ennemi. Les Autrichiens entroient à Foligno, que ses troupes étoient encore à Pesaro. Une division de son arrière-garde fut attaquée et dispersée en avant de cette dernière ville, où l'avant-garde autrichienne pénétra aussitôt. Un autre combat s'engagea sur la place même de Pesaro; les Napolitains cédèrent de toutes parts. Dès le 26 avril, le général en chef baron de Frimont avoit rejoint le corps d'armée du comte Neipperg, dans l'intention de tout disposer pour une attaque générale et décisive; mais il n'avoit rencontré que l'arrière-garde de l'ennemi. Le 28, les éclaireurs autrichiens entrèrent à Fano, et dès le lendemain les colonnes poursuivirent sans interruption l'armée de Murat, quoiqu'il fît détruire tous les ponts sur ses derrières, et battre par l'artillerie de ses vaisseaux armés la seule route praticable le long de la mer. Déjà les détachemens du corps d'armée du général Bianchi, partis de Foligno, inquiétoient les Napolitains dans toutes les directions. Tout faisoit présager que l'armée de Murat se trouveroit dans l'impossibilité de

se replirr en bon ordre jusque sous les forts de Naples. Poussée par le comte Neipperg, d'un côté, et surprise de l'autre par le corps du général Bianchi, elle ne pouvoit guère échapper à sa destruction, étant forcée de se jeter dans les chemins impraticables de la partie orientale du royaume. Dans leur retraite de Pesaro, les Napolitains avoient été poursuivis jusqu'à la rivière Sesano. En vain la division Carascosa formant l'arrière-garde, prit position près de Scapezzano, en avant de Sinigaglia; elle y fut vivement attaquée, et après une heure de combat, elle se vît forcée d'abandonner la ville à la faveur de la nuit, sans cesser pourtant d'être poursuivie audelà par les Autrichiens.

L'avant-garde du général comte Neipperg s'avança immédiatement jusqu'au fleuve Esino, tandis qu'une colonne sous les ordres du major Sorher, serroit de près l'arrière-garde de la division Lecchi, vers Jesi et Torre de Jesi. Des lettres interceptées indiquèrent que Murat avoit l'intention de donner bataille près du fleuve Esino, qu'il sembloit vouloir fortifier à cet effet; mais l'avant-garde autrichienne, par un mouvement rapide, empêcha l'exécution de ce plan. La division Carascosa fut obligée alors de se retirer

jusque sous le canon d'Ancône, où se jetèrent quelques milliers de Napolitains ; cette ville importante fut presque aussitôt bloquée. Rien ne pouvoit plus s'opposer à la jonction de la division du général Neipperg avec le corps d'armée du général Bianchi, après une marche pénible et rapide à travers les montagnes de Jesi, Filotrano et Cingoli.

Déjà le général Bianchi faisoit filer des têtes de colonne pour occuper Macerata, et il les suivoit avec le gros de ses forces, poussant même des détachemens au-delà de Fermo. En même temps un détachement considérable du corps d'armée du général Nugent, qui avoit repris l'offensive en Toscane, se portoit vers Rome.

Le roi de Naples, sondant la profondeur de l'abîme entr'ouvert sous ses pas, ne chercha plus qu'à l'éviter en accélérant sa retraite par des marches forcées, afin de gagner la route principale d'Ancône sur Foligno. Mais les deux corps d'armée ennemis se rapprochant toujours dans deux directions opposées, le roi reconnut qu'il ne lui restoit plus d'autre parti que celui de s'ouvrir, l'épée à la main, une route par Foligno, n'espérant plus devancer les troupes qui alloient lui fermer le passage. Laissant

alors son arrière-garde pour arrêter la colonne ennemie qui arrivoit par Sinigaglia, il gagna presque deux marches avec le gros de son armée pour combattre séparément le maréchal Bianchi, au moment même où ce général se portoit de Tolentino sur Macerata. Les deux armées se rencontrèrent en avant de Tolentino, et là s'engagea, le 2 mai, une bataille opiniâtre qui dura deux jours; elle commença dans la matinée, et devint bientôt générale jusqu'à la nuit. Murat y étoit en personne, à la tête des divisions Ambrosio, Lecchi, Liveron, Pignatelli, et une partie de la division Carascosa; il attaqua à plusieurs reprises avec l'élite de ses troupes la position du général Bianchi, et il fut constamment repoussé. La bataille se termina par une charge d'un bataillon du général Vaquant qui mit en fuite l'aile gauche de l'armée napolitaine.

Décidé à recommencer la lutte, Murat simule le lendemain son attaque principale sur la grande route, et tandis qu'il est engagé sur ce point avec l'avant-garde du général Staremberg, il fait descendre la division Ambrosio et une partie de la division Pignatelli des hauteurs de Monte-Milone, pour envelopper l'aile gauche de

l'ennemi, où le général Bianchi se trouvoit en personne. Ce général prévient l'attaque en faisant avancer le régiment de Charteler en colonnes serrées, tandis que les dragons de Toscane, favorisés par le terrein, enveloppent la totalité d'un régiment de ligne napolitain, engagé imprudemment pour déborder l'aile gauche de l'armée autrichienne. Tout ce régiment est taillé en pièces ou fait prisonnier. Alors se développe en entier le plan de Murat. Huit mille hommes environ, formés en plusieurs carrés, forts chacun de deux ou trois bataillons, descendent des hauteurs de Milone, pour cerner entièrement l'aile gauche de l'armée autrichienne, qui, plus foible que la droite, sembloit plus facile à enfoncer; mais à l'instant même le général Bianchi fait marcher sur trois lignes les bataillons de Vaquant et de Charteler qui, soutenus par les dragons de Toscane, résistent à l'attaque des Napolitains avec un admirable sang-froid; et, sans répondre à la fusillade, ils attendent les carrés de pied ferme. L'un de ces carrés, interdit de la contenance imposante des Allemands, se débande et prend la fuite. Dès-lors aucune des attaques de Murat ne put réussir, malgré l'opiniâtreté de son courage et de son dé-

sespoir. Toute l'aile droite de son armée se trouvant exposée aux charges des dragons de Toscane et au feu d'une batterie placée sur une hauteur, lâche pied et abandonne le champ de bataille. En vain Murat veut encore renouveler l'attaque; il alloit être tourné par la division du général Ekart, qui s'avançoit par la vallée de Potenza jusque sous les portes de Monte-Milone, tandis que le général Mohr faisoit marcher par la vallée de Chienti sur le flanc gauche des Napolitains, vers Patrinole, un bataillon de Hiller et un bataillon de Modène. L'armée de Murat ne pouvant résister plus long-temps, et s'étant mise de tous côtés en retraite, fut poursuivie par la cavalerie du général Staremberg, et par les têtes de colonnes des généraux Schizzer et Taxis; elles atteignirent les brigades Taquilla et Medecis, qui se dispersèrent aussitôt dans les montagnes. Le lendemain, le comte Staremberg fit investir Macerata, et prit lui-même la route de Fermo. Il avoit devant lui l'arrière-garde de Murat, conduite par le général Majo qui, ne pouvant gagner la ville de Fermo, se dirigea par une autre route sur Civita-Nova. Au milieu de l'affreux désordre qu'entraîne une armée qui se dissout dans sa fuite, la ville de Macerata eut

beaucoup à souffrir; elle fut prise d'assaut et saccagée par les deux partis; un horrible incendie dévora Caprano. Les campagnes de Macerata, remplies de déserteurs, furent dévastées et pillées. La chute du pouvoir de Murat et le retour du gouvernement paternel du Pape, étoient pour les peuples les seules espérances dans une telle désolation.

Déçue par tous ces revers, de son dernier espoir, l'armée napolitaine fuyoit par des chemins impraticables, le long de la côte orientale, où elle étoit poursuivie sans relâche. De nombreux détachemens la devançoient dans d'autres directions. Caisses militaires, bagages, artillerie, tout devenoit la proie du vainqueur.

Telles furent les batailles de Tolentino et de Macerata, où les deux partis n'eurent pas à regretter des pertes d'hommes proportionnées aux suites importantes de ces deux journées. Les troupes napolitaines, découragées avant la bataille même, ne remplirent point l'attente de Murat, qui s'étoit flatté d'emporter la position des Autrichiens, et de leur arracher la victoire. Elle resta fidèle au baron Bianchi, et ce général, qui venoit de déployer autant de sang-froid que d'activité et de talens, en recueillit

tous

tous les trophées. Nommé par la cour de Vienne général en chef de l'armée autrichienne de l'Italie méridionale, il justifia d'avance le choix de son souverain, et poursuivit les opérations avec une nouvelle énergie.

Les résultats des deux batailles de Tolentino se développèrent d'abord par la jonction des deux corps d'armée aux ordres des généraux Bianchi et Neipperg. Le blocus d'Ancône fut resserré, et bientôt il n'y eut plus d'ennemis dans les Etats du Saint-Siége. Tout le duché d'Urbain reconnut le gouvernement pontifical. Dès le premier mai, Rome même avoit été recouvrée par le général comte Nugent, commandant en chef les troupes alliées dans les Etats Romains. Un agent très-actif de Murat, le chevalier Zucchari, consul près du Saint-Siége, fut arrêté aussitôt. On saisit ses papiers, et après les avoir examinés, on transféra le prisonnier dans la forteresse de Mantoue. Le général Nugent prit des mesures sévères pour le maintien de la tranquillité publique, menacée sur les frontières des Etats de l'Eglise, par un ramas de vagabonds et de brigands exilés ou fugitifs de différens pays, et n'ayant trouvé d'asile que dans le royaume de Naples. Là, profitant du désordre, favorisés par le gou-

vernement, ils s'étoient réunis sous la conduite de Camille Borgia de Velletri, et ils sembloient vouloir renouveler au dix-neuvième siècle les excès des fameux *Condotieri* du moyen âge. Ces bandits, aussi redoutables par leur audace que par leur nombre, pilloient et brûloient les palais; ils pénétroient dans les Etats Romains, lorsque le général Nugent y parut à la tête de son avant-garde; sa présence seule les intimida. Voulant accroître ses forces et porter de son côté des coups décisifs à Murat, le général Nugent fit un appel à tous les Napolitains fidèles à leur gouvernement légitime, pour les engager à prendre les armes, à délivrer leur patrie et à se ranger sous les drapeaux de Ferdinand IV (1). Il organisa immédiatement un corps d'infanterie et de cavalerie, sous le nom de légion de volontaires royaux, particulièrement composée de déserteurs et de prisonniers napolitains qu'on avoit rassemblés dans plusieurs dépôts de Rome et des environs (2). Ce corps se montra tout disposé à concourir au rétablissement du légitime souverain.

Au moment d'entrer sur le territoire de Na-

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 6. — (2) Voyez Pièces justificatives n.° 7.

ples, le général Nugent se fit précéder par une proclamation adressée au peuple napolitain, pour l'engager à abandonner les étendards de Murat, et à recevoir les monarques alliés comme des libérateurs; il leur promettoit à ce prix le plus heureux avenir (1).

L'armée autrichienne victorieuse alloit pénétrer sur le territoire de Naples. Une colonne sous les ordres du colonel Fletté dissipa, sur les frontières des Abruzzes, cinq cents paysans qui avoient passé sous les drapeaux de Murat, et qui, à la vue des Autrichiens, jetèrent bas les armes. Le colonel fit son entrée le premier mai dans les Abruzzes, et le surlendemain, le fort d'Aquila, sommé de se rendre, ouvrit ses portes aux Autrichiens.

Depuis les journées de Tolentino le maréchal Bianchi poursuivoit sans relâche l'armée napolitaine, et manœuvroit toujours sur ses flancs, pour l'empêcher de prendre les positions que Murat avoit fait disposer sur les rivières de Tronto et de Pescara. Ces marches déjà si pénibles, puisque les troupes faisoient des efforts continuels, le devinrent encore plus par le mauvais état des sentiers montueux qu'il fallut

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 8.

gravir et rendre praticables. Tous les obstacles furent surmontés, et Murat ne put avoir aucun repos. Son armée, continuellement harcelée sur ses flancs, et attaquée sur ses derrières, dut renoncer à tous les avantages du terrein pour se dérober aux vainqueurs. Cette retraite désastreuse lui fit perdre, du 4 au 13 mai, près de la moitié de ses soldats. Le général Mohr, chargé de la poursuivre depuis Macerata, Fermo, Giulia-Nova, Pescara et Popoli, passa le Tronto, et dans l'espace qui sépare cette rivière de la ville de Popoli, où il arriva le 12 mai, il fit plus de quinze cents prisonniers sans avoir presque livré de combats. Les autres colonnes de l'armée victorieuse participèrent aux avantages de cette marche rapide; des prisonniers en grand nombre tombèrent en leur pouvoir, ainsi que beaucoup de munitions de guerre, de bagages, d'ambulances, et jusqu'aux équipages de Murat. On prit sa voiture, et on y trouva, dit-on, deux millions en bijoux et en or. Les Napolitains ne tenoient plus nulle part; des corps entiers mettoient bas les armes, et la désertion devenoit si considérable, qu'on s'attendoit à voir ces débris d'armée se dissoudre entièrement dès qu'ils rentreroient dans la Pouille.

Le 13 mai, le maréchal Bianchi fit son entrée à Aquila, avec le gros de ses troupes. Son avant-garde occupa le même jour Sulmona, où Murat avoit passé en hâte dans la nuit du 11, ayant à peine seize mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux. Une retraite si précipitée, après la perte de deux batailles, et un si grand nombre de prisonniers et de déserteurs, avoient tellement affoibli et désorganisé les Napolitains, qu'ils n'étoient plus en état de soutenir un seul combat en règle, avec la plus légère probabilité de succès. De son quartier général d'Aquila, le maréchal Bianchi publia la proclamation suivante :

« Napolitains,

» Ce n'est point en ennemi que j'entre sur
» votre territoire : vous avez été assez malheu-
» reux sous un gouvernement oppresseur, tur-
» bulent, factieux, imbu de ces principes per-
» vers que la France a imaginés dans son délire,
» et qu'elle a cherché à propager dans votre
» beau pays, en vous donnant pour souverain
» un de ces fils de la révolution qui se glori-
» fioit naguère de porter ce méprisable titre.

» L'armée autrichienne ne paroît au milieu de » vous que pour vous préparer un meilleur ave- » nir, pour vous remettre dans cet état de l'or- » dre social qui, en assurant la paix intérieure, » en dissipant toute inquiétude des Etats voi- » sins, devient nécessaire à la félicité des peu- » ples.

» Les administrations actuelles resteront jus- » qu'à nouvel ordre, et seront responsables de » l'exactitude et de la justice de leurs opéra- » tions. Le moindre oubli de leur devoir sera » puni avec la plus grande rigueur.

» En poursuivant les succès que j'ai obtenus, » avec l'aide de la divine Providence, ma con- » duite sera toujours dirigée par des principes de » modération et par l'éloignement de tout abus » d'autorité. La plus exacte discipline a distin- » gué partout les troupes autrichiennes, et cha- » que jour elles donnent des preuves de leur » excellent esprit. Je ne crains pas de vous as- » surer que vous passerez, sans éprouver la » moindre secousse, de l'état malheureux qui a » ruiné jusqu'ici votre royaume, à un état de » paix et de bonheur. Non, vous ne serez plus » trompés, bons et loyaux peuples; nous pro- » fessons des principes humains, et nous rem-

» plirons à votre égard les intentions paternelles
» du meilleur des rois ».

*Le feld-maréchal-lieutenant, commandant le 2.e corps d'armée en Italie,*

Signé Bianchi.

Ainsi tout annonçoit le prompt rétablissement du souverain légitime. Un traité d'alliance offensive et défensive venoit d'être conclu entre la cour de Vienne et celle de Palerme. Le roi Ferdinand IV s'étoit engagé à mettre à la voile, pour coopérer à la conquête de Naples, avec une expédition composée de Napolitains réfugiés, de Siciliens et d'Anglais. On étoit partout dans l'attente de son débarquement sur la côte orientale du royaume. Sa première proclamation, donnée à Palermo le 1.er mai, promettoit une amnistie entière, et l'oubli éternel du passé (1). Le prince Léopold de Sicile, arrivé déjà en Toscane, partoit alors de Florence pour joindre l'armée autrichienne, afin de marcher avec elle vers la capitale.

Déjà tout le pays entre Fondi et Gaëte s'étoit révolté contre le gouvernement de Murat, et les habitans avoient arboré la cocarde rouge du roi

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 9.

Ferdinand. Les deux Calabres se soulevoient aussi, et c'étoit en vertu même de la proclamation en faveur de l'indépendance, publiée par Murat à Rimini. Les Calabrois se crurent dès-lors dispensés d'obéir à un étranger ; ils chassèrent les fonctionnaires de Joachim, se déclarèrent indépendans, et manifestèrent la ferme volonté de ne se soumettre qu'à un souverain de leur pays.

La cause du roi Joachim étoit désespérée, lorsque dans la chambre des communes, du côté de l'opposition, quelques voix prirent sa défense, et accusèrent les ministres de mauvaise foi à son égard ; mais la discussion fut accablante pour Murat (1). Peu de jours après, le *Moniteur* impérial s'efforça d'établir que les preuves des tergiversations du roi de Naples avoient été puisées dans des papiers tronqués et falsifiés. Sur cinq pièces produites contre Murat, le *Moniteur* en rejetoit deux. Lord Castlereagh répondit victorieusement à cette inculpation. En effet, quel motif auroit pu porter les cabinets à fabriquer des pièces uniquement pour rendre clair ce qui l'étoit déjà ? C'eût été une action gratuite d'immoralité ; il devenoit inutile de

(1) Voyez la discussion, Pièces justificatives n.° 1er.

prouver ce qu'attestoient des écrits d'une authenticité irrécusable.

Tout étoit perdu pour Murat; Naples alloit lui échapper. Cette immense capitale, où régnoient une inquiétude universelle et de sourdes alarmes, étoit encore, il est vrai, au pouvoir de Caroline; mais elle ne régnoit qu'en dérobant avec un soin extrême au public, la connoissance des désordres de l'armée et du soulèvement des provinces. La vérité alloit se faire jour, et une fois connue, rien ne pouvoit plus arrêter l'explosion d'une révolution politique. Tel est le sort des gouvernemens qui ne sont appuyés ni sur l'amour, ni sur l'intérêt des peuples: ils ne peuvent résister à l'invasion.

La régente, dans le trouble que lui causoit la tempête qui menaçoit son pouvoir, bornoit tous ses efforts à faire mettre en état de défense les places de Capoue et de Gaëte, et de prévenir le soulèvement des lazzaronis, en opposant à cette dangereuse populace la vigilance et la fermeté de la garde urbaine (1). Gaëte surtout fut considérée comme un refuge assuré contre de plus grands revers. Une partie du faubourg de cette ville fut démolie, et les habitans qui

(1) *Guardia di securezza interna.*

ne s'étoient point approvisionnés pour plusieurs mois reçurent l'ordre d'évacuer la forteresse. On y disposa le palais du gouverneur pour qu'il pût servir d'asile à la famille de Murat et à ses plus intimes adhérens.

La catastrophe étoit imminente; Murat n'avoit déjà plus d'armée; à l'exception d'une légion de Français, de Lombards et de Corses, avec lesquels lui-même s'étoit aventuré le long des côtes de l'Abruzze, le reste s'étoit à peu près dispersé; tous ces débris étoient à la veille d'être enveloppés par les différentes colonnes de l'armée autrichienne qui les débordoient dans plusieurs directions.

Le plan du général Bianchi consistoit à manœuvrer de Sulmona sur Castel di Sangro, le long du Volturno, pour de là passer ce fleuve entre Bénévent et Capoue, et diriger ensuite sa marche vers Naples.

Ce mouvement décisif devoit être appuyé ou secondé par le corps allié rassemblé à Rome, sous les ordres du général comte Nugent. Cet officier, après avoir concentré ses troupes dans la capitale du monde chrétien, venoit de combiner ses opérations avec la marche de l'armée autrichienne. Il se porte d'abord sur Valmon-

tano et Ceprano, au moment même où un détachement de l'armée de Murat y prenoit position; il l'attaque aussitôt, le met en déroute, et fait un grand nombre de prisonniers. Les fuyards brûlent le pont en se repliant en désordre sur San Germano. Murat y étoit arrivé le 13 mai, ayant à peine cinq mille hommes réunis autour de lui. Le général Nugent alloit le devancer sur le Volturno et lui couper la retraite, quand Murat, pour écarter le danger, renforça le corps d'armée de Manhès, commandé alors par Macdonald, et le fit avancer vers Melfa. Mais le pont de Ceprano ayant été réparé, le général Nugent se porta sur San Germano avec une célérité extraordinaire. Murat en sortit précipitamment, et continuant sa retraite, ne laissa que sept cents hommes d'arrière-garde à Melfa. Dans la nuit même, le comte Nugent se mit à sa poursuite; déjà son avant-garde touchoit au Carigliano, coupant ainsi la communication de Murat avec Gaëte, tandis que la colonne du baron d'Aspre repoussoit un corps napolitain à Ponte-Corvo, et occupoit Itri et Mola. Le corps principal marchoit sur Migniano, poursuivant ainsi ses succès sur la route de Naples. Sora, Arpino, Aru, l'Isola, l'Isoletta avoient

déjà reconnu Ferdinand IV, et partout sur leur passage le général Nugent et le colonel anglais Cherch organisoient le gouvernement et maintenoient le bon ordre. L'arrière-garde de Murat fut rencontrée et mise en déroute à Migniano, où quatre cents prisonniers restèrent au pouvoir du baron d'Aspre. Après le combat, le onzième régiment napolitain déserta tout entier. Le reste de l'armée fuyoit vers Capoue, serré entre les deux corps du comte Nugent et du maréchal Bianchi, dont les avant-gardes étoient déjà en communication. La vive poursuite et l'attaque hardie du général Nugent auprès de San Germano, avoient ainsi completté la défaite de Murat près de Cesto. Les fuyards se dirigeoient presque tous vers Catua et le Volturno, suivis de près par le gros de l'armée autrichienne. Elle parut devant le Volturno le 19 mai, et aussitôt le feld-maréchal Bianchi fit toutes les dispositions nécessaires pour le passage du fleuve; la brigade Staremberg reçut l'ordre de l'effectuer et de se maintenir sur l'autre rive en cas d'attaque. Ce mouvement eut un plein succès. Le 20 mai au matin, l'armée autrichienne étoit en possession des deux rives et du château de Volturno; le soir le pont fut achevé;

l'armée entière alloit passer le fleuve, lorsque le duc de Gallo, ministre des affaires étrangères de Murat, parut aux avant-postes avec des propositions de la part de son maître.

On n'avoit appris à Naples que le 18 toute l'étendue des revers de l'armée de Murat; l'arrivée de quinze mille fuyards et d'un grand nombre de blessés, ne laissa bientôt plus aucun doute à cet égard. Le trouble et l'agitation se manifestèrent dans cette immense capitale. On savoit que le reste de l'armée se dispersoit dans la Calabre et dans les Abruzzes. Le lendemain, à la chute du jour, Murat entra à Naples, à cheval et au galop, accompagné seulement de quatre lanciers. Arrivé au palais, il se présente, pâle et défait, devant la reine : « Madame, lui » dit-il, je n'ai pas pu mourir ». La reine, les ministres, les favoris, les courtisans, tous étoient plongés dans l'abattement et la douleur. Nul n'entrevoyoit plus de remède à un tel désastre, ni aucun espoir d'y échapper. Il ne restoit plus ni armée, ni ressources dans le désespoir. Le parti compromis pour les intérêts de Murat et de la France militaire se trouvoit dans une minorité effrayante. Armer la capitale et y attirer la guerre, c'eût été vouloir s'ensevelir sous des

débris. La voie des négociations sembloit même fermée ou interdite, l'Autriche ayant renvoyé de Trieste un négociateur sans réponse. Cependant le duc de Gallo hasarda de se présenter au quartier-général des alliés qui venoit d'être porté à Casa-Lansi, près de Capoue. Il entra aussitôt en conférence avec le feld-maréchal Bianchi, les généraux Neipperg et Staremberg, et lord Burghersh, ministre plénipotentiaire de l'Angleterre à la cour de Toscane. Les propositions du duc de Gallo furent rejetées, et tous ses efforts devinrent inutiles pour faire comprendre Murat dans une capitulation. Les généraux et les ministres alliés déclarèrent formellement qu'ils ne traiteroient que sur les bases d'une convention militaire dont Murat seroit excepté. Il n'y avoit plus aucun espoir de le sauver; le mécontentement des habitans de Capoue et de Naples éclatoit avec une grande violence; on refusoit unanimement de combattre pour une cause perdue sans ressources. Après avoir reçu l'assurance positive qu'on ne traiteroit pas avec le roi Joachim, ni avec ses ministres, le duc de Gallo envoya le général Collelta au quartier-général, pour offrir une capitulation dans les formes. Cet officier fut suivi presqu'immédiatement par le général

napolitain Carascosa, qui rouvrit les négociations. La conférence se termina le même jour, après qu'on eut signé de part et d'autre un armistice et la convention militaire dont voici la substance :

Le général en chef Carascosa remettoit aux armées combinées et au roi Ferdinand IV tout le royaume de Naples, à l'exception des places de Peschiera, de Gaëte et d'Ancône, qui, ne se trouvant plus dans sa ligne d'opération, étoient d'ailleurs investies ou bloquées par les Autrichiens; il faisoit aussi la remise des munitions de guerre et de toute l'artillerie du royaume. L'armée napolitaine se retiroit du côté de Salerne, et se mettoit toute entière à la disposition des alliés. Le lendemain de la signature, 21 mai, l'armée combinée devoit prendre possession de Capoue, et se porter de là sur les hauteurs de Naples, pour faire, le 23, son entrée dans cette capitale (1).

Ainsi tout le royaume, grâce aux efforts de l'Angleterre et de l'Autriche, rentroit sous la domination de Ferdinand IV. On attendoit au quartier-général le prince Léopold de Sicile, qui, au nom de son auguste père, alloit avoir l'initiative de cette prise de possession.

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 10.

Mais sous un tel climat et avec un tel peuple, une révolution ne peut s'opérer sans trouble et sans déchiremens. C'étoit en passant à Capoue que venoient de se dissoudre les restes de l'armée de Murat, qui, réunis au-delà du Volturno, s'élevoient encore, le 19 et le 20 mai, à seize mille hommes, dont deux mille de cavalerie. Les soldats de la garnison de Capoue se soulevèrent aussitôt, et mêlés avec une populace furieuse, ils se livrèrent aux plus graves désordres. Plusieurs officiers napolitains furent massacrés. On ouvrit les prisons, et la soldatesque jetant bas les armes, se dispersa de tous côtés, propageant partout le trouble et l'effroi. Les militaires de garde, entraînés par l'exemple, abandonnèrent leurs postes. En vain les officiers se placent à l'entrée des casernes pour arrêter les mutins et les fuyards : ni les exhortations, ni les menaces n'ont plus aucun effet sur des soldats sans frein ni obéissance; la plupart répondent par des outrages aux ordres de leurs chefs. Rien ne peut mettre un terme à cette insurrection militaire, que l'arrivée au galop de plusieurs escadrons de hussards autrichiens, conduits par le général Mohr, commandant l'avant-garde des alliés. Le général Carascosa et le ministre duc de Gallo

Gallo font immédiatement leur entrée dans Capoue, sous la protection de la cavalerie allemande. Leur présence, en confirmant la nouvelle d'un armistice, précurseur du rétablissement de la dynastie légitime, fait éclater aussitôt l'expression de la joie publique. Presque tous les habitans se portent alors au-devant des colonnes de l'armée combinée. Le clergé, en habit de cérémonie, les attend aux portes de la ville. La marche de ces troupes pouvoit être comparée à une pompe triomphale. Une foule immense inondoit les rues, garnissoit les fenêtres et les balcons, faisoit retentir l'air de cris d'allégresse.

L'armée, après avoir traversé Capoue, alla camper dans les plaines voisines. On apercevoit partout encore des traces récentes de désordres; on voyoit des armes de toute espèce éparses ou brisées dans les rues et sur la route de Naples; vingt-deux canons, quatre-vingt-quatorze chariots de munitions et deux forges de campagne des deux divisions Carascosa et Pignatelli étoient restés en arrière et abandonnés faute d'attelages, de même que soixante-cinq canons et mortiers, qu'on trouva sans conducteurs sous les murs de Capoue. Tout annonçoit que le trouble et l'anarchie régnoient déjà dans la ca-

pitale. Les lazzaronis, toujours plus disposés à la révolte qu'à la résistance, s'y attroupoient, la plupart armés de fusils que leur avoient donnés les fuyards. Déjà ils essayoient d'ouvrir le bagne à cinq ou six cents galériens condamnés pour crimes. La garde urbaine, la seule force publique qui restât dans Naples, repoussa cette tentative par une vive fusillade; mais la fermentation du peuple étoit au comble. Le désordre étoit si complet, la catastrophe si effrayante pour le gouvernement, que Murat ne pouvoit déjà plus trouver de sûreté pour sa personne que dans une prompte fuite. Il n'y avoit plus de sécurité pour lui à Naples; il n'avoit pas un moment à perdre pour se soustraire à la vengeance du peuple, et aux suites d'une explosion terrible.

Le 20 mai, s'étant coupé les favoris et raccourci les cheveux, il se dérobe seul à cheval, vêtu d'un frac gris, sans aucune décoration. Arrivé sur la plage, vis-à-vis l'île de Nisida, il se jette dans une barque légère, évitant toujours de se faire connoître, et il gagne ainsi l'île d'Ischia. Là il prend quelques heures de repos, que ses désastres et son accablement lui rendoient nécessaires; puis il remonte à bord de

la même barque, et joint à quelques lieues en mer un pinque (1), où l'attendent les généraux Millet de Villeneuve et Rocca Romana, ainsi que d'autres officiers napolitains, faisant partie de son état-major. Le bâtiment fait voile à l'instant même pour les côtes de France. Dans sa fuite, Murat s'étoit muni d'un passeport anglais, délivré à un officier français marié à Naples. Il étoit précédé en mer par un chebeck parti la veille, et à bord duquel se trouvoit Croussi, son secrétaire intime, le général Manhès, et quelques officiers supérieurs.

Cependant la reine, tandis que son mari fuyoit, avoit conduit ses enfans dans une chapelle du palais, et après une courte prière, elle s'étoit enfermée avec eux dans le château de l'OEuf; elle eut ainsi le courage de rester seule à Naples, pour tâcher d'en prévenir le désastre, car la garde urbaine lui obéissoit encore, et par son attitude ferme contenoit la populace. Mais bientôt il n'y eut plus aucun espoir d'arrêter le torrent, et il fallut aussi que la reine songeât à sa sûreté et à celle de ses enfans; on les fit partir pour Gaëte. Le lendemain, la reine envoya le prince Cariati au commodore Campbell, qui étoit entré avec une

(1) Bâtiment de commerce.

escadre dans la baie de Naples, menaçant de bombarder la ville si elle ne se rendoit. L'escadre ne consistoit toutefois qu'en un vaisseau de guerre et deux frégates. La reine demandoit à placer sa personne sous la protection de la Grande-Bretagne; le commodore y consentit, moyennant que les vaisseaux de guerre et les arsenaux de la marine de Naples seroient livrés immédiatement à Sa Majesté britannique et au roi Ferdinand IV (1). L'effervescence contre le gouvernement de Murat étoit telle, que la reine fit prier le commodore Campbell de la sauver à bord de son escadre, et de faire débarquer cinq cents soldats de marine pour protéger sa retraite. Il y consentit également, et aussitôt la reine fit charger sur une frégate sa vaisselle, ses bijoux, ses trésors et ses meubles les plus précieux. Elle se rendit ensuite sur le bord de la mer, et s'embarqua avec les personnes de sa suite, au nombre de cent cinquante, parmi lesquelles figuroient les généraux Pignatelli et Livron, et les ministres Zurlo et Masbourg. Pendant son embarquement, le reste de ses bijoux et de ses meubles qu'elle avoit donnés à ses femmes, étoient livrés à vil prix sur la

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 11.

place publique à la populace attroupée, et les chevaux des écuries royales étoient abandonnés pour quelques piastres à de misérables maquignons.

Dès que le peuple apprit la fuite du roi et de la reine, et qu'il ne se vit plus contenu par la présence du gouvernement, il se porta aux plus grands excès. Des milliers de lazzaronis sortirent de leurs repaires, et parcourant les rues, réunis aux brigands de la campagne, ils firent entendre les cris : *Meurent les Français! Vive Ferdinand IV!* Ce fut le signal du meurtre et du pillage. Quelques familles françaises devinrent les victimes de la rage des lazzaronis. Cependant la garde urbaine, forte de huit mille hommes, résistoit encore et opposoit une digue salutaire aux tentatives de la populace; il étoit à craindre néanmoins qu'elle ne se vît bientôt forcée de céder de toutes parts à des attroupemens qui grossissoient à vue d'œil.

La nuit du 21 au 22 fut terrible. Une ville de plus de quatre cent mille ames étoit en proie pour ainsi dire à quarante ou cinquante mille mendians, qui la remplissoient de désordre et de brigandages. Ces hommes en chemise, quelques-uns même tout nuds, pénétroient dans

les maisons pour y mettre le feu. Les marchands et les propriétaires étoient aux prises avec la plus hideuse populace; plusieurs citoyens tranquilles venoient d'être blessés ou tués. Naples étoit à la veille de voir dans son sein le corps social se dissoudre, comme s'étoit dissous le corps politique. Pendant cette nuit désolante, le sommeil fut écarté de toutes les paupières. Le lendemain sembloit devoir être un jour encore plus affreux. Tous les regards se tournoient du côté des alliés comme pouvant seuls détourner l'anarchie qui dévoroit la capitale. Des députés se hâtèrent de sortir de la ville pour se rendre au camp devant Capoue, et implorer de prompts secours. Le maréchal Bianchi, pour sauver Naples, ne balance pas d'en prendre possession un jour plus tôt que ne portoit la convention militaire. Il détache immédiatement le général comte Neipperg, à la tête des hussards de Lichtenstein, des dragons de Toscane et d'une batterie à cheval. Le danger alloit toujours croissant; Naples pouvoit être ruinée par l'explosion d'une émeute générale. On entendoit partout les cris séditieux d'un peuple qui se croyoit affranchi de toute obéissance et de toute espèce de frein. Aucun fonctionnaire militaire ou ci-

vil n'osoit se montrer; chacun trembloit devant la fureur et la vengeance des lazzaronis qui se groupoient et revenoient à la charge pour piller le palais royal que la garde urbaine essayoit encore de protéger; mais ces courageux citoyens alloient succomber sous les efforts des brigands qui n'attendoient que les premiers rayons du jour pour s'emparer entièrement de la ville et des propriétés.

Naples étoit sur le bord de l'abîme. Tout-à-coup, au plus fort de la crise, arrive avec célérité le comte Neipperg à la tête de la cavalerie allemande. A l'instant même il la distribue dans tous les postes; il environne le palais et met des corps-de-garde sur toutes les places publiques. La ville entière se remplit de joie, et au lever du soleil les habitans saluent leurs libérateurs par des acclamations. Ainsi fut dissipée une émeute terrible qui auroit entraîné le pillage des maisons les plus riches, fait couler peut-être des torrens de sang, et causé la ruine d'une des plus belles capitales de l'Europe.

Le même jour, le général Mohr se détacha de l'armée alliée avec un corps de seize mille hommes, et se porta sur Bénévent pour entrer dans la province de la Pouille. Un renfort de

neuf mille Autrichiens, venant de Rome, resta sur la rive droite du Volturno; d'autres troupes entrèrent en garnison dans différentes villes situées sur la rive gauche du fleuve; et enfin vingt-deux mille hommes marchèrent sur la capitale: le général en chef étoit à leur tête; il attendoit le prince Léopold de Sicile dans le voisinage même de Naples.

Sur la route de Capoue à Naples tout étoit déjà disposé pour le passage d'une armée triomphante; partout les troupes étoient reçues avec enthousiasme par l'immense population accourue de tous les lieux circonvoisins. A midi, parut le prince Léopold, à cheval, ayant à ses côtés le maréchal Bianchi et l'envoyé britannique, lord Burghersh. Le cortége et l'armée entrèrent à Naples par la porte de Capoue, et se dirigèrent vers le palais royal, en passant par la place du Serraglio et par la superbe rue de Tolède. Jamais peut-être on ne vit un spectacle plus magnifique et plus touchant; toute la ville sembloit transportée de joie. Qu'on se représente une foule immense couvrant les rues, les places publiques, et garnissant les fenêtres et les balcons, tous ornés de riches tapis de différentes couleurs; qu'on se représente le peuple gravissant

même les toits, pour jouir du merveilleux coup-d'œil de cette restauration éclatante. Plus de quatre cent mille ames, après de longues souffrances, donnoient enfin un libre essor à leur amour pour un prince de l'ancienne maison régnante, et leur enthousiasme étoit analogue au caractère de la nation.

Cependant l'ex-reine Caroline, rendue à bord du vaisseau anglais le *Tremendous*, étoit encore dans la baie de Naples, d'où elle pouvoit entendre les cris d'allégresse, et voir de loin les feux de joie qui signaloient la chûte de son gouvernement. Elle alloit mettre à la voile pour Antibes, sous convois anglais, lorsque, sur les représentations du maréchal Bianchi, son départ fut tout-à-coup suspendu. La voix publique accusoit le commodore Campbell d'avoir laissé fuir Napoléon, manqué Murat à Ischia, et accordé à l'ex-reine de Naples une capitulation favorable.

En effet, l'amiral Exmouth étant venu jeter l'ancre dans la baie, avec une flotte de quinze vaisseaux de haut-bord, trouva que le commodore avoit excédé ses pouvoirs. On ouvrit aussitôt, avec madame Murat, de nouvelles négociations au nom de l'Autriche, et sous la coopération du

prince Léopold et des lords Exmouth et Burghersh. Il fallut capituler encore, et madame Murat se mit avec ses enfans sous la protection de l'empereur François II. Le vaisseau qui la portoit cingla vers Trieste. De là elle a été transférée à Prague, en Bohême, pour y fixer son séjour. On estime à dix-huit millions les diamans et l'or dont la propriété lui a été laissée en vertu de sa convention avec le commodore anglais; mais les diamans et les effets précieux sont réclamés par les cours de Naples et d'Espagne, comme appartenant aux deux couronnes.

Naples touchoit au terme de ses malheurs. Dès le 23 mai, l'expédition anglo-sicilienne sous les ordres du général Macfarlane, forte de six mille hommes, avoit paru sur la côte. Malgré la commotion d'une crise si violente, Naples nageoit dans l'ivresse. La révolution se régularisoit sous les auspices de la sagesse et de la modération. Dès son entrée dans la capitale, le maréchal Bianchi, créé depuis duc de Capoue (digne récompense de ses exploits), avoit publié une proclamation par laquelle il invitoit tous les Napolitains au maintien de l'ordre, et à montrer une entière confiance dans les intentions du roi Fer-

dinand. Il ajoutoit que ce monarque s'étoit engagé envers les alliés à reconnoître les garanties suivantes.

1.° Nul ne pourra être inquiété ni poursuivi pour ses opinions ou sa conduite, avant le rétablissement de Ferdinand IV sur le trône, dans quelque temps et dans quelques circonstances que ce soit. Une amnistie pleine et entière est accordée.

2.° La vente des domaines de l'Etat est maintenue irrévocablement.

3.° La dette de l'Etat est conservée.

4.° Chaque Napolitain peut aspirer à tout emploi civil ou militaire.

5.° L'ancienne et la nouvelle noblesse sont maintenues.

6.° Chaque militaire au service de Naples, né dans le royaume des Deux-Siciles, conservera son rang et son traitement s'il jure fidélité au roi Ferdinand IV.

Une proclamation de ce monarque, publiée à Naples le 4 juin, confirma toutes ces garanties, sans aucune exception ni restriction (1).

Embarqué à Palerme, au milieu des bénédictions et des vœux d'un peuple immense, le

(1) Voyez Pièces justificatives n.° 12.

roi des Deux-Siciles suivit de près l'expédition du général Macfarlane, et fit le 17 juin son entrée publique dans sa capitale, après une absence de neuf ans. Il y rentra à la tête de ses propres troupes, par la route de Portici qui étoit couverte d'une foule immense. Sur toutes les figures brilloit l'expression de la joie que causoit aux habitans le retour d'un souverain né au milieu d'eux. A l'arrivée du cortège au palais royal, les troupes autrichiennes et anglaises défilèrent devant le monarque, qui fut reçu par les grands de l'Etat. La majorité de la haute noblesse paroissoit partager l'enthousiasme dont les classes inférieures avoient pris l'initiative.

Qu'étoit devenu dans ces entrefaites l'ex-roi Joachim Murat? Il avoit débarqué à dix heures du soir, le 25 mai, après une traversée de quelques jours, sur la fameuse plage de Cannes, avec sa suite composée en tout de trente personnes. A peine descendu à terre, il s'étoit hâté d'expédier un courrier à Paris, où sa cause étoit déjà regardée comme perdue.

Cependant la nouvelle certaine de son détrônement fit dans la capitale de la France une sensation d'autant plus vive, que par sa nature même l'évènement sembloit préluder à la ca-

tastrophe finale du vrai moteur de tant de bouleversemens et de révolutions. Frappé sans doute d'un si funeste présage, Buonaparte, enfoncé alors dans sa propre crise, interdit à Murat l'accès de Paris, et le tint éloigné de sa présence. On vit bientôt plusieurs villes, telles que Compiègne, Grenoble, Lyon, Fontainebleau, se disputer l'exil de ce soldat détrôné ; mais tandis que mille bruits contradictoires circuloient sur le séjour que venoit de lui assigner son maître, il vivoit incognito ou presqu'ignoré à Plaisance, maison de campagne près de Toulon. De plus grands revers détournèrent bientôt l'attention publique.

En s'éloignant des périls qui l'avoient menacé, Murat r'ouvrit son ame à l'espérance. L'inconcevable révolution qui venoit de s'opérer en France, et l'état de guerre où alloit être encore plongée l'Europe, offroient des probabilités favorables à ce roi déchu. Il pensoit que si Buonaparte parvenoit à s'affermir dans sa nouvelle usurpation, des traités ou la force des armes pourroient faire retomber l'extrémité de la péninsule italienne, sous le joug dont elle se voyoit déli-

vrée. En effet, qui auroit pu se laisser amorcer par les prétendues dispositions pacifiques de cet usurpateur sanguinaire, et par ses déclarations captieuses de vouloir désormais renfermer sa souveraineté dans les limites prescrites à la France par la paix de Paris? Sans qu'il en fît la confidence, on étoit sûr que si le sort des armes pouvoit encore le favoriser, il reviendroit bien vîte à son ancienne idée de faire revivre l'Empire de Charlemagne, voulant bien cette fois laisser échapper le reste de l'Europe à sa puissance.

En outre, Murat croyoit pouvoir oompter sur un grand nombre de partisans dans le royaume de Naples. Il avoit succédé, il est vrai, à Joseph Buonaparte, que les peuples abhorroient, comme étant venu les priver de leur roi chéri, *Figliolo di Napoli* (1), et qu'ils méprisoient pour sa conduite honteuse sur le trône qu'on lui avoit abandonné. La comparaison n'avoit pu être qu'à son avantage, et il lui avoit été redevable, en grande partie, de la soumission volontaire que son gou-

(1) Expression d'amour du peuple de Naples envers Ferdinand IV, seul roi né dans le pays depuis les souverains de la maison d'Arragon, au 15.e siècle.

vernement

vernement avoit obtenu. D'un autre côté six années d'un règne auquel les goûts fastueux de Murat, sa tournure militaire donnèrent quelqu'éclat, avoient fini par inspirer à toutes les classes des habitans du royaume une sorte de respect pour sa personne. A Naples même, une partie de l'ancienne noblesse paroissoit trop coupable envers ses anciens souverains, pour être exempte de remords et de craintes. Les mœurs, les usages français s'étoient insinués peu à peu dans toutes les familles : ils plaisoient aux femmes, ils assujettissoient les hommes; et ces nouvelles habitudes tendoient ainsi à plier la population au gouvernement napoléonien établi par la conquête. Naples, d'ailleurs, est plus que toute autre ville, plein de ces hommes épris des idées modernes sur la législation et la politique, qui sont toujours prêts à sacrifier les choses aux mots, et qui croyoient ou feignoient de croire, sur la foi des déclarations de Joachim, le nouveau système d'administration plus avantageux à l'Etat, plus favorable surtout à leurs prétentions.

C'est dans cette classe principalement, que se trouvoient en plus grand nombre *ces zélés Carbonari*, vrais révolutionnaires, perturbateurs

de tout repos public, et, par principes, ennemis d'une succession d'ordre et de stabilité.

*Carbonari* ( charbonniers ) étoit le mot d'affiliation d'une société formée à Naples dans les années de révolution, et qui, conséquente à cette origine, avoit adopté, en se colorant du prétexte de perfectionner les institutions civiles, tous les systêmes de subversion auxquels la France devoit déjà de si longs malheurs. Des assemblées correspondantes avec la société mère, s'étoient établies dans les principales villes du royaume napolitain; leur zèle ne se circonscrivoit pas dans les limites de la patrie, il embrassoit l'Italie entière, et c'étoit sur toute la péninsule qu'elles s'efforçoient de déverser le venin des prétendues idées libérales et de félicité publique.

Dans le temps où Murat régnoit sans crainte, il ne méconnut pas le danger de laisser subsister cette secte propagandiste; sa police sévit contre leurs réunions, et déploya une activité sévère dans sa surveillance à l'égard des sociétaires les plus ardens. Mais lorsque ce roi intrus eut à concevoir des craintes, et qu'il vit soumettre au congrès de Vienne la question de sa dé-

chéance ou de sa conservation au trône qu'il occupoit, il eut recours à tous les moyens qu'il crut capables de fortifier sa cause, et il se flatta de l'appui des *Carbonari*, d'autant plus que ses préparatifs, et sa politique obligée tendoient, selon les vœux de la propagande, à révolutionner toute l'Italie. Murat crut donc devoir accorder une protection spéciale à ces zélateurs de l'anarchie; et, non content de laisser rétablir leurs assemblées, il s'étoit déclaré leur chef, croyant apparemment par-là se mettre en mesure pour diriger leurs relations à l'extérieur, et se garantir lui-même contre leur ardeur révolutionnaire. L'ex-roi étoit plein de confiance dans les dispositions secrètes des hommes de ce parti, qu'il croyoit comprimés par la force des événemens; mais incapables de se rallier de bonne foi sous la puissance douce et légitime de l'ancien souverain.

Quant à la populace de Naples, Murat la comptoit pour rien: nombreuse et terrible dans les troubles, si l'autorité la ménage, elle n'est que craintive lorsqu'on a la volonté de la réprimer.

Hors de la capitale, les Calabres s'offroient

encore à l'espoir de Murat. C'est dans ces provinces qu'il croyoit avoir conservé le plus d'amis. La jeunesse y est naturellement portée au service militaire. L'armée, plutôt dissoute que détruite par la dernière campagne, avoit été toute pleine d'officiers calabrais, et Joachim ne doutant pas que sa voix ne fût encore puissante, espéroit les ramener aisément sous leur premier drapeau. Un trop funeste exemple fortifioit à cet égard sa persuasion. Des émissaires répandus dans les villes et dans les campagnes entretenoient, soit avec lui, soit avec ses affidés, une correspondance suivie, et fomentoient par leurs intelligences l'esprit de faction et de révolte contre le gouvernement rétabli. Toutes ces circonstances, toutes ces combinaisons présentées sans cesse à Murat comme des gages de son retour à la fortune, soutenoient ses espérances. Caché dans sa retraite, il attendoit avec anxiété, le fruit de ses machinations au sein du royaume qu'il avoit perdu, et le succès des plans de Napoléon.

Sans doute la satisfaction générale qui marqua le retour du roi Ferdinand, et les transports que la présence de ce bon prince excitoit dans

les cœurs de ses sujets, auroient dû détruire une partie des illusions de Murat, si son destin ne l'avoit entraîné dans l'abîme. Elève de l'école de Buonaparte, il se persuada que toutes ces démonstrations de la joie publique étoient commandées par un ministre adroit. Les rapports de ses agens, la confiance des compagnons de sa fuite éloignoient à cet égard toute inquiétude.

Mais Buonaparte touchoit au terme de son usurpation : cette fois, moins coupable peut-être que ses complices, à qui trois mois avoient suffi pour recreuser plus profondément l'abîme de maux qu'il avoit ouvert pendant dix ans sous nos pas. La nouvelle du désastre de Vaterloo, qui, terminant dès les premiers jours de la campagne, une lutte qu'on pouvoit au moins se promettre de prolonger, fut pour Murat un coup de foudre.

Ainsi un seul mois d'intervalle sépara la chute de Murat de la rechute de Buonaparte ; mais la catastrophe de Joachim n'en étoit pas moins considérée comme une des plus singulières dont l'histoire puisse faire mention.

Possesseur d'un des plus beaux royaumes de l'Europe, il avoit été précipité subitement du

trône pour avoir fait la paix quand il devoit continuer la guerre, et commencer la guerre quand il auroit dû rester en paix. Dans l'espace de deux mois il avoit perdu à la fois son armée, sa flotte, une partie de ses trésors, sa couronne, et jusqu'à ses équipages de campagne.

Mais l'histoire équitable trouvera dans le parallèle du renversement de Murat et de Buonaparte, une différence à l'avantage du premier. Après la défaite de Tolentino, le roi de Naples fut abandonné par son armée ; après le désastre de Vaterloo, Napoléon abandonna honteusement l'armée française.

Bientôt de vives inquiétudes, de grands sujets d'alarmes vinrent assiéger Murat dans sa retraite. La Provence fidèle s'élançoit toute entière au-devant du Père de la Patrie; en vain quelques troupes du foible corps d'armée réuni par le maréchal Brune se montroient contraires au vœu de la population. Marseille, protégée par ses courageux citoyens, témoignoit librement son amour pour la famille tutélaire et auguste; son saint enthousiasme se communiquoit avec la rapidité de l'éclair, dans toutes les villes, dans tous les cantons.

En voyant l'état des choses, Murat redoubla de soins pour se soustraire à toutes les recherches. Craignant plus encore les habitans, qui ne l'auroient point ménagé, que les ordres d'une police indulgente ou perfide, il quitta le séjour secret de Plaisance, maison de campagne du contre-amiral Allemans, et toujours caché, il vint se réfugier à Toulon, chez un de ses affidés. C'est de là que le 13 juillet il envoya le lieutenant-général Rosetti à l'amiral anglais, lord Exmouth, lui porter la proposition de passer sur l'escadre de S. M. Britannique, pour être conduit en Angleterre. Lord Exmouth répondit au général, que si Murat vouloit aller à bord d'un des vaisseaux en station devant Toulon, pour y mettre sa personne en sûreté, il lui assureroit protection; mais qu'il ne pouvoit lui faire aucune promesse touchant sa destination ultérieure, sur laquelle il seroit obligé de référer au gouvernement de son souverain.

Au retour de son agent, Murat délibéra sur le parti qu'il lui falloit prendre. L'exemple de son beau-frère, prisonnier sur le Bellérophon, dans une circonstance à peu près semblable à la sienne, lui donnoit les mêmes appréhensions

pour sa liberté, s'il se livroit aux Anglais. Comment d'ailleurs renoncer aux dernières espérances qu'il nourrissoit encore ; comment abandonner son projet favori de débarquement sur les côtes des états de Naples? Murat voulut se réserver tout entier pour cette tentative, dont malheureusement pour lui, aucun pressentiment ne lui décela le péril. Lord Exmouth n'eut point de réponse, et Joachim continuant à se cacher, fit répandre le bruit qu'il avoit quitté la Provence, prenant la route du Piémont.

Il se seroit bien gardé de s'exposer à la vigilance active du gouvernement sarde; mais craignant d'être découvert à Toulon, il erra quelque temps dans les cantons montueux des environs de cette ville. On dit même que malgré son travestissement, excitant partout le soupçon par un accent et des manières étrangères au pays; il fut obligé de changer souvent de gîte, de se nourrir d'un pain grossier, et que sans l'épais feuillage d'une vigne qui le couvrit un moment, il auroit été arrêté par des gendarmes qu'on avoit mis à sa poursuite.

Le temps de ces aventures périlleuses Murat l'employa à se ménager une retraite plus tran-

quille en Corse. Il croyoit avoir beaucoup d'amis parmi les habitans de cette île. D'ailleurs des régimens corses avoient été à son service ; et dissous depuis la catastrophe, la plupart des officiers et sous-officiers qui les composoient étoient rentrés dans leurs foyers. Presque tous, par un principe de fidélité militaire qui est chez eux national, conservoient des dispositions favorables à Murat leur ancien chef. Il étoit sûr de les rallier en paroissant au milieu d'eux ; d'autres partisans d'ailleurs ne pouvoient manquer de se trouver dans la patrie des Buonaparte, toute pleine de leurs adhérens, qui tous étoient plus ou moins connus de Joachim. Remarquons encore que la Corse n'étoit point entièrement rendue à l'autorité légitime, et que pendant que les couleurs blanches flottoient à Bastia, considérée comme la capitale de l'île, la ville d'Ajaccio et plusieurs cantons dans les montagnes conservoient le pavillon et la cocarde tricolores, signes de la révolte.

Amorcé de ce côté, Murat n'eut plus à songer qu'aux moyens de franchir l'espace qui le séparoit de son nouvel asile. Dans le mois d'août ses préparatifs furent achevés. Ses agens frétèrent à Toulon, toujours en se couvrant de mystère, un

bâtiment de commerce propre à recevoir, avec les passagers, tous les effets et toutes les richesses sauvés lors de la fuite à l'île d'Ischia. Le chargement fait, un contre-temps imprévu oblige Joachim à s'éloigner encore du rivage au moment où il alloit s'embarquer; et le navire, justement suspect aux bateaux garde-côtes, ne peut échapper à leur surveillance, qu'en abandonnant à lui-même le chef de l'entreprise, et mettant de suite à la voile.

Murat ne se décourage point. Deux officiers de marine achètent pour lui, du nommé Antoine Picard, une mauvaise barque pour le prix de 700 francs, soit que le départ du premier navire eût réduit à ce point les finances de l'ex-roi, soit plutôt qu'on craignît d'éveiller les soupçons en faisant la recherche d'une embarcation plus sûre. Cette frêle machine est gréée tant bien que mal; on la conduit sur la plage des Sablettes, près le Lazareth de Toulon, et là, de nuit, par un temps et des vents douteux, l'ex-roi de Naples, les deux officiers ses affidés, et un commis de marine, neveu, dit-on, de M. l'amiral Gantheaume, confièrent à la mer leur vie et leurs espérances.

Déjà on s'étoit éloigné d'une vingtaine de

lieues, lorsque le vent fraîchissant de plus en plus, fit éprouver aux navigateurs des dangers d'autant plus grands, que leur embarcation étoit tout à fait hors d'état de supporter la tempête; battue par la mer depuis le départ, elle faisoit eau de tous côtés, s'emplissoit malgré tous les efforts, et auroit fini par s'abîmer dans les flots. Une rencontre miraculeuse sauva la troupe aventurière: la Tartane, appelée *la Poste de Corse*, passa auprès de la barque à demi-submergée, et le patron, à la vue du péril imminent des passagers, consentit à les recevoir à son bord. Murat obtint davantage, ce fut d'être débarqué sur un point de la côte qui ne lui laissât rien craindre pour sa liberté.

A sa descente en Corse, il monte à cheval et se hâte d'arriver à la maison de campagne du général Franceschi, éloignée de quelques lieues. Ce maréchal-de-camp, ancien chef d'état-major de différens corps d'armée française en Italie, et qui, en 1813, commandoit encore l'un des deux départemens de la Toscane, étoit dans son pays le principal affidé de l'ex-roi. Toutefois son zèle n'alloit pas jusqu'à lui faire courir à lui-même la fortune aventureuse de Joa-

chim. Il se borne à lui procurer une hospitalité sûre, et à le servir de son influence sur ses compatriotes. Soit pour ne point se compromettre auprès des autorités locales, soit dans la vue de les éloigner de mesures qui pouvoient contrarier les projets de Joachim, le général Franceschi se rendit le 1.er septembre à Bastia, et prévint le commandant de la division, que Murat, débarqué dans l'île, venoit de trouver dans les montagnes et dans l'affection des habitans, un asile assuré d'où il pouvoit défier toutes les recherches et toutes les poursuites ; il ajouta que toute rigueur seroit bien gratuite, puisque l'intention de l'ex-roi n'étoit rien moins que de troubler la tranquillité de la Corse ; qu'il n'y étoit venu que pour garantir ses jours menacés sur le continent, et ne vouloit qu'y attendre en paix la fin de la négociation entamée avec l'Autriche, d'après laquelle il lui seroit permis d'aller rejoindre sa famille en Allemagne. On fut alors officiellement instruit en France de la dernière retraite de Joachim. Nonobstant les assurances données par le général Franceschi, les autorités de Bastia firent leur devoir, et ne négligèrent aucune des mesures compatibles avec

les localités et les dispositions de plusieurs cantons, pour se défendre d'une surprise en cas de desseins contraires au gouvernement. Les deux officiers de marine et le commis qui avoient accompagné Joachim depuis Toulon, s'étant montrés à Bastia, y furent aussitôt arrêtés et détenus dans la citadelle.

Cependant madame Murat, déjà en possession des faveurs qu'elle avoit obtenues de la longanimité de l'empereur François, pour elle et pour ses enfans, demandoit que son mari pût y participer et venir la joindre. Elle obtint cet objet de ses sollicitations, et il est remarquable que le même jour, 1.er septembre, où le général Franceschi faisoit à Bastia la déclaration de l'arrivée de Joachim, le prince de Metternich signoit à Paris, au nom de son souverain, les conditions sous lesquelles l'ex-roi seroit admis dans les Etats de l'Autriche. Par une extrême condescendance pour le malheur, le prince de Metternich, dans sa déclaration, se servoit toujours, en parlant de Murat, des termes de *roi* et de *majesté;* à la vérité, Murat devoit renoncer à ce titre, et se contenter dé-

sormais d'être comte de *Lipano* (1), nom que sa femme avoit déjà adopté. Il lui étoit permis de résider en Bohême, en Moravie ou en Autriche, soit dans les villes, soit à la campagne; mais il ne pourroit sortir des Etats de l'Empereur, sans le consentement de ce souverain; il devoit en outre se soumettre aux lois du pays, et conformer sa manière de vivre à celle d'un particulier d'un rang distingué.

Murat ne considéroit sans doute les faveurs qu'il faisoit solliciter du gouvernement autrichien, que comme un *pis-aller*, si trop d'obstacles le forçoient à renoncer à sa téméraire entreprise contre les Etats qui lui avoient été asservis. On ne sauroit même douter qu'en adhérant aux intentions de l'Autriche, son ambition, voilée et non éteinte, ne se fût nourrie des moindres apparences, et qu'il n'eût continué à fomenter des troubles dans les provinces napolitaines. Quoi qu'il en soit, Murat avoit certainement pris son parti lorsqu'il se rendit en

(1) Voyez la lettre écrite en 1793, par Murat, au club des Jacobins, et par laquelle il demande à changer son nom de Murat en celui de *Marat*.

Corse ; autrement il n'eût pas eu besoin de courir les hasards auxquels il venoit d'échapper ; et sa négociation avec l'Autriche étoit assez avancée pour obtenir la protection des troupes de cette puissance, qui occupoient précisément le midi de la France et le royaume de Naples.

L'asile inaccessible à l'autorité, que Murat se vantoit d'avoir trouvé parmi les Corses, étoit la maison même du maire de la commune de Vescovato, Colonna Ceccaldi, d'une famille notable du pays, alliée à celle des Buonaparte. Ce fonctionnaire public, au mépris de tous les devoirs, se dévoua entièrement à son hôte, et bientôt on n'eut plus lieu de douter que le véritable motif du séjour de Joachim en Corse, ne fut d'y machiner une entreprise hostile. A son arrivée il avoit retrouvé le bâtiment chargé de ses bagages, et qui l'avoit précédé. Il en retira quelques débris de ses trésors, qui lui servirent à soudoyer et à réunir autour de lui quelques centaines de Corses, la plupart ayant servi dans son armée à Naples. Ils venoient, disoit-on, pour revoir leur ancien roi ; mais à peine furent-ils assez nombreux pour se for-

mer en compagnies, qu'on leur donna des armes et une organisation militaire. Vescovato devint d'abord le quartier-général de ce rassemblement ; et Murat, sans aucune déclaration précise de ses desseins, laissoit répandre parmi les siens des menaces vagues contre le gouvernement de l'île.

Jusque-là M. le chevalier Verrier, colonel d'artillerie, et commandant par intérim la division de la Corse, avoit dû borner sa vigilance à pourvoir à la sûreté de la ville de Bastia, ainsi que des autres points fortifiés soumis à son commandement. Les considérations présentées par le général Franceschi, n'étoient que trop vraies, et il eût été inutile, dangereux même d'envoyer une force armée dans les lieux qu'habitoit Murat ; mais ces considérations cessèrent d'être écoutées du moment où le fugitif se constitua chef de révolte contre le gouvernement royal. Le 15 septembre, M. le Commandant publia une proclamation à la fois touchante et sévère ; il rappeloit aux habitans et aux troupes l'état de paix et de bonheur que la sollicitude du Roi alloit faire recouvrer à la Corse, lorsque l'apparition de Murat y ralluma la discorde ; les

assurances

assurances de tranquillité données au nom de cet homme, et sitôt démenties ; l'enrôlement des officiers, sous-officiers et soldats qui avoient servi autrefois sous ses ordres ; la conduite criminelle du maire de Vescovato et la menace faite par les révoltés de venir s'emparer de Bastia. Il déclaroit traîtres et rebelles, et encourant la sévérité des lois, tous ceux qui entretiendroient des communications avec la commune de Vescovato, qui recevroient la solde de Murat, ou qui, d'une manière quelconque, seconderoient ses manœuvres perfides ; enfin il terminoit sa proclamation par un appel aux devoirs de citoyen et à la fidélité de sujets : « Habitans et soldats de l'île de Corse, » disoit-il, faites connoître en cette circonstance, » que si votre penchant naturel est d'accorder » l'asile aux malheureux, vous savez aussi punir le perturbateur qui, violant les lois de l'hospitalité, veut troubler votre tranquillité et » vous exposer aux horreurs de la guerre civile. » Montrez-vous dignes de la bienveillance de » Sa Majesté, et donnez-lui de nouvelles preuves » d'amour, de fidélité et de dévouement ».

Murat voulut répondre à cette proclamation ; et loin de chercher à se justifier, il mit dans

son langage toute l'arrogance d'un partisan en mesure de se faire craindre. Il descendit à Ajaccio, et s'y établit avec les compagnies qu'il avoit formées, composant un corps de cinq à six cents hommes.

En même temps on sut que sous des prétextes plausibles, huit barques avoient été frétées à Bastia même. Le commandant ne doutant pas qu'elles ne dussent servir à Murat, fit veiller à ce que ces embarcations ne quittassent pas le port; mais la surveillance de l'autorité ne pouvoit pas également s'étendre sur tous les points de la côte, et il fut facile aux agens de Joachim de surmonter les obstacles qu'on venoit de leur opposer.

Les préparatifs de Murat annonçoient un projet d'embarquement; mais quelle pouvoit en être la destination?........ Il paroissoit certain que la cour de Vienne avoit consenti à donner un asile honorable à l'ex-roi, qui pouvoit ainsi mettre sa personne en sûreté, et quitter le rôle, à la fois honteux et périlleux, d'un chef de révolte. Mais on ne pouvoit imaginer qu'avec d'aussi foibles moyens, Murat voulût entreprendre sérieusement de re-

conquérir le royaume de Naples, garanti à son souverain par l'amour de l'immense majorité des peuples, par des troupes nationales fidèles, et par la présence d'un nombreux corps d'armée impérial. C'étoit pourtant vers ce but que se dirigeoient toutes les pensées de l'ex-roi fugitif.

Mais le gouvernement napolitain étoit trop intéressé aux machinations de Murat, pour ne pas épier toutes ses démarches. Depuis le mois de mai, époque de son débarquement à Cannes, on n'avoit pas perdu sa trace. Les informations les plus sûres avoient été données sur la durée de son séjour en Provence, sa fuite des environs de Toulon, et son arrivée en Corse. Là, des agens secrets le surveilloient attentivement; et sur leurs rapports le ministère de Ferdinand IV prit à l'avance toutes les mesures capables de faire échouer une entreprise incroyable par sa témérité mais déjà prévue. Dans le royaume, les lieux où Joachim pouvoit avoir des intelligences ou des partisans, devinrent le siége d'une vigilance extrêmement active, mais en même temps prudente et exempte de ces formes inquisitoriales par lesquelles une autorité tremblante porte le trouble et l'alarme dans toutes les familles. On disposa des croisières de vaisseaux légers pour veiller sur

les côtes. Une ligne de canonnières fut établie de Gaëte à Monte-Circello; une autre de la pointe de la Campanie au phare de Messine; une troisième du cap des Armées à la mer d'Ionie; de manière que sur quelque point que l'ennemi voulût se présenter, il étoit immanquablement repoussé ou découvert.

Pendant que ces sages précautions étoient prises, Murat continuoit ses préparatifs. Il les termina le 28 septembre.

Ce jour-là même un bâtiment de guerre anglais arrive devant Ajaccio, ayant à son bord un sieur Maceroni, jadis homme de confiance de l'ex-roi, et qui probablement lui étoit envoyé par madame Murat. Il lui remit la déclaration officielle de l'Autriche, qui lui accordoit l'asile qu'il avoit demandé, et il lui fit connoître en même temps que le vaisseau anglais avoit ordre de le transporter à Trieste, pour que ce passage se fît avec la sûreté et tous les égards qu'il pouvoit désirer. Joachim ne rejeta point le refuge qui lui étoit accordé, mais alléguant les prétextes d'une vanité ridicule, il dit qu'il ne lui convenoit point d'accepter l'offre de la marine britannique, et qu'il sauroit bien se rendre à Trieste sans ce secours : il crut ainsi cacher ses véritables desseins.

Dès la nuit suivante, quittant Ajaccio et la

Corse, il se dirigea vers le royaume de Naples.

Le 8 du mois d'octobre, à onze heures, on signale à la côte deux petits bâtimens se portant à pleine voile vers la baie du Pizzo, dans la Calabre ultérieure; une heure après les bâtimens abordent hors de la portée du fort de Pizzo, et de suite on en voit descendre trente personnes armées de pistolets et de fusils, parmi lesquelles on remarquoit Murat, son lieutenant-général Franceschetti, et le colonel Natali, qu'il avoit promu récemment au grade de maréchal-de-camp. Pizzo n'est qu'un bourg; il ne s'y trouvoit alors d'autres forces qu'une poignée de légionnaires et de canonniers pour le service des batteries du fort; on ne put donc s'opposer à un débarquement aussi soudain, protégé par des embarcations armées. De la côte, la troupe corse, son chef en tête, marcha résolument à Pizzo, en criant à plusieurs reprises *vive le roi Joachim!* Murat se proclame ainsi lui-même, somme chacun de crier avec lui, se montrant sur le rivage et tout le long du chemin qui conduit à la place publique afin d'être reconnu. Arrivé sur cette place il harangue le peuple qui s'étoit attroupé avec curiosité et une sorte de stupéfaction. « Io sono il vostro Re Gioacchino Murat;

» Popolo mio, riconoscete mi (1). » Personne ne répondoit ; mais déjà des citoyens généreux s'étoient réunis aux autorités fidèles, et tout se disposoit à combattre l'audacieux qui venoit allumer la guerre civile.

Cependant, il profite de l'inaction du peuple qui l'entoure, pour ordonner de battre l'appel, de se joindre à lui, de le suivre, d'arracher le drapeau royal et d'y substituer le sien ; enfin il déclare formellement qu'ayant repris possession de son royaume, ce n'est plus à Ferdinand IV mais à lui qu'on est obligé d'obéir. Mais les habitans de Pizzo résistent à toutes ces provocations et aux instigations des adhérens de Murat. Le peuple revenu de la stupeur où l'avoit jeté sa présence inopinée, réveillé d'ailleurs par le zèle de ses magistrats et des notables du pays, prend les armes et se joint aux légionnaires, afin de s'emparer des hauteurs, et d'opposer la force à une tentative aussi extraordinaire qu'imprévue. Ces dispositions menaçantes déconcertent Murat ; il prend en hâte, avec les siens, la route supérieure qui conduit à Montébouel, une des villes principales de la province. Mais à peine a-t-il fait

(1) Je suis votre roi Joachim Murat, mon Peuple, reconnoissez-moi.

quelques pas hors de Pizzo, que des coups de fusils, partis des hauteurs, le forcent de regagner précipitamment le rivage à travers des rochers escarpés. Il est poursuivi sur tous les points par un feu vif de mousqueterie, et atteint la côte n'ayant déjà plus autour de lui qu'un petit nombre des siens, le reste s'étant dispersé ou caché dans la vallée. Ses embarcations mêmes, qui avoient aperçu le danger, venoient de s'éloigner du rivage, où Murat ne trouve plus, par hasard, qu'une seule nacelle ; il s'y seroit abandonné à la merci des flots, sans l'opposition de quelques marins qui le repoussèrent avec vigueur. Le combat s'engage au bord de la mer, et bientôt l'ardeur des assaillans triomphe d'une résistance désespérée. Un capitaine corse, nommé Pernice, tombe mort frappé d'une balle ; Murat lui-même est blessé, ainsi que le général Franceschetti et sept autres de ses adhérens ; tous sont désarmés, garottés et conduits, ainsi que Murat, dans le fort de Pizzo.

Parmi les habitans qui signalèrent leur fidélité et leur courage, on cite principalement un sieur Alcala, procureur-général de la maison de l'Infantado, et un officier de gendarmerie, nommé Trentacapelli ; tous deux électrisèrent la population et remplirent toutes les ames d'une sainte ardeur pour le salut de la patrie. Trentacapelli fut celui

qui attaqua personnellement Murat : la perte de trois de ses frères, morts au service de l'ex-roi, et dont l'un, dit-on, fut exécuté par ses ordres, ajoutoit à son dévouement toute la rage d'une vengeance personnelle. En vain Joachim, le pistolet à la main, tenta de se frayer un passage, Trentacapelli le saisit au corps et parvint à lui arracher ses armes. Quelqu'effort que l'on fît pour protéger les prisonniers en les conduisant au fort, il ne fut pas possible de les soustraire à la fureur du peuple. Les femmes surtout s'acharnoient sur Murat, le frappoient et lui arrachoient les cheveux. Il arriva couvert de sang dans sa prison, et à peine reconnoissable, son visage étant couvert de meurtrissures.

On saisit sur lui et sur ses adhérens les proclamations qu'il s'étoit proposé de répandre. Cette espèce de manifeste auroit complété la ressemblance de son entreprise avec celle non moins audacieuse de Napoléon, si des circonstances fatales n'avoient pas procuré à celle-ci un succès momentané et à jamais déplorable. Selon Murat, singeant son beau-frère, il rentroit comme lui dans ce qu'il appeloit *ses Etats;* il étoit le roi légitime, Ferdinand un usurpateur ; il alloit rendre au peuple son indépendance qu'on lui

avoit ravie, à l'armée l'honneur et la gloire dont on l'avoit dépouillée. De même que Buonaparte avoit vu avec douleur, du rocher qui lui servoit de retraite, l'oppression du gouvernement de Louis XVIII, Murat parloit aussi de l'*humble asile* d'où il avoit aperçu, les larmes aux yeux, son royaume en proie au despotisme de Ferdinand. Il se seroit voué à l'obscurité, ajoutoit-il, si l'on n'avoit vexé et outragé ses sujets et ses soldats fidèles. Insensible à ses propres infortunes, il n'avoit pu résister au spectacle du malheur de ses sujets, et il étoit venu les réparer. Les puissances de l'Europe étoient d'accord avec lui; et celles qui ne favorisoient pas son entréprise, étoient du moins intéressées à ne pas la traverser. Quant à lui, il avoit assez fait pour la gloire; il renonçoit à la guerre, et vouloit vivre en paix avec le reste du monde. La reine et le prince royal, momentanément en ôtage entre les mains de l'Autriche, ne devoient pas tarder à lui être rendus, et à venir combler par leur présence les vœux d'un peuple qui soupiroit après leur retour.

Quoique cette proclamation fût calquée sur celle que Buonaparte avoit promulguée sur la plage du golfe Juan, elle offroit pourtant une

différence : Murat avoit grand soin d'annoncer qu'il n'avoit pas abdiqué la couronne.

Cependant les deux embarcations qui s'étoient d'abord tenues à portée de recueillir les adhérens de Murat, les voyant presque tous pris ou tués, ne pensèrent plus qu'à leur propre sûreté, et prirent le large; mais bientôt tombant dans les croisières napolitaines, elles furent ramenées à la côte. On sut alors que toute l'expédition étoit composée de six bâtimens légers. Les canonnières royales en prirent encore deux autres, et se mirent à la poursuite des deux qui restoient; le nombre des prisonniers étoit déjà de deux cent soixante-douze hommes, en grande partie officiers et sous-officiers.

Les officiers et les matelots ayant été interrogés, avouèrent que Murat avoit déjà fait la veille une tentative de descente sur la côte de Saint Lucido, mais sans le moindre succès; qu'il y avoit été poursuivi par la force militaire, et forcé de laisser deux de ses adhérens sur le rivage; et qu'on avoit reçu le lendemain l'ordre de prendre terre dans la baie de Pizzo. On doit s'étonner que Murat eût choisi ce point de la côte où, évidemment, il n'avoit ni amis ni intelligences propres à favoriser ses premiers pas

dans le royaume. La direction qu'il se hâta de prendre après être débarqué, fait penser que Monteleone devoit devenir un foyer de la révolte qu'il espéroit susciter; et que s'il n'avoit pas abordé plus au nord pour être plus près de cette ville, c'est qu'il avoit trouvé cette partie de la côte trop bien gardée, et qu'il s'étoit déterminé pour la plage du Pizzo, afin de ne pas être plus éloigné encore par les courans qui, dans ces parages, portent avec force vers le phare de Messine.

On sut à Naples, le même jour 8 octobre, par une dépêche télégraphiqne, le débarquement, le combat et la reddition de Murat. Un courrier, porteur des détails circonstanciés de cet heureux dénouement, suivit de près. Alors le gouvernement n'hésita point à prendre le parti commandé par la sûreté publique. Il existoit un édit non abrogé, rendu par Murat lui-même, au temps où il vouloit se mettre en garde contre les tentatives de la cour de Palerme; cet édit prononçoit la peine capitale pour tout individu coupable d'un débarquement clandestin et armé sur les côtes du royaume : l'usurpateur étoit loin alors de penser qu'il dictoit son propre arrêt. Le

roi ordonna qu'il seroit formé de suite à Pizzo, une commission militaire chargée de juger sans délai, et suivant toute la rigueur de l'édit royal, le chef de la criminelle entreprise que le courage des citoyens venoit de faire échouer. La loi étoit formelle autant que le crime prouvé; une sentence de mort fut rendue à l'unanimité, et soumise à la sanction royale, conformément aux lois du royaume. On dit que, par un excès de la bonté inépuisable de son cœur, Ferdinand hésitoit à confirmer le jugement de mort; mais qu'il fut vaincu par les représentations de ses ministres : ils lui exposèrent que la sûreté de l'Etat exigeoit impérativement la punition du coupable.

Quand on lut à Murat l'arrêt qui alloit le priver de la vie, il parut un moment accablé; mais rappelant bientôt le courage qu'il avoit déployé dans tant de combats, son air redevint calme et résigné. Il écrivit à sa femme, et témoignant le désir de lui envoyer ses cheveux, il demanda des ciseaux pour les couper lui-même : on les lui refusa. Il ne songea plus dès-lors qu'à recevoir les secours de la religion; un prêtre catholique fut introduit près de lui. Préparé à recevoir la mort, il demanda que l'exécution eût lieu dans la grande salle du fort de Pizzo; tout fut

disposé en conséquence : douze soldats siciliens furent placés à la porte. Murat fit ses adieux au prêtre qui l'accompagnoit, entra avec résolution dans la salle, et refusa de s'asseoir sur une escabelle qu'on avoit placée pour le recevoir; ne voulant pas même qu'on lui bandât les yeux, il découvrit sa poitrine, vit tranquillement le peloton fatal s'apprêter, commanda lui-même le feu, et tomba mort frappé de huit balles. On laissa ensuite entrer le peuple, qui put contempler le corps inanimé du soldat parvenu qui avoit régné en maître sur le royaume de Naples. Ses restes furent enlevés dans la nuit même, par ordre du commandant de Pizzo.

Tel fut le terme de la carrière de Joachim Murat; il périt à quarante-huit ans. Sorti des dernières classes de la société, parvenu au rang suprême, son élévation étoit d'autant plus surprenante qu'on ne trouvoit en lui ni les grandes qualités ni les grands vices qui semblent quelquefois commander aux évènemens. L'ambition de Murat fut celle de tout homme, qui, placé dans des circonstances extraordinaires, s'abandonne à sa haute fortune; la sienne remonte aux mêmes causes qui firent triompher la domination de Buonaparte. C'est en voulant garder sa cou-

ronne malgré tous les rois de l'Europe ; c'est en se faisant illusion sur ses propres ressources, que Murat vit foudroyer son trône par le canon des armées de l'Autriche. N'ayant pu se résigner à la perte de ses grandeurs, il ose concevoir l'idée de précipiter dans une révolution sanglante des peuples qui lui avoient été soumis ; il apparoît tout à coup comme un chef de partisans, et reçoit bientôt la punition de sa criminelle entreprise, sur ce même rivage où, quelques mois auparavant, il donnoit ses ordres en souverain.

La dernière catastrophe de Murat a illustré la commune de Pizzo. C'est par le courage et la fidélité de ses habitans que la tranquillité du royaume de Naples a été assurée. Le Roi s'est empressé de reconnoître un service aussi important, par des grâces non moins signalées : « Pizzo ajoutera à son nom le titre de » commune très-fidèle ; elle est affranchie à » jamais de tous paiemens d'impôts ; ses magis- » trats se décoreront d'une médaille d'or frappée » à cet effet ». Telles sont les dispositions de l'édit royal, monument de la reconnoissance d'un prince envers des sujets citoyens.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## N.° 1er.

## PARLEMENT D'ANGLETERRE.

### CHAMBRE DES COMMUNES.

*Séance du 2 Mai.*

### TRAITÉ AVEC MURAT.

*M. Horner.* Je crois qu'à l'occasion des hostilités avec Naples, la couronne agiroit constitutionnellement en faisant une communication à la chambre. Le noble lord Castlereagh ne nous a pas dit si les papiers que je me propose de demander par ma motion seront accordés ou refusés. D'après la constitution, on a coutume, dans de telles occasions, de faire part des causes des hostilités. Si le noble lord vouloit accorder ce qui va faire l'objet de ma motion, il feroit bien de le dire de suite à la chambre pour éviter la perte du temps. Je désire connoître ses intentions, et s'il veut communiquer ce qui s'est passé entre les ministres et le gouvernement napolitain, quoique je ne le presse pas pour la communication des affaires du congrès.

*Lord Castlereagh.* Dans une occasion précédente, l'honorable membre et ses amis ont paru croire qu'ils étoient assez instruits de cette affaire pour en parler au parlement, et accuser le gouvernement de mauvaise foi;

ensuite la personne qui est près de l'honorable membre (*M. Withbread*), a tâché de convaincre la chambre qu'on avoit réellement manqué de bonne foi. Je ne vois pas pourquoi l'honorable membre ne communiqueroit pas les raisons de sa motion, d'autant plus que l'accusation de mauvaise foi a été faite d'une manière très-peu convenable. Je suis resté à ma place pour répondre aux accusations qu'on pourroit faire.

*M. Horner.* Depuis que je suis au parlement, je n'ai jamais vu recevoir une demande de cette manière. Le noble lord peut jouir de son court triomphe; et dire qu'il est prêt à résister à toute attaque; je répète que ma demande n'a pas été traitée avec justice. Quand je demandois s'il étoit convenable qu'on accordât les papiers, je désirois, pour ne pas perdre de temps, que le noble lord répondît oui ou non. Il paroît qu'on les a accordés dans l'autre chambre du parlement (on crie à l'ordre), et j'aurois pu embarrasser le noble lord si j'avois voulu. Il doit avoir senti la force de ma remarque, sur la coutume constitutionnelle d'envoyer un message au parlement pour annoncer le commencement des hostilités, quoiqu'il l'ait passé sous silence. Comme mon opinion n'est pas changée, je vais expliquer le sujet de ma motion. Le noble lord doit avoir été très-mal instruit de ce qui s'est passé dans son absence, et les ministres ont caché à la chambre, ou ignoroient peut-être eux-mêmes les évènemens qui avoient eu lieu. Toute leur conduite envers Gênes et la Saxe est suffisante pour prouver que ce que l'on a dit de celle qu'ils ont tenue envers Murat est exacte, et qu'on a été coupable de mau-

vaise foi. Quant aux raisons de ma motion, ce que le noble lord a dit hier de notre état d'hostilités avec Murat, montre qu'il est temps de faire une enquête. Les papiers que je demanderai se rapportent à trois époques différentes; la première contient cette partie de l'année qu'on a employée à faire la guerre. La seconde embrasse le temps des discussions de Vienne, et la troisième enfin a rapport aux négociations qu'on a ou commencées ou continuées depuis ce temps. Un des papiers que je me propose de demander est celui qui contient le traité entre la cour de Naples et celle de Vienne, daté du 11 janvier 1814.

Le cabinet de Vienne avoit fait dire à Murat que l'Angleterre désiroit entrer en relations d'amitié avec lui. Vers la fin de janvier, le noble lord envoya une lettre à lord W. Bentinck, avec les instructions nécessaires pour se rendre à Naples et arranger une suspension d'armes, vu qu'un traité avoit été conclu entre l'Autriche et Naples. Les différens envoyés étoient d'un côté lord W. Bentinck, et de l'autre le duc de Gallo, l'ambassadeur d'Autriche n'en faisant point partie. L'arrangement conclu par lord W. Bentinck comprenoit d'abord une suspension d'armes; secondement un commerce libre, troisièmement la stipulation qu'on avertiroit trois mois d'avance avant de rompre l'armistice et la convention militaire qui devoit établir le plan d'une coopération militaire active. J'ai appris d'un autre côté, par un des principaux membres du gouvernement, que ce n'étoit autre chose qu'un pur armistice militaire, et probablement on dira la même chose à la chambre; mais

a-t-on l'habitude d'établir des relations commerciales et une coopération militaire dans le cas d'une pure suspension d'hostilités? Ceci ressemble plutôt à un traité d'alliance offensive qu'à un simple traité de paix. En conséquence de ceci, et même sans attendre les signatures, Murat s'avança avec ses troupes, et fit prendre une autre tournure aux affaires des alliés en Italie. Le vice-roi Beauharnais avoit sous ses ordres quarante-cinq mille hommes, avec lesquels il avoit pris l'offensive contre le maréchal Bellegarde, entre l'Adige et le Mincio; mais au mouvement de Murat, il se vit forcé de retraiter, et ne put plus agir que sur la défensive. Tel fut le premier fruit de la coopération de Murat, après son traité avec l'Autriche et son armistice avec l'Angleterre. Il est important de faire accorder les engagemens pris avec le roi des Deux-Siciles, et celui pris avec le roi de Naples. Ce dernier est parfaitement compatible avec la bonne foi due au roi de Sicile, dans le traité fait en 1808 avec la cour de Sicile, par sir W. Drummond; il fut expressément stipulé qu'on ne feroit point de paix avec la France sans consulter l'intérêt de la Sicile; mais dans le traité de Palerme de 1812, il n'y a point de garantie pour Naples, la garantie se borne à la Sicile seulement. On ne peut donc trouver, dans nos engagemens avec la Sicile, aucune raison de faire la guerre à Murat, puisque nos engagemens ne s'étendent qu'à faire garantir l'île de Sicile au roi. (L'honorable membre parle ici des premières causes des soupçons qu'avoit conçus Murat, et ajoute qu'il commençoit à croire que les alliés n'avoient point l'intention de

remplir leurs promesses ). J'apprends que le retard de la cour de Vienne à ratifier le traité fait avec Murat, n'est venu que du désir du ministre anglais de faire partie du traité ; ce qui ne pouvoit avoir lieu sans convenir auparavant de certaines modifications. Dans ces circonstances, on retarda la ratification du traité, et l'on promit qu'il seroit ratifié aussitôt que les affaires seroient arrangées, selon les stipulations du 11 janvier. On renouvela, mais on ne remplit jamais cette promesse, jusqu'à ce qu'enfin Murat déclara qu'il n'avanceroit pas, à moins que le traité ne fût ratifié le 4 janvier. L'empereur d'Autriche le promit par écrit. Murat reçut cette promesse le 4, et le 6 il s'avança, prit Reggio, et suivit ses succès jusqu'à ce qu'il fût arrivé sous les murs de Plaisance. Peut-on douter de la bonne foi au moins d'un des alliés ? ( L'honorable membre fait alors quelques réflexions sur les dépêches des ministres de Murat à Vienne, qui parloient de l'intention du gouvernement anglais d'accéder au traité, et que la seule raison du noble lord, pour ne pas y accéder dans le temps, étoit une indemnité qu'on demandoit pour la Sicile ). Si le noble lord veut nier cette intention, je suis tout disposé à le croire ; mais, dans le cas contraire, je soutiens que nous sommes autant liés par ce traité que si l'on y avoit apposé les sceaux. Quant aux relations entre Murat et lord W. Bentinck, et aux instructions données à ce dernier, je soutiens que si je suis bien instruit, je dois en conclure que nous sommes autant engagés par le traité, que l'Autriche elle-même. ( Ici l'honorable membre cite une dépêche de lord

Castlereagh pour prouver l'importance de Murat dans la coalition ; il passe ensuite à la proclamation du prince-régent de Sicile, qu'on avoit fait circuler dans l'armée de lord W. Bentinck, pour faire voir que Murat avoit quelque raison de craindre ; ce qui avoit été si bien senti par le noble lord Castlereagh, qu'il avoit écrit de Dijon, le 3 avril, pour défendre la circulation de la proclamation en Toscane ). L'armistice, comme on l'appelle, a admis le principe du droit de Murat sur le royaume de Naples ; et l'autorisation de communiquer avec lui fait reconnoître son droit au trône.

Si toutes ou quelques-unes de ces circonstances sont vraies, il est clair que l'Angleterre a pris des engagemens sérieux avec Murat ? et l'on demandera ensuite quels services a rendu Murat ? Il a mis Bellegarde en état de résister au vice-roi, qui avoit en Italie quatre-vingt-quatre mille hommes, dont quarante-cinq mille en position sur l'Adige, tandis que Bellegarde n'avoit que trente-un mille hommes effectifs ; il est vrai qu'il avoit en tout soixante à soixante-dix mille hommes, mais trente mille étoient malades, dont dix mille moururent. Ce fut donc Murat qui fit changer le sort de la guerre d'Italie. Ces circonstances, d'après moi, sont assez fortes pour exiger une enquête. On a dit que nos engagemens avec Murat ne consistoient qu'en un armistice, et l'on dira peut-être que nous n'avons pas reconnu Murat comme roi, mais que nous avons purement stipulé qu'il auroit une indemnité pour Naples ? Oui, mais il faut prouver les faits pour s'en servir. Peut-être auroit-on recours à des moyens de récrimination pour se défendre ? Et pour

l'honneur de ma patrie, je serois bien aise qu'on pût accuser quelqu'autre de mauvaise foi; mais on ne peut le faire qu'en ayant recours aux dates qui feront tout, car la conduite des alliés avoit placé Murat dans une telle situation, qu'il étoit obligé d'agir d'une manière suspecte. On a dit que Murat s'étoit proposé de joindre Beauharnais, d'unir l'Italie contre la France et l'Autriche; on a dit aussi, et j'espère être contredit, que lord W. Bentinck s'étoit proposé de s'unir au général Bellegarde pour attaquer et paralyser Murat; mais je ne puis certifier aucun de ces faits. La question est donc de savoir si nous avons tenu nos engagemens avec Murat, et de plus, si on auroit dû douter de son titre à Vienne? Certainement il y a quelques puissances à Vienne qui pouvoient être intéressées à s'opposer à ce que le titre de Murat fût reconnu; mais il y en a d'autres engagées à empêcher qu'il ne soit mis en doute. ( L'honorable membre parle ici de la lettre du prince Talleyrand au noble lord Castlereagh, et la censure d'une manière très-vive). Je n'en accuse pas le noble lord : je suis persuadé qu'il n'a pas donné la moindre couleur à une telle proposition.

Dernièrement nous avons eu l'occasion de faire une alliance avec Naples, et elle seroit maintenant bien importante. En février, on nous a offert une alliance sur laquelle on auroit pu compter, parce que c'étoit l'intérêt de Murat; on nous a offert aussi un traité de commerce très-avantageux; cependant on n'en parla qu'au retour du noble lord de Vienne, et on répondit à la personne chargée de faire les propositions, que toutes ces affaires seroient arrangées au congrès. On

regardoit toutes les négociations comme finies, et ce ne fut que lorsqu'on apprit que Murat s'étoit avancé jusqu'à Bologne, que l'on pensa à les renouveler. N'étoit-ce pas reconnoître l'importance de cette alliance qui a été si impolitiquement rejetée? La paix avec l'Italie, avec l'Italie unie et indépendante, est clairement l'intérêt de l'Angleterre.

Après quelques autres observations, l'honorable membre vote qu'une humble adresse soit présentée à S. A. R. le prince-régent, pour prier S. A. R. de vouloir bien ordonner qu'on mette sous les yeux de la chambre les copies des papiers des négociations entre la Grande-Bretagne et Naples, négociations entamées pour conclure un armistice, après la coopération de cette dernière puissance dans la guerre contre la France, ainsi qu'une copie de tout ce qui s'étoit passé relativement à la reconnoissance du titre de Murat, comme roi de Naples, avant la guerre.

*Lord Castlereagh* se lève et dit : En prenant la parole pour répondre aux accusations de l'honorable membre contre la conduite des ministres de S. M., je reconnoîtrai volontiers, qu'à l'exception de deux ou trois passages de son discours, l'honorable membre a présenté le sujet avec beaucoup d'habileté et de candeur. Il l'a bien établi, et l'a développé de la manière la plus claire. Je pense comme l'honorable membre, que c'est une de ces questions qui doit exercer la patience des membres de la chambre, surtout par rapport aux dates et aux documens auxquels je jugerai nécessaire de me référer.

Sans autres préliminaires, je vais développer la question. En vertu d'un traité conclu entre l'Autriche et Murat, j'ai envoyé au lord W. Bentinck une instruction datée de Bâle, le 22 janvier 1814, dans laquelle je communique à sa seigneurie les conditions du traité d'après lequel le maréchal Murat devoit fournir un corps d'armée composé de trente mille hommes au moins, et je lui faisois connoître la volonté du prince-régent, que sa seigneurie eût à suspendre les hostilités contre le royaume de Naples, de la part du gouvernement anglais. Mais avant que cet ordre fût parvenu au lord W. Bentinck, sa seigneurie avoit autorisé une personne à conclure un armistice avec le gouvernement de Naples, d'après la connoissance qu'il avoit de la suspension des hostilités.

Le second point dans la négociation a été une lettre que j'ai envoyée au lord W. Bentinck, datée de Châtillon, le 21 février, dans laquelle j'informois sa seigneurie que la mesure qui avoit été adoptée n'avoit jamais plu au gouvernement anglais, mais que puisqu'elle avoit été prise, la Grande-Bretagne ne désiroit pas déplaire au gouvernement autrichien; et que Murat, en donnant des indemnités au roi de Sicile, pourroit conserver ses Etats. Il importe que les membres de cette chambre sachent que les engagemens de l'Angleterre avec le roi de Sicile n'étoient que de ménager les intérêts généraux de la Sicile comme alliée. Il n'y avoit point de *sine quâ non* à l'égard de Naples. D'après un point d'honneur, le gouvernement n'étoit engagé envers la Sicile que de la même manière que

le lord Lauderdale s'étoit engagé à Paris, époque à laquelle la famille sicilienne a eu connoissance qu'elle pouvoit compter sur la protection et les services de l'Angleterre; mais que cela n'étoit pas une obligation contractée. Si, d'après une saine politique nous avions pu garantir Naples à la Sicile, nous l'aurions fait; mais nous ne devions pas mettre les intérêts particuliers de la Sicile en balance avec ce que demandoit la sécurité et la tranquillité de l'Europe. Dans le courant du mois d'août, l'Autriche désira d'entrer en négociations avec le maréchal Murat. Les négociations eurent lieu, et les ministres de Sa Majesté donnèrent des pleins pouvoirs au lord Aberdeen pour y prendre part. La base des négociations étoit que Murat ne resteroit pas à Naples, et qu'on lui donneroit d'autres Etats comme un équivalent. En octobre, le gouvernement autrichien fit la représentation que Murat ne vouloit pas entendre parler de conditions de ce genre, et que l'Autriche, considérant que son alliance avec lui étoit nécessaire aux opérations de la campagne, elle proposoit que Murat conservât Naples, et que la famille de Sicile cherchât sur quelqu'autre point des moyens d'indemnités. L'Autriche faisoit sentir l'inconvénient d'abandonner les intérêts de la cause générale pour des intérêts particuliers. Les ministres anglais, pénétrés des sentimens de politique générale, quelque répugnans qu'ils fussent sous d'autres rapports, consentirent à ce que Murat conservât Naples, s'il persistoit à cette condition *sine quâ non*, pourvu qu'il remplît son engagement de se joindre aux alliés; et qu'il se-

roit ensuite donné une indemnité convenable à la Sicile. Les ministres de Sa Majesté pourroient opposer l'une ou l'autre de ces conditions, ou toutes deux à la fois, contre les accusations faites contre eux; et quant aux indemnités, les intérêts de la Sicile n'auroient jamais été blessés. Lord Bentinck n'avoit d'ailleurs aucun pouvoir de traiter pour la Sicile, et ce lord n'a jamais eu d'autre intention que celle d'agir pour son propre gouvernement. La Sicile a refusé des indemnités; ainsi la condition n'a pas été remplie quant à ce qui la concernoit.

Je passe, ajoute le lord Castlereagh, à l'autre question, qui est de savoir si Murat, par un emploi convenable de ses forces, a droit à l'exécution des conditions du traité. L'honorable membre (M. Horner) a demandé quelle étoit la nature des communications avec lord W. Bentinck, le 1.er avril. Ces communications étoient fondées sur ma dépêche du 21 février; et quand le lord W. Bentinck en donna la substance à Murat, il l'accompagna d'une déclaration émanée de lui, de ce qu'il pensoit qu'avoit été la conduite antérieure de Murat, et sa seigneurie crût avoir agi d'après ses renseignemens. L'honorable membre a aussi fait une allusion à l'égard d'une mésintelligence entre Murat et lord W. Bentinck; mais ce noble lord avoit jugé que la conduite de Murat n'étoit pas compatible avec les considérations que l'Angleterre exigeoit qu'on eût pour lui. Tout ce que je puis savoir, continue le lord Castlereagh, c'est qu'il n'y a pas eu la moindre difficulté de la part du gouvernement au-

trichien, jusqu'à la ratification du traité de la manière que Murat le désiroit; il n'y a eu aucun motif d'alarme, quant à ce qui concernoit le gouvernement autrichien. Cependant il ne suffit pas, et il ne convient pas même de dire que l'opinion émise par le lord W. Bentinck, le 21 mars, ait eu rapport à des transactions au moment de la ratification du traité. Lord W. Bentinck a communiqué au maréchal Bellegarde ce qu'il pensoit de Murat, relativement à l'exécution de son engagement. Il est évident que sa seigneurie a voulu qualifier la conduite du gouvernement anglais, et il a dit que l'Angleterre n'avoit pas connoissance de la conduite de Murat quand elle a donné son adhésion au traité. Le 25 mars, long-temps après la ratification du traité, et quand Murat auroit pu détruire l'opinion défavorable qu'en avoit lord Bentinck, sa seigneurie s'est servie à son égard des expressions suivantes :

« Il faut à présent considérer la conduite de Murat. A-t-il rempli ses engagemens envers l'Autriche? N'a-t-il pas plutôt agi comme un ami de Napoléon? N'étoit-il pas de la politique d'un *déserteur* de mettre toutes ses forces dans la balance? Il ne pouvoit attendre aucune faveur de Napoléon : et tous ses officiers ne disent-ils pas que l'Italie devroit être réunie, et qu'il devroit en être le souverain? En un mot, y a-t-il un seul homme en Italie ou dans l'armée autrichienne, au midi du Pô, qui ait en lui la moindre confiance? Il n'attend que pour se ranger du côté du plus fort ». Voilà ce que pensoit lord Bentinck le 25 mars. L'honorable membre a dit aussi qu'il étoit de la véritable politique

de la Grande-Bretagne d'écarter toute espèce de soupçon entre Murat et les alliés. J'ai consenti à Châtillon, ajoute lord Castlereagh, à ce que Murat conservât Naples; et l'honorable membre doit remarquer d'après cette transaction, qu'on n'étoit pas disposé à avoir des soupçons sur la conduite de Murat. Dans ma lettre, datée de Dijon, le 3 avril, je me suis efforcé de détruire les soupçons du lord Bentinck, parce que je pensois que si nous n'étions pas disposés à rompre avec Murat, nous lui inspirerions alors plus de confiance. Cependant lord W. Bentinck étant plus près de la scène, étoit plus à même de juger de ses intentions. Je crois d'ailleurs qu'il étoit alors préférable de montrer un excès de confiance qu'un excès de jalousie; et tous mes argumens furent, dans ce temps-là, en faveur de Murat. Les membres de cette chambre peuvent donc être bien assurés que de mon côté j'ai fait tous les efforts qui m'ont été possibles. Ce fut vers la fin du mois de mars dernier que les alliés entrèrent à Paris. J'arrivai dans cette ville au commencement d'avril, et je ne me souviens pas si la lettre du 23 mars m'a été remise dans cette ville ou à Dijon.

J'ai cependant ressenti une vive impression lorsque j'ai eu connoissance de la conduite de Murat envers les alliés, vu qu'elle n'avoit pas été telle qu'on devoit l'espérer; mais j'ai pensé que si la question dépendoit uniquement de l'opinion du lord W. Bentinck, cela n'étoit pas un motif justifiable pour rompre avec Murat. Pendant mon séjour à Paris, j'ai néanmoins eu des communications avec une personne (le prince Talley-

rand ), qui avoit la conviction morale que Murat n'avoit pas rempli honorablement ses engagemens. Certes, aussitôt après mon arrivée à Londres, j'ai saisi la première occasion pour faire savoir à l'agent napolitain que la conduite de Murat ne paroissoit pas avoir été conforme à ses engagemens. J'en ai dit autant, à Vienne, au duc de Campo-Chiaro, et je lui ai déclaré, qu'en conséquence de cela, la question relative à Naples devroit être discutée librement et solemnellement au congrès.

Cette question présentoit les plus grandes difficultés, et tous les ministres furent d'accord que ce seroit la dernière affaire dont ils s'occuperoient. Il y avoit à l'assemblée du congrès deux sortes d'ambassadeurs, ayant chacun le titre de représentant des Deux-Siciles. Je suis d'accord avec l'honorable membre que si Murat eût rempli ses engagemens, il eût été du devoir de la Grande-Bretagne de maintenir les droits de Murat au royaume de Naples; mais je pense qu'il a perdu tous ses droits, et que cette question doit être décidée par le congrès. En point de fait, le congrès n'avoit encore pris aucune décision à l'époque de l'agression de Murat. J'ai toujours déclaré positivement au prince Talleyrand et aux autres ministres, que le gouvernement anglais se considéroit comme libre sur ce point. J'imagine qu'il est très-probable que c'est en conséquence de la déclaration franche et explicative que j'ai faite au ministre napolitain, qu'il m'a adressé une note très-détaillée dans laquelle il cherchoit à justifier la conduite de Murat.

Cette pièce justificative ne m'a pas dissuadé mora-

lement de la duplicité et de la mauvaise foi de Murat. Quoique j'aie eu des pièces suffisantes pour soutenir mon opinion, cependant j'ai remis cette pièce à un officier qui a commandé l'avant-garde de son armée, et qui a été mieux que moi à même de juger de la conduite que Joachim a tenue. L'officier auquel je fais allusion est le général Nugent, qui s'est distingué d'une manière si éclatante dans cette guerre et dans la dernière. C'est un homme d'honneur, et tellement versé dans les opérations militaires, que j'ai compté non-seulement sur son opinion, mais sur des raisonnemens détaillés, et je n'ai pas été frustré dans mon attente. Le général Nugent a examiné cette pièce, paragraphe par paragraphe; et, dans le rapport qu'il en a fait, non-seulement il a démontré l'inactivité de Murat, mais même les manœuvres très-habiles de ses troupes pour contrecarrer les projets des alliés dans une circonstance où ils auroient pu faire un grand nombre de prisonniers. Cependant je ne m'en suis pas rapporté seulement à l'opinion du général Nugent, mais j'ai consulté aussi le lord W. Bentinck, qui étoit alors sur les lieux, et qui étoit à même de juger. Sa seigneurie m'a écrit qu'elle pensoit que Murat vouloit tenir la balance, s'emparer de l'Italie jusqu'au Pô, et se mettre du côté du plus fort. Le prince Talleyrand m'a dit aussi qu'il avoit les preuves les plus certaines que, long-temps après que Murat eut négocié avec les alliés, il entra en négociations directes avec Napoléon, pour prendre possession de l'Italie méridionale jusqu'au Pô. A la vérité, Napoléon n'envisageant pas encore sa mauvaise fortune, considéra ses

propositions avec le plus grand mépris, et parla de Murat comme d'un fou. Il paroît même qu'au mois de février de l'année dernière, la reine de Naples étoit en correspondance avec Napoléon, et qu'elle lui avoit fait des propositions de la part de son mari. (Voir la note du rédacteur du *Moniteur,* à la fin de cet article).

Il s'est fait un mérite de n'avoir pas fait sa jonction avec le vice-roi; mais le fait est que leurs prétentions étoient incompatibles. Il demandoit la moitié de la vice-royauté. Les membres de cette chambre jugeront, d'après cela, de la situation critique des ministres. Partout, en Angleterre, on les a accusés de mauvaise foi; mais j'ai des pièces suffisantes pour prouver le contraire. L'honorable membre a déclaré solemnellement qu'il y avoit un manque de bonne foi, et il a demandé une réponse ou une enquête. Je pense que tout homme qui sait apprécier l'honneur et le caractère de la nation anglaise, ne doit pas supposer que le gouvernement se refuse à justifier sa conduite. Cependant, les ministres ont été accusés par d'autres membres de la chambre par rapport à d'autres pièces tombées entre leurs mains, et avant que ces premiers pussent se disculper. Ayant désiré avoir tous les documens relatifs à la conduite de Murat, j'ai prié le prince Talleyrand de faire faire des recherches dans les bureaux de Paris, où on a trouvé des pièces très-importantes. Je vais donner la lecture de plusieurs extraits de la correspondance qui a été trouvée, et qui avoit lieu entre la princesse Borghèse, Napoléon, le roi et la reine de Naples. Je ferai aussi la lecture de quelques extraits, pour prouver l'opinion

des autorités constituées françaises, à l'égard de ma conduite.

Le lord Castlereagh lit l'extrait suivant d'une lettre de la princesse Borghèse, adressée à Napoléon, et datée de Lucques le 14 février :

« Le roi de Naples est dans un état de grande agitation. Il est étonné de ce que le vice-roi se soit retiré sur les bords de l'Adige, et il espère qu'il n'a pas oublié les bienfaits qu'il a reçus de Votre Majesté ». Une seconde lettre, datée de Nangis le 17 février, écrite par Napoléon à la reine de Naples, à une époque où il ne désespéroit pas encore de ses succès, et où il traitoit Murat en maître, dit :

« Votre mari est très-brave sur le champ de bataille, mais il est plus foible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi. Il n'a aucun courage moral.

» *Il a eu peur et il n'a pas hasardé de perdre un instant ce qu'il ne peut tenir que par moi et avec moi. Prouvez-lui bien son absurdité. Quand il a quitté l'armée sans mes ordres, je prévis tous les mauvais conseils qu'on lui donneroit. Je suis cependant plus satisfait du message qu'il m'a fait passer par vous. S'il se repent sincèrement, qu'il veille le moment de me prouver qu'il n'a pas été aussi ingrat qu'il est pusillanime. Je puis encore lui pardonner le mal qu'il m'a fait* ». (Voir la note *idem*).

Lord Castlereagh lit ensuite l'extrait d'une lettre de Fouché à Napoléon, datée de Lucques le 18 février. Cette lettre dit : « Que le roi est malade de chagrin ; qu'il sent dans quelle circonstance il s'est mis, et que

les Autrichiens et les Anglais lui reprochent trop d'attachement pour Sa Majesté Impériale ». Le noble lord lit ensuite l'extrait d'une lettre d'Eugène à Napoléon, datée du 28 février. Cette lettre dit : « Que le vice-roi a les plus grandes espérances que le roi de Naples n'ajoutera pas aux torts qu'il a envers S. M. I., celui de faire feu sur ses troupes ». Il lit ensuite l'extrait d'une lettre du consul français à Ancône, qui n'a pas été datée, mais qui est sans doute de la même époque. Cette lettre contient la substance de la conversation de Murat avec le consul: « Le roi de Naples lui a dit que la nécessité seule le forçoit de se joindre aux alliés. Les forces maritimes d'Angleterre menaçoient sans cesse d'envahir ses Etats, et ses sujets étoient mécontens de la stagnation du commerce. Il disoit qu'il étoit convenu que ses armées ne combattroient jamais contre des Français » ?

La lettre suivante qu'a lue lord Castlereagh, est une pièce très-intéressante. Elle est écrite à Murat par Napoléon, qui lui fait le récit de ses succès sur les Autrichiens les 10, 11 et 12. Il menace Murat dans cette lettre de son mécontentement s'il ne change pas de conduite. Cependant il le traite avec courtoisie, en lui donnant le titre de roi. Cette pièce remarquable est ainsi conçue :

*Au roi de Naples.*

« Je ne vous parle point de mon mécontentement
» de votre conduite, qui a été diamétralement opposée
» à vos devoirs. Cela provient toutefois de la foiblesse
» de votre caractère. Vous êtes un bon soldat sur le
» champ

» champ de bataille, mais, hors de là, vous n'avez ni » vigueur ni caractère. *Tirez parti d'un acte de trahison » que je n'attribue qu'à la crainte, afin de me servir par » une bonne intelligence. Je compte sur vous, sur votre » contrition, sur vos promesses; s'il en étoit autrement, son- » gez que vous vous en repentiriez.* Je suppose que vous » n'êtes pas un de ceux qui pensent que le lion est mort. » Si vous faisiez ce calcul, il seroit faux. *J'ai battu les » Autrichiens hier, et je suis à la poursuite du reste » de leurs colonnes. Encore une autre victoire semblable, » et vous verrez que mes affaires ne sont point aussi » désespérées que vous avez été porté à le croire.*

» Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez » depuis votre départ de Wilna; mais nous ne parlerons » plus de cela. Le titre de roi vous a tourné la tête; si » vous désirez le conserver, conduisez-vous bien, *et gar- » dez votre parole* ». (Voir la note *idem*).

Je pense, dit lord Castlereagh, que ces pièces prouvent suffisamment comment les Français considéroient Murat qui vouloit s'emparer de l'Italie jusqu'au Pô. Napoléon regarda cette demande comme absurde et avec mépris. Ce n'est que quand Murat a su qu'il ne pouvoit pas obtenir sa demande de Napoléon, qu'il s'est joint aux alliés, avec lesquels il négocioit depuis quelques mois. Il a ensuite montré qu'il désiroit seulement conserver ce qu'il possédoit, et qu'il n'étoit pas disposé à coopérer avec les alliés. Ses troupes ont laissé échapper à Reggio un corps d'armée français considérable, qui auroit été fait prisonnier. Après avoir violé si complètement ses engagemens, tous ont déclaré que Murat n'avoit aucun

droit à leur protection. La France et l'Espagne ont vivement insisté au congrès pour qu'il fût détrôné. J'ajouterai, dit lord Castlereagh, que je puis déclarer avec confiance que si Murat avoit agi convenablement pour la cause commune, il auroit été maintenu non-seulement par l'Angleterre, mais encore par l'Autriche, par la Russie et par la Prusse. Il n'auroit été fait aucune question alors, pour savoir s'il y avoit eu un traité avec lui, ou s'il n'y en avoit pas eu. S'il se fût montré comme un homme d'honneur et d'esprit, ses droits auroient été conservés comme s'ils eussent été reconnus par un traité. Cependant les principaux alliés, sachant qu'il avoit compromis ses droits, trouvèrent plus de difficultés à résister aux sollicitations pressantes de la France et de l'Espagne. Le congrès devoit prononcer sur les intérêts généraux de l'Europe, et on n'avoit pas encore pris de détermination relativement à Murat quand il a déclaré la guerre. Mais depuis que Napoléon a quitté l'île d'Elbe, il s'est opéré un changement considérable dans la politique du gouvernement napolitain. Murat s'est alors plaint du gouvernement français, et a demandé à faire passer librement quatre-vingt mille hommes par cette partie de l'Italie occupée par les Autrichiens, afin de marcher contre la France. Sa conduite antérieure prouvoit qu'il savoit ce qui se passoit à l'île d'Elbe, et le gouvernement autrichien a été d'autant plus alarmé qu'il a demandé en outre de cela de faire passer des troupes par la Marche d'Ancône. Cela lui fut refusé, et on lui dit qu'on s'opposeroit de même à laisser passer une armée française pour attaquer le terri-

toire de Naples. Quand Murat apprit que Napoléon étoit arrivé à Paris, il plaça ses troupes de manière à porter du secours à son premier maître; il porta son quartier-général à Ancône, et reprit son titre de Joachim Napoléon, qu'il avoit abandonné de lui-même depuis l'abdication de Napoléon.

Le 3 mars, sans instruire le gouvernement autrichien, il a fait partir son armée d'Ancône, pour agir offensivement contre l'Autriche, et par ses proclamations, il a cherché à faire tourner l'Italie contre les alliés. Dans ses adresses aux Italiens, il a parlé très-favorablement des Anglais, pour leur faire croire que l'Angleterre favorisoit ses vues. Les alliés ne doivent donc observer aucune condition avec Murat, puisqu'il a attaqué les Autrichiens. Je n'ai pas d'objections, dit lord Castlereagh, à produire les pièces demandées, et si elles ne satisfont pas les honorables membres qui les désirent, ils peuvent faire à leur égard toutes les questions qu'ils jugeront convenables. C'est mon désir, afin de détruire toutes les accusations faites à tort contre moi, et pour les réfuter devant le gouvernement et devant toute la nation anglaise. Il paroît que l'honorable membre qui a suscité contre moi ces accusations, les a puisées dans les sources officielles d'autres puissances, qui ne sont pas des plus croyables : et je pense que cela sera une leçon salutaire pour les membres du parti de l'opposition, pour les engager à ne pas accuser ni calomnier le gouvernement d'après des motifs si foibles et si inefficaces, et pour qu'ils s'abstiennent de diriger leurs attaques contre les ministres, jusqu'à ce qu'ils soient en état de bien examiner la question.

## NOTES TIRÉES DU MONITEUR.

Toutes les pièces citées par lord Castlereagh, et celles de même nature qu'il a réunies dans les documens soumis au parlement sont falsifiées. Ces fabrications sont si odieuses, nous devons même dire si impudentes, qu'on ne sauroit concevoir qu'un ministre y ait eu recours pour justifier sa conduite. Nous répugnons à croire que lord Castlereagh ait fait usage de ces pièces, sachant qu'elles étoient fausses. Il faut donc penser qu'il a été pleinement dupe d'une intrigue; mais que dire d'un ministre si facile à abuser dans des matières si graves!

La première lettre citée par lord Castlereagh porte, dit-il, la date de *Nangis, le* 17 *février*, et a été écrite par l'Empereur à la reine de Naples; selon lui cette lettre commence par ces mots : « Votre mari est très-» brave sur le champ de bataille; mais il est plus » foible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne » voit pas l'ennemi. Il n'a aucun caractère moral ».

Ces mots se trouvent textuellement dans une lettre dont nous avons la minute sous les yeux, et qui a été écrite en effet par l'Empereur à la reine de Naples, *de Fontainebleau, le* 24 *janvier* 1813.

L'Empereur arrivoit alors de la campagne de Russie, et avoit laissé le roi de Naples à la tête de l'armée; aussi cette lettre commence-t-elle par ces mots, qu'on a eu soin de supprimer : « Le roi a quitté l'armée » le 16, votre mari est un fort brave homme, etc., » etc. » On n'a conservé que le seul passage que nous

avons cité plus haut; et pour mettre cette lettre, qui se rapportoit uniquement aux circonstances d'alors, d'accord avec la date de Naugis, et établir par cette insigne fausseté les conséquences qu'on en a déduites contre les procédés du roi de Naples à l'égard des alliés, on a substitué au reste de son contenu tout ce que nous avons souligné dans la lettre falsifiée, produite par lord Castlereagh.

La seconde lettre est adressée par l'Empereur au roi de Naples. On ne lui donne point de date; mais pour suppléer à cette omission, lord Castlereagh suppose qu'il est parlé dans cette lettre des succès obtenus par l'Empereur le 10 et le 11, ce qui se rapporteroit aux batailles livrées en Champagne le 10 et le 11 mars 1814. La lettre telle que la cite lord Castlereagh commence par ces mots : « Je ne vous parle pas de mon mécon» tentement de votre conduite, etc. » Nous avons sous les yeux la minute d'une lettre de l'Empereur au roi de Naples, datée de Fontainebleau, le 26 janvier 1813, commençant ainsi : « Je ne vous parle point de mon » mécontentement de la conduite que vous avez tenue » depuis mon départ de l'armée ». On a supprimé la dernière moitié de cette phrase qui auroit indiqué la date véritable, et on a substitué au reste de la lettre, relatif aux circonstances qui avoient suivi le départ de l'Empereur, après la campagne de Russie, les passages que nous avons soulignés dans la lettre rapportée au discours de lord Castlereagh, et qui tendent au but que les falsificateurs se proposoient.

Lord Castlereagh n'a pas cité dans son discours, mais

il a fait distribuer au parlement une autre lettre de l'Empereur au roi de Naples. On donne à cette copie imprimée la date du 7 mars, et comme on y insère des détails qui ne peuvent se rapporter qu'à l'année 1814, c'est donc du 7 mars 1814 qu'on prétend qu'elle est datée. On lit dans cette lettre ces mots: « Vous » vous êtes entouré d'hommes qui ont en haine la France » et qui veulent vous perdre. Je vous ai donné bien » des avertissemens. Tout ce que vous m'écrivez con- » traste trop avec ce que vous faites, etc. » Nous avons encore sous les yeux la minute d'une autre lettre de l'Empereur au roi de Naples; mais cette lettre est datée de Compiègne, le 30 août 1811; et nous y trouvons littéralement le passage qu'on vient de rapporter. Ainsi, c'est cette lettre qu'on a falsifiée. On n'en a guère conservé que les expressions qui nous ont servi à reconnoître la lettre véritable: or, comment auroit-on pu dire en 1811, comme on le suppose dans la lettre imprimée: « Je verrai, par votre manière d'agir *à An-* » *cône*, si votre cœur est encore français. Continuez à » correspondre avec le vice-roi, en prenant garde que » vos lettres ne soient interceptées ».

Les minutes originales de ces lettres sont entre nos mains. Les originaux autographes ne sont et ne peuvent être qu'à Naples, et ils confirmeront nos assertions, car il n'est pas douteux qu'ils n'y soient rendus publics. Quelles sont donc les pièces sur lesquelles lord Castlereagh a fait imprimer les documens qu'il publia? Quel sceau d'authenticité leur a été donné? C'est à lui à prouver qu'elles sont vraies, et ce ne seroit point

à nous à prouver qu'elles sont fausses. Cependant nous en fournissons la preuve.

Nous sommes autorisés à déclarer qu'on montrera à tout Anglais de distinction qui se trouvera à Paris, et qui le demandera :

1.° Les minutes originales des lettres de l'Empereur.

2.° Les minutes des mêmes lettres falsifiées et écrites de la main de l'abbé Fleuriel, qui a fait pendant dix-neuf ans les fonctions de secrétaire dans le cabinet du comte de Lille et dans celui du comte de Blacas.

On communiqueroit de plus la minute d'une lettre écrite par le comte de Blacas à lord Castlereagh le 4 mars 1815, si lord Castlereagh n'en avoit pas conservé l'original. On y lit ces propres mots : « J'ai retrouvé en-
» core depuis dans une autre liasse trois minutes de lettres
» écrites par Napoléon, dont une n'a point de date.
» J'ai l'honneur de vous en adresser pareillement des
» copies, et ce ne sont pas les moins intéressantes des
» pièces qui ont été découvertes dans l'immense quan-
» tité de papiers où il a fallu faire des recherches ».

Ces copies sont évidemment celles des trois lettres dont nous venons de parler, dont deux portent des dates démontrées fausses, et dont l'autre est effectivement sans date. Nous savons donc parfaitement que c'est le 4 mars 1815 que les prétendues copies de ces trois lettres ont été envoyées à lord Castlereagh.

On communiquera également une lettre originale d'un personnage dont lord Castlereagh ne rejetera pas le témoignage. Cette lettre a été écrite le 4 janvier 1815, à M. le comte de Blacas, par lord Wellington. Nous l'imprimons à la suite de cette note.

Nous avons le droit d'en déduire les faits ci-après, que personne ne peut contester.

Le gouvernement du comte de Lille avoit communiqué à l'ambassadeur d'Angleterre les pièces qui se trouvoient à sa disposition, et qui concernoient le roi de Naples; mais alors on ne s'étoit point encore avisé de les falsifier, et lord Wellington en tire la seule conséquence que les pièces vraies puissent présenter : « Je vous rends les papiers que j'ai lus; ils ne contien» nent aucune preuve contre Murat ».

Une telle autorité ne nous laisse plus rien à dire. Lord Wellington atteste que les pièces que nous citons sont vraies, puisqu'elles ne contiennent aucune des preuves qu'on cherchoit contre le roi de Naples, et que celles qui ont été produites par lord Castlereagh au parlement sont fausses, puisqu'elles inculpent fortement le roi de Naples dans les rapports avec les alliés; personne ne récusera ce témoignage.

Qu'est-il donc arrivé dans l'intervalle du 4 janvier au 4 mars 1815? Le comte de Lille, qui n'avoit pas cessé d'insister au congrès de Vienne pour que la branche des Bourbons de Sicile remontât sur le trône de Naples, voyoit que les puissances qui avoient contracté des traités avec le roi de Naples résistoient ou hésitoient. Il fallut chercher à vaincre leurs scrupules et à justifier la violation qu'on attendoit d'elles, en imputant au roi de Naples des violations antérieures. Le cabinet du comte de Lille, où nous avons acquis la certitude qu'on s'étudioit à fabriquer, pour servir les passions de ce gouvernement, des faussetés de tous les genres, composa la fausse correspondance dont il

s'agit, et que lord Castlereagh présente au parlement d'Angleterre comme base de la détermination d'où résultera la paix ou la guerre.

Les falsificateurs royaux ne supposoient pas que les archives où ils puisoient redeviendroient archives impériales; que le comte de Blacas, dans une fuite précipitée abandonneroit celles de son maître et ses papiers les plus secrets, et donneroit ainsi les moyens de les mettre au grand jour, non-seulement la basse intrigue que nous dévoilons aujourd'hui, mais tant d'autres qui ont employé tant de temps, et tenu une si grande place dans un règne de quelques mois.

*Lettre de lord Wellington.*

A Paris, ce 4 janvier 1815.

Monsieur le comte,

Je vous rends les papiers que vous m'avez laissés, que j'ai lus. Ils ne contiennent aucune preuve contre Murat; ils démontrent seulement qu'il avoit pris un parti à regret, qu'il en ressentoit chaque jour de plus en plus, qu'il parloit hautement de ses intentions de ne pas faire de mal à Napoléon, etc., etc.

Mais ces lettres en général, celle de Clarke surtout, tendent à prouver qu'il étoit en vraie hostilité avec la France; et c'est ce qu'il faut. Votre très-fidèle et sincère Wellington.

*A Son Excellence Monsieur*
*Monsieur le comte de Blacas d'Aulps.*

## N.° 2.

### PROCLAMATION DE MURAT,

*Donnée à Rimini, le 30 mars 1815.*

« Italiens !

» L'heure est arrivée où de grandes destinées doivent s'accomplir ; la Providence vous appelle enfin à la liberté ; un seul cri se fait entendre depuis les Alpes jusqu'au détroit de Scylla, et ce cri est : *l'Indépendance de l'Italie !*

» De quel droit des peuples étrangers pourroient-ils lui ravir cette indépendance, le premier droit et le premier bien de tous les peuples ? De quel droit viendroient-ils dominer sur vos plus belles contrées, et s'approprier vos richesses pour les transporter dans des contrées qui ne les ont pas produites ? Quel droit ont-ils de disposer de vos enfans, de les faire servir à leur ambition, et de les conduire à la mort, loin des tombeaux de leurs ancêtres ? La nature auroit donc en vain élevé pour vous les remparts des Alpes ? Elle vous auroit donc en vain entourés de barrières plus fortes encore, telles que la différence du langage, la diversité des mœurs, et l'invincible antipathie des caractères ? Non ! non ! que toute domination étrangère disparoisse du sol italien ! Vous avez été jadis les maîtres du monde, et vous avez expié cette gloire dangereuse par vingt siècles d'oppression. Mettez désormais votre gloire à ne plus avoir de maîtres. Tous les peuples doivent se te-

nir dans les bornes que la nature leur a assignées : des mers, des montagnes inaccessibles, voilà vos limites. Ne pensez jamais à les franchir ; mais repoussez l'étranger qui ne les a pas respectées, s'il ne se hâte de rentrer dans les siennes. Quatre-vingt mille Italiens du pays de Naples entrent en campagne, sous les ordres de leur roi, et jurent de ne prendre aucun repos avant que l'Italie ne soit délivrée.

» Ils ont déjà prouvé qu'ils savent tenir leurs sermens. Italiens des autres contrées ! secondez ce dessein magnanime ; que ceux qui ont porté les armes les reprennent ; que la jeunesse apprenne à les manier ; que tous les cœurs nobles adressent au nom de la patrie des paroles de liberté à tous les Italiens ; que la force du peuple se déploie en masse et sous toutes les formes ! Il s'agit de décider si l'Italie sera libre, ou si elle parlera encore pendant des siècles l'humble langage de la servitude ! Que le combat soit décisif, et nous assurerons pour long-temps le bonheur de notre belle patrie qui, bien que sanglante et déchirée, est encore l'objet de l'admiration des hommes éclairés de tous les pays. Des peuples dignes d'être régis par des institutions libérales, des princes qui se distinguent par la grandeur de leurs caractères, se réjouiront de votre entreprise, et applaudiront à votre triomphe.

» L'Angleterre même, ce modèle des gouvernemens constitutionnels, ce peuple libre qui met sa gloire à combattre pour l'indépendance et à prodiguer ses trésors pour atteindre ce but glorieux, pourroit-elle ne pas applaudir à vos nobles efforts ? Italiens ! vous avez été

long-temps étonnés de nous appeler en vain; vous avez peut-être blâmé notre inaction lorsque vos vœux se faisoient déjà entendre autour de nous ; mais le temps opportun n'étoit pas encore arrivé ; nous n'avions pas encore reçu la preuve de la perfidie de vos ennemis; il étoit nécessaire que l'expérience nous éclairât sur les promesses fallacieuses répandues avec tant de profusion par vos anciens maîtres , lorsqu'ils reparurent au milieu de vous; expérience qui a occasionné tant de maux en si peu de temps!

» Je prends ici à témoins les honnêtes et infortunés Italiens de Milan , de Bologne, de Turin , de Venise , de Brescia , de Modène , de Reggio et d'autres villes célèbres ! Combien de braves guerriers et de vertueux patriotes ont été arrachés au sol paternel ! combien gémissent dans les prisons! que de victimes d'exactions et d'humiliations inouies ! Italiens ! il faut des dédommagemens pour tant de maux ! Unissez-vous ; et un gouvernement de votre choix , une représentation vraiment nationale , une constitution digne du siècle et de vous , protégeront votre liberté et vos propriétés. Mais il faut que votre courage devienne le gage de votre indépendance. Je somme tous les braves de venir combattre à mes côtés; j'appelle tous ceux qui ont réfléchi sur les intérêts de leur patrie, à préparer la constitution et les lois qui doivent régir désormais l'heureuse et indépendante Italie ».

*Signé* JOACHIM NAPOLÉON.

Le chef de l'état-major ,

*Signé* MILLET DE VILLENEUVE.

## N.° 3.

## DÉCLARATION DE LA COUR D'AUTRICHE,

*Donnée le* 11 *avril* 1815,

### AU SUJET DE LA GUERRE DE NAPLES CONTRE MURAT.

« Après la campagne de l'année 1812, le roi de Naples abandonna l'armée française, dans laquelle il avoit commandé un corps. A peine revenu dans sa capitale, il fit faire à la cour d'Autriche des ouvertures sur l'intention où il étoit de réunir sa marche politique ultérieure avec celle du cabinet autrichien. Bientôt après, la campagne de l'année 1813 commença. Lors des premiers évènemens qui parurent favorables à Napoléon, le roi Joachim quitta Naples pour se charger de nouveau d'un commandement dans l'armée française. En même temps, il offrit secrètement au cabinet autrichien sa médiation entre les puissances et l'Empereur des Français. La glorieuse journée du 18 octobre décida du sort de la cause des Français. Le roi revint dans ses Etats, et renoua sur-le-champ les négociations qui avoient été rompues pour son accession à l'alliance européenne. Il fit avancer son armée, et proposa à l'Autriche le partage de l'Italie. Le Pô devoit former la ligne de démarcation entre les deux Etats. Deux mois s'écoulèrent en négociations continuelles avec les alliés, et en une correspondance non moins active avec le général en chef de l'armée française d'Italie. Les forces militaires de Naples n'étoient

pour aucun des deux partis; ni l'un ni l'autre ne pouvoit compter sur elles, ou n'avoit à les combattre. L'Autriche étoit la puissance pour laquelle cet état de choses avoit le moins de désavantages; elle pouvoit diriger ses principales forces contre l'ennemi commun, sans s'inquiéter de l'Italie.

» Enfin, le 11 janvier 1814, un traité fut signé entre l'Autriche et Naples. Cependant, sous le prétexte que les ratifications n'étoient pas échangées, l'armée napolitaine resta encore long-temps dans l'inaction. Des preuves écrites, tombées entre les mains des alliés, ne laissèrent plus lieu de douter que les intelligences secrètes du roi avec l'ennemi ne durassent encore : elles montroient alors principalement le dessein de donner le change à l'Empereur des Français sur l'accession effective du roi à l'alliance des puissances. Les victoires remportées dans l'intérieur de la France décidèrent cependant le rôle du roi. Paris étoit tombé entre les mains des alliés, et l'armée napolitaine commença à entrer en campagne.

» La convention du 11 avril 1814 avoit mis fin à la guerre contre Napoléon. Les négociations de Paris fixèrent les rapports mutuels de la France et de ses anciens ennemis. Toutes les armées commencèrent leur retraite; les Napolitains se retirèrent dans les Marches Pontificales, sur lesquelles le roi avoit des prétentions à faire valoir, en vertu du traité du 11 avril.

» Les rapports de toutes les puissances devoient être fixés au congrès de Vienne. Toutes les branches de la maison de Bourbon se prononcèrent contre la reconnoissance

du roi Joachim. La situation du dernier avoit assurément beaucoup changé par le retour des anciennes dynasties aux trônes de France et d'Espagne. Une politique prudente devoit lui prescrire de borner uniquement ses vues ultérieures à la conservation d'un des plus beaux royaumes du monde, en renonçant à toute conquête, surtout quand ces conquêtes ne pouvoient se faire qu'au détriment d'un voisin qui ne pouvoit nuire sous les rapports militaires, et qui étoit de la plus grande importance sous les rapports politiques.

» Au lieu de penser à sa propre conservation, le roi Joachim forma secrètement de vastes plans pour l'avenir. Il en prépara l'exécution en employant tous les élémens d'une révolution militaire et politique. Aucun de ses projets, aucun de ses mouvemens n'échappa au cabinet autrichien. Ce n'étoit point là le moyen de faire changer les dispositions des cours qui s'opposoient à l'admission du roi de Naples au rang des souverains de l'Europe.

» Lorsque le fardeau des efforts militaires devint insupportable au royaume, le roi se détermina à des démarches plus entreprenantes. Dans le courant de février dernier, il fit connoître au cabinet autrichien son projet d'envoyer une armée en France, à l'effet de quoi il ne demandoit rien moins que le passage par la moyenne et par la haute Italie. Une proposition aussi étrange fut repoussée comme elle le méritoit.

» S. M. l'Empereur adressa aux gouvernemens de France et de Naples, le 25 et le 26 février 1815, des déclarations par lesquelles ce monarque prononçoit la ferme résolution de ne permettre, en aucun cas, que la tran-

quillité de la haute et de la moyenne Italie fût compromise par le passage de troupes étrangères.

» S. M. I. donna en même temps l'ordre de faire marcher dans ses Etats d'Italie une augmentation considérable de forces militaires pour soutenir sa déclaration. La France y répondit par des assurances formelles que le roi n'avoit aucun projet semblable; le roi Joachim ne donna point de contre-déclaration : le moment de dévoiler ses véritables desseins n'étoit pas encore arrivé.

» Le 5, la nouvelle de l'évasion de Buonaparte arriva à Naples. Le roi fit aussitôt appeler le ministre d'Autriche, et lui déclara qu'il seroit et resteroit fidèle au système d'alliance. Il fit renouveler cette déclaration aux cabinets autrichien et anglais. En même temps il envoya le comte de Beaufremont, son aide-de-camp, en France, avec la mission de chercher Buonaparte, et de l'assurer de son appui. A peine la nouvelle de l'entrée de Buonaparte à Lyon étoit-elle parvenue à Naples, que le roi fit déclarer positivement à la cour de Rome « qu'il regardoit la cause de Buonaparte comme la sienne, et qu'il lui prouveroit maintenant qu'il ne lui avoit jamais été étranger ». Il demanda en même temps le passage à travers le territoire de Rome pour deux de ses divisions, qui cependant, loin de se conduire hostilement, ne troubleroient pas le S. P. dans sa capitale. Le pape protesta contre cette violation de son territoire; lorsqu'elle eut lieu, S. S. quitta Rome et se rendit à Florence.

» Le 8 avril, les plénipotentiaires de Naples à Vienne remirent au cabinet une note qui, en donnant l'assurance

des

des sentimens d'amitié de leur maître, et sa volonté immuable de ne jamais se séparer de l'Autriche, contenoit la notification : « que S. M. se voyoit forcée, d'après le changement de l'état des choses, et pour sa propre sûreté, ainsi que sous le rapport des mesures militaires que toutes les puissances jugeoient nécessaire d'adopter, à donner aussi une position plus étendue à ses forces militaires; qu'en conséquence cette position auroit lieu en dedans de la ligne de démarcation que l'armistice de l'année 1813 avoit fixée à l'armée napolitaine.

» Cependant l'armée napolitaine avoit, le 30 mars, commencé sans déclaration les hostilités contre les postes autrichiens dans la Légation.

» S. M. I., pénétrée du sentiment de son plein droit, remplie de confiance dans la valeur de son armée et dans la fidélité éprouvée de ses peuples, ainsi que dans ses relations étroites avec toutes les puissances de l'Europe, a, par une note officielle du 10 de ce mois, fait déclarer au gouvernement napolitain qu'elle regardoit les deux Etats comme étant en guerre, et qu'elle en abandonnoit la décision ultérieure à la force des armes ».

## N.° 4.

LETTRE *du Chef de l'Etat-Major de l'armée de Murat, adressée le 21 avril au Général en chef de l'armée autrichienne, pour lui demander un armistice.*

Quartier-général, le 21 avril.

M. le général, le roi de Naples, d'après les justes

inquiétudes que lui avoient données sur sa sûreté les délibérations du congrès de Vienne, et les évènemens inattendus qui sembloient pouvoir renouveler la coalition des monarques européens contre la France, croyoit devoir et être en droit d'occuper de nouveau les lignes qu'il avoit déjà occupées pendant la dernière guerre, en vertu d'une convention formelle signée par les généraux Nugent et Livron, auxquelles il n'avoit renoncé par aucune stipulation postérieure, et dont l'armée napolitaine ne s'étoit éloignée que par suite d'un accord mutuel. S. M. se flattoit qu'on lui céderoit ces lignes sans résistance, et il n'y auroit peut-être pas eu d'hostilités, si V. Exc. eût reçu les communications qui ont été interceptées par des évènemens imprévus que nous avons appris trop tard. Les troupes autrichiennes ayant fait feu à Césène sur les troupes napolitaines, le roi a dû croire que c'étoit par votre ordre, et que V. Exc. avoit reçu de sa cour des instructions entièrement hostiles contre lui. Aussitôt que S. M. se vit engagée sans le vouloir dans une guerre avec une aussi grande puissance, elle jugea nécessaire de faire usage de toutes les ressources qu'on lui offroit depuis long-temps en Italie, et dont elle n'avoit pas même essayé jusqu'à présent de constater l'étendue. Les mouvemens de notre armée contre Bologne, Ferrare et Modène sont connus de V. Exc. Pendant qu'ils s'exécutoient, le roi vit, par les communications qu'il eut avec lord Bentinck, que les hostilités commencées contre lui n'étoient pas la suite d'un plan concerté, le général anglais lui ayant fait connoître qu'il n'avoit reçu aucune notification à cet égard. Mais S. M. vit en même temps que l'Angleterre, avec laquelle elle vou-

loit rester en paix, pourroit prendre part à la guerre si elle continuoit. Ces deux communications firent désirer au roi qu'un rapprochement avec la cour d'Autriche devînt possible. S. M. fit connoître en conséquence à lord Bentinck sa résolution de faire un mouvement rétrograde, et elle auroit fait proposer un armistice à V. Exc., si elle n'avoit craint qu'on n'interprétât cette proposition comme un moyen pris pour arrêter l'activité des dispositions militaires contre son armée, dans un moment où elle commençoit sa retraite.

Maintenant que le roi se trouve avec toutes ses forces dans la ligne qu'il avoit jugé à propos de choisir, maintenant qu'il a suffisamment prouvé que ses mouvemens n'ont point été forcés et qu'il en est entièrement maître, S. M. m'autorise, M. le maréchal, à vous faire connoître qu'elle a demandé à Vienne de nouvelles déclarations, et qu'elle a fait à votre cour des ouvertures dont elle attend un heureux résultat. Dans ces entrefaites, S. M. m'ordonne de proposer à V. Exc. un armistice pour éviter toute effusion de sang inutile.

Le roi désire, M. le maréchal, que cette proposition soit acceptée. Dans ce cas, S. M. nommeroit un général avec de pleins pouvoirs, pour déterminer, de concert avec celui que nommera V. Exc., les lignes qu'occuperoit chacune des deux armées.

J'ai l'honneur, etc.,

Millet de Villeneuve, *chef de l'état-major-général, et capitaine des gardes de S. M.*

## N.° 5.

**Réponse** *du Chef de l'Etat-Major-Général autrichien, à la lettre du Chef de l'Etat-Major de Murat.*

Au quartier-général, le 24 avril.

M. le général, lorsque le roi rassembla ses armées dans les Marches, et que toutes les dispositions annonçoient le plan d'une guerre, la cour impériale d'Autriche, qui ne connoissoit absolument aucun motif pour ces armemens, demanda une explication à cet égard; et comme ils paroissoient dirigés contre les Légations que ses troupes occupoient, elle joignit à cette demande la déclaration qu'elle regarderoit la violation de ce territoire comme un acte formel d'hostilité.

Ce ne sont donc pas seulement les coups de fusil tirés à Césène qui ont décidé la question de la guerre; c'est l'entrée du roi avec toute son armée sur le territoire des Légations occupées par les armées autrichiennes; c'est la proclamation qui a paru le 30 mars à Rimini. Les projets et les sentimens énoncés dans cette proclamation, peuvent faire juger au roi comment seront accueillies ses nouvelles propositions pour une convention. En répondant, par ordre de Son Exc. M. le général en chef de l'armée autrichienne en Italie, à la lettre que vous lui avez adressée le 21 avril, je suis en même temps chargé d'ajouter que Son Exc. le commandant en chef a les ordres les plus précis pour continuer les opérations avec

la plus grande énergie, et conséquemment qu'il n'est point autorisé à en interrompre le cours par un armistice; mais cependant qu'il n'a point perdu de temps pour demander des ordres relativement à la proposition contenue dans votre dépêche.

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

## N.os 6 et 7.

### ORDRE DU JOUR

*Du Général Comte* Nugent, *commandant les troupes alliées dans les Etats Romains.*

« Informé que les frontières des Etats Romains sont ménacées par un attroupement de vagabonds sortis du royaume de Naples, et qui n'ont d'autre but que de troubler la tranquillité publique et de piller le pays; étant d'ailleurs venu dans les domaines de la Sainte Eglise, pour les protéger contre toute invasion, et les remettre sous la légitime souveraineté du Saint-Père, j'autorise et j'exhorte tous les habitans à donner une preuve de leur dévouement à la sainte cause de leur souverain, l'auguste pontife Pie VII, en prenant les armes contre quiconque osera pénétrer dans les Etats de S. S. Je leur promets qu'au premier avis, ils seront soutenus par les valeureuses troupes sous mes ordres.

» Au quartier-général de Rome, le 3 mai 1815 ».

*Le général commandant les troupes alliées dans les Etats Romains,*

Le comte Nugent.

### AUTRE ORDRE DU JOUR.

Rome, 4 mai.

« Les Napolitains et tous ceux qui sont décidés à prendre les armes pour délivrer leur propre pays, comme aussi tous les militaires, soit qu'ils aient servi autrefois sous les drapeaux de Ferdinand IV, soit qu'ils se trouvent à présent sous ceux de Joachim Murat, qui veulent combattre de nouveau pour la bonne cause, devront se présenter à M. le colonel anglais Church, lequel réside auprès de notre quartier-général allié. Il est chargé expressément par son gouvernement de commander ces troupes, qui formeront le corps le plus honorable et le plus utile à la patrie ».

*Le général commandant les troupes alliées,*

NUGENT.

## N.° 8.

### PROCLAMATION *du Général* NUGENT, *adressée aux Napolitains.*

« Un corps de l'armée alliée entre sur votre territoire, provoqué par la guerre injuste et déloyale que nous déclara l'homme que vous appelez votre roi, et qui n'a que trop long-temps occupé un trône usurpé sur vos souverains légitimes.

» N'ayez aucune crainte; mes soldats respecteront vos habitations, vos familles, et votre sûreté sera garantie par la plus grande sévérité.

» Vous le savez, nos armes ne sont destinées à punir que celui-là seul dont la perfidie a provoqué la guerre; et cette lutte ne sera pas longue sans doute, si la victoire, qui a déjà couronné nos efforts, continue à en assurer le succès et vient enfin fixer vos destinées.

» Ne donnez plus aucune confiance à la voix mensongère et calomnieuse de Joachim; ce n'est plus aujourd'hui qu'un fugitif, repoussé d'Italie et abandonné de l'armée. Il vouloit vous tromper, vous mettre en guerre avec toute l'Europe, comme il l'a fait avec les paisibles habitans des Marches et des Légations, tandis que l'apparition de Buonaparte en France, et le projet insensé de le secourir a été l'unique motif de sa ridicule agression. C'eût été alors à vous de verser votre sang pour la plus odieuse des causes, comme il coula déjà en Espagne, en Allemagne, en Russie.

» Napolitains, consolez-vous. Vous avez déjà aperçu les bienfaits d'un plus heureux avenir. Bientôt la paix ouvrira tous vos ports au commerce, rendra vos bras à l'agriculture, à l'industrie, et cicatrisera les plaies cruelles qu'un malheureux gouvernement a faites à votre pays. Vous devez donc envisager toutes les troupes qui sont sous mes ordres, Autrichiens, Anglais, Italiens, comme vos libérateurs, et ne prendre les armes que pour seconder les efforts de vos braves compatriotes qui marchent avec nous.... N'ayez plus, Napolitains, qu'un sentiment unique, celui de délivrer votre patrie. Ainsi, vous servirez la plus belle des causes, vous assurerez votre existence politique, et vous mériterez l'estime et la protection des souverains alliés ».

Comte Nugent.

## N.° 9.

**PROCLAMATION** *de* **FERDINAND IV,** *Roi des Deux-Siciles, etc., aux Napolitains.*

« Je vais enfin remonter sur mon trône de Naples. Tout concourt à rendre heureux mon retour. Vos vœux unanimes me rappellent. Le vœu général de hautes puissances rend justice à mes droits. La ferme et vigoureuse assistance de mes augustes alliés, m'anime et me soutient.

» Je me mets en marche à la tête d'une armée, non comme les usurpateurs, pour tromper et soulever les peuples, ou comme les aventuriers, pour enlever dans le désordre de la tempête et du naufrage ce que le calme n'auroit pu leur procurer. Je retourne dans le sein de ma chère famille; je viens lui apporter des consolations et la paix; je viens lui rendre l'antique sérénité, et effacer le souvenir de tous les maux passés.

» Non, vous n'êtes point faits pour porter le feu de la révolte chez des ennemis qui ne sont pas les vôtres. Vous n'êtes point faits pour vous avilir par cette espèce de grandeur qui naît de la destruction et de l'épouvante. L'histoire de vos ancêtres est beaucoup plus glorieuse. Vous, descendans des Brutiens, des Campaniens et des Samnites, vous devez faire trembler les étrangers perturbateurs de votre prospérité et de votre tranquillité intérieure; mais vous ne devez pas être les instrumens de leur ambition, ou les victimes de leurs artifices. Vos enfans ne doivent point périr dans les climats glacés. C'est à vous seuls à jouir de vos

biens, des fruits de vos sueurs et des produits de votre heureux climat.

» Napolitains! venez vous jeter dans mes bras. Je suis né parmi vous; je connois, j'apprécie vos habitudes, votre caractère et vos mœurs. Je ne désire que de vous donner les preuves les plus éclatantes de mon amour paternel, et rendre la nouvelle période de mon gouvernement l'époque la plus heureuse du bien-être et du bonheur de notre patrie commune. Un seul jour doit dissiper tous les malheurs de plusieurs années. Les gages les plus sacrés, les plus invariables de modération, de douceur, de confiance réciproque et de parfaite union, seront les garanties de votre tranquillité.

» Napolitains! secondez de tous vos efforts une entreprise dont l'objet est si grand, si juste, si bienfaisant, et qui entre dans la cause commune de l'Europe, dont tous les peuples sages ont entrepris la défense avec des forces immenses.

» Je vous promets que je ne conserverai pas le moindre souvenir de toutes les fautes commises par qui que ce soit, sans aucune exception, contre les devoirs de fidélité envers moi, pendant mon absence de ce royaume, à quelque époque qu'elles aient été commises, soit lors de mon premier éloignement, soit du second. Un voile impénétrable et éternel couvrira toutes les actions et les opinions passées. A cet égard, je promets de la manière la plus solemnelle, et sur ma parole sacrée, l'amnistie la plus entière, la plus étendue, la plus générale, et un oubli éternel.

» Je promets de conserver à tous les individus napolitains et siciliens qui servent dans les armées de terre et de mer toute la solde, les grades et les honneurs militaires dont ils jouissent aujourd'hui.

» Que Dieu, témoin de la droiture et de la sincérité de mes intentions, daigne en bénir le succès!

» Palerme, 1.er mai 1815 ».

FERDINAND.

---

## N.° 10.

### CONVENTION MILITAIRE.

« Les soussignés, après avoir échangé les pleins pouvoirs dont ils ont été investis par leurs chefs respectifs, sont convenus des articles suivans, qui devront être néanmoins ratifiés par lesdits commandans en chef.

» Art. 1er. A partir du jour de la signature de la présente convention militaire, un armistice aura lieu, dans toutes les parties du royaume de Naples, entre les troupes alliées et les troupes napolitaines.

» 2. Toutes les places fortes, citadelles et forts du royaume de Naples seront remis dans l'état où ils se trouvent, ainsi que les ports de mer et les arsenaux de tous genres, aux armées des puissances alliées, à l'époque fixée dans l'article suivant, pour être rendus ensuite à S. M. le roi Ferdinand IV, à l'exception des places qui auroient capitulé avant ladite époque. Les places de Gaëte, Pescara et Ancône, qui sont déjà bloquées

par des forces de terre et de mer des armées alliées, n'étant pas dans la ligne des opérations de l'armée sous le commandement du général en chef Carascosa, ce général se déclare ici sans pouvoirs pour traiter de leur sort, parce que les officiers qui commandent ces places sont indépendans de lui, et ne se trouvent pas sous ses ordres.

» 3. L'époque de la remise des forteresses et de la marche de l'armée autrichienne sur Naples, est arrêtée ainsi qu'il suit :

» Capoue se rendra le 21 mai; le même jour, l'armée autrichienne prendra position sur le canal Reggi-Lagni. Le 22 mai, l'armée autrichienne occupera la position dans la ligne d'Averse, Fragola, Meleto et Fuliano. Les troupes napolitaines marcheront ce jour-là sur Salerne, où elles arriveront en deux jours. Elles se cantonneront dans la ville et dans les environs, pour y attendre la décision de leur sort futur. Le 23 mai, l'armée alliée prendra possession de la ville, citadelle, et de tous les forts de Naples.

» 4. Toutes les autres forteresses et citadelles (excepté celles qui ont été mentionnées ci-dessus) situées dans le royaume de Naples, telles que Scylla, Amandea, Reggio, Brindisi, Manfredonia, etc., etc., seront également remises aux armées alliées, ainsi que tous les dépôts d'artillerie, arsenaux, magasins et établissemens militaires de tout genre.

» 5. Les garnisons sortiront avec tous les honneurs de la guerre.

(Les articles 6 et 7 indiquent la manière dont se-

ront remises les places, et rendent responsables les officiers des magasins, etc., qui s'y trouvent).

» 8. Les officiers d'états-majors des armées alliées et de l'armée napolitaine seront envoyés aux différentes places indiquées ci-dessus, pour faire savoir aux commandans respectifs ces stipulations, leur remettre les instructions nécessaires, et pour les faire exécuter.

» 9. Après l'occupation de la capitale, tout le reste du territoire du royaume de Naples sera remis aux alliés.

» 10. Le général Carascosa s'engage à conserver avec soin toutes les propriétés de l'Etat, jusqu'au moment de l'entrée des alliés à Naples.

» 11. L'armée alliée s'engage à prendre toutes les mesures pour empêcher le désordre, et à se conduire sur le territoire napolitain de la manière la plus pacifique.

» 12. Tous les prisonniers de guerre seront rendus de part et d'autre.

» 13. On donnera pendant un mois des passeports à tous les Napolitains qui voudront quitter le royaume.

» Fait sur la ligne des avant-postes de Casa-Lanzi, devant Capoue, le 20 mai 1815 ».

*Signé* le baron Collelta, *conseiller d'Etat du Roi des Deux-Siciles;* le comte Neipperg, *commandant de division de l'armée autrichienne.*

*En qualité de général en chef de l'armée de Naples,* le baron Carascosa; *le général en chef de l'armée autrichienne de Naples,* Bianchi.

## N.° 11.

### CONVENTION MILITAIRE

*Entre le Commodore* Campbell *et la* Reine de Naples.

« Art. 1er. Les deux vaisseaux de ligne napolitains qui sont actuellement dans la rade de Naples, seront immédiatement livrés aux vaisseaux de S. M. Britannique.

» Art. 2. Les arsenaux de marine de Naples seront également livrés, et des commissaires seront nommés de part et d'autre pour faire inventaire de l'état actuel desdits arsenaux.

» Art. 3. Le vaisseau de ligne qui est maintenant en construction, ainsi que les matériaux nécessaires à l'achèvement, tomberont aussi au pouvoir de S. M. Britannique.

» Art. 4. Les vaisseaux et arsenaux remis en vertu de la présense convention, resteront à la disposition du gouvernement britannique et de S. M. le roi des Deux-Siciles Ferdinand IV ».

## N.° 12.

### ROYAUME DES DEUX-SICILES.

#### PROCLAMATION.

Ferdinand IV, etc.;

« Après plusieurs années d'une pénible séparation, il a plu à la divine Providence de rendre à ses affec-

tionnés sujets leur légitime souverain, et à notre cœur paternel ce qu'il avoit de plus cher! Notre droit sacré à la souveraineté des Deux-Siciles, reconnu et confirmé par le consentement général des puissances de l'Europe assemblées en congrès, par les forces de nos magnanimes alliés et de notre propre Empire, et par le droit des gens qui brille surtout dans notre rétablissement, nous a amenés enfin à cette époque, qui doit mettre un terme aux maux dont une si grande et si importante partie de nos possessions a été la victime. En reconnoissance des bienfaits signalés du Très-Haut, nous consacrerons désormais tous nos efforts au bonheur et à la tranquillité de nos peuples, et ils y contribueront de leur côté en pratiquant les vertus nécessaires au maintien de l'ordre social, la concorde, la modération, et une confiance réciproque. Puissent les évènemens qui se sont passés, s'effacer de leur mémoire comme ils s'effaceront de la nôtre! Par une proclamation datée de Palerme, le 1.er mai, nous avons manifesté nos intentions bienveillantes, et nous avons fait connoître les promesses que nous faisions. En les confirmant et en les spécifiant d'une manière plus particulière, nous nous engageons solemnellement, en notre nom et au nom de nos successeurs, à donner pour bases aux lois sur lesquelles sera établi le système de notre gouvernement, les garanties suivantes, que nous concédons irrévocablement à nos bien-aimés sujets :

» 1.° Nous assurons toute liberté civile et personnelle.

» 2.° Les propriétés seront sacrées et inviolables. Les ventes des biens de l'Etat sont déclarées valides.

» 3.° Les taxes ne seront établies que dans des formes qui seront prescrites par les lois.

» 4.° La dette publique est reconnue.

» 5.° Les pensions, les rangs et les honneurs militaires seront conservés, tant ceux de l'ancienne que de la nouvelle noblesse.

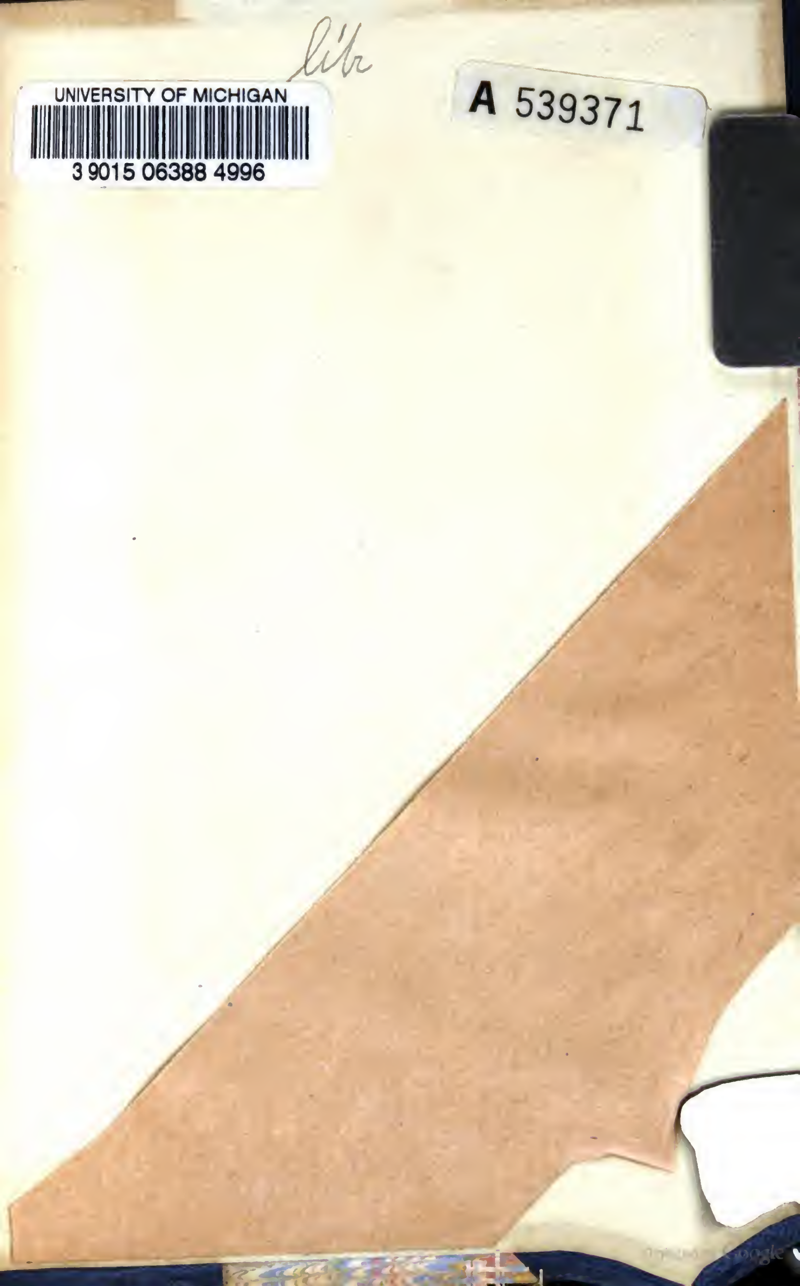
» 6.° Tout Napolitain est admissible aux emplois civils et militaires.

» 7.° Aucun individu ne sera inquiété pour ses opinions et sa conduite politique avant notre rétablissement dans nos Etats napolitains, et en conséquence du présent article, nous accordons une pleine et générale amnistie, sans aucune qualification ou exception quelconque ».

*Signé* Ferdinand.

Publiée à Naples, le 4 juin 1815.

---


lib
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06388 4996
A 539371

